

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

LES LIFESTYLE SPORTS :
Comprendre les liens entre la socialisation et le risque

Par

Maude SÉGUIN-MANÈGRE
Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Mai 2014

Ce mémoire intitulé

LES LIFESTYLE SPORTS

Comprendre les liens entre la socialisation et le risque

et présenté par

Maude SÉGUIN-MANÈGRE

a été évalué par un jury composé de

Mme Julie-Anne BOUDREAU, directrice de recherche, INRS-UCS

M. Xavier LELOUP, examinateur interne, INRS-UCS

Mme Christine DALLAIRE, examinateur externe, Université d'Ottawa

“We fear death, we shudder at life's instability, we grieve to see the flowers wilt again and again, and the leaves fall, and in our hearts we know that we, too, are transitory and will soon disappear. When artists create pictures and thinkers search for laws and formulate thoughts, it is in order to salvage something from the great dance of death, to make something last longer than we do.”

- Hermann Hesse, *Narcissus and Goldmund*

RÉSUMÉ

Apprendre à la fois à se placer volontairement dans des situations de plus en plus risquées et à gérer la progression de sa prise de risque personnelle constitue un trait particulier des *lifestyle sports* (Wheaton, 2004). Ce mémoire a pour but de comprendre la place qu'occupe le risque dans le processus de construction et dans la confirmation de l'identité des membres des groupes de *lifestyle sports*. Pour ce faire, la recherche expliquera les formes que prend le risque à chaque étape de la carrière (Becker, 1963) d'un adepte de *lifestyle sport*. Plus précisément, nous verrons comment le risque est surtout présent dans la socialisation et la confirmation d'un participant alors que les étapes préliminaires de présocialisation et d'initiation sont très peu teintées par celui-ci. L'échantillon de ce projet est constitué de 20 participants, seize adeptes de slackline et quatre traceurs de parkour.

Mots-clés : risque, carrière, *lifestyle sport*, sous-culture, jeunesse, *edgework*, socialisation, Montréal, Parc Jarry, Parc du Mont-Royal

ABSTRACT

Learning both to voluntarily place oneself in increasingly risky situations and to manage the progression of personal risk-taking is a particular feature of lifestyle sports (Wheaton, 2004). This research aims to understand the role of risk in the identity construction and confirmation process lived by lifestyle sports practitioners. This thesis explains how risk is perceived and the form it takes at each stage of the career (Becker, 1963) of a practitioner. More specifically, the research shows how risk is mainly discussed in the socialization and the confirmation stages of a participant's incorporation into a group, while the preliminary steps of presocialisation and initiation are poorly marked by considerations of risks. The sample for this project consists of 20 participants, sixteen slackline practitioners and four parkour *traceurs*.

Keywords: risk, career, lifestyle sport, subculture, youth, edgework, socialisation, Montreal, Parc Jarry, Parc du Mont-Royal

REMERCIEMENTS

Arriver à la fin de ce laborieux travail de recherche n'aurait pas pu être possible sans l'aide de plusieurs personnes. Je tiens tout particulièrement à remercier ma directrice de recherche Julie-Anne Boudreau d'avoir trouvé autant de temps pour suivre l'évolution de mes travaux entre ses nombreux projets académiques et ses obligations de mère. Je souhaite également remercier l'INRS pour les bourses accordées pendant mes études qui ont grandement facilité le travail de recherche qu'exige la rédaction d'un mémoire. Mes compagnons de cohorte, ici, au centre UCS, m'ont également offert un soutien moral sans lequel je n'aurais pas trouvé le courage de persévérer jusqu'au bout. Une mention spéciale en ce sens s'adresse à Maude Cournoyer-Gendron, Philippe Poliquin, Brigitte St-Amour, Guillaume Tremblay Boily et Gabrielle Perras-St-Jean. Enfin, je tiens à remercier mes collègues du VESPA, Renaud Payant-Hébert, Mathieu Labrie, Joëlle Rondeau, Claudio Ribeiro et Denis Carlier, qui ont su tolérer ou partager mon enthousiasme naturel pour des sujets parfois profonds, parfois complètement impertinents et avec lesquels l'amour du café constitue un lien affectif sincère.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	ix
Liste des figures	x
Introduction	1
Chapitre 1 : Un survol de la slackline et du parkour	6
Un aperçu contextuel de la slackline	6
<i>L'appropriation de l'espace public par la pratique de la slackline</i>	10
Le parkour ou la création d'un terrain de jeu perpétuel	13
Le contexte montréalais pour les <i>lifestyle sports</i>	15
Chapitre 2 : Le risque et ses sous-cultures, des concepts dynamiques	17
<i>Edgework</i> , société du risque et <i>lifestyle sport</i> ou comment se libérer des conventions	17
<i>Le risque, le danger, la peur ou la menace? Des subtilités fondamentales</i>	22
<i>La prise de risque et ses effets sur l'identité</i>	23
Un cadre conceptuel inspiré de la sociologie de la déviance	27
<i>Un aperçu du débat sur le concept de sous-culture</i>	31
Questions de recherche et hypothèses	34
Chapitre 3 : Méthodologie	37
Accès au terrain et recrutement.....	38
Conduite des entrevues et analyse des données	42
Limites de la méthodologie et considérations éthiques	42
Chapitre 4 : Vers une typologie du risque	47
Risques individuels	47
<i>Risques physiques</i>	48
<i>Risques psychologiques</i>	49
<i>Risques légaux</i>	49
Risques collectifs	51
<i>Risques environnementaux</i>	51
<i>Risques sociaux</i>	51

Le risque et la fonction des espaces	52
Chapitre 5 : Percée dans le monde des lifestyle sports : de la présocialisation à la confirmation.....	56
Les débuts en slackline : une question d’opportunité et de curiosité.....	56
<i>Le risque, la présocialisation et l’initiation</i>	<i>57</i>
Pourquoi pratiquer un <i>lifestyle sport</i> ? Le dépassement de soi au centre des motivations	59
Les conséquences des <i>lifestyle sports</i> sur la vie des adeptes	61
La socialisation et la transmission d’éléments sous-culturels.....	63
<i>La poursuite de l’activité ou le début d’une quête de soi</i>	<i>64</i>
<i>Le contrôle du risque dans le contenu culturel de la slackline et du parkour.....</i>	<i>68</i>
Des contrôles sociaux sur le risque pour éviter l’étiquetage.....	73
<i>Interagir avec l’extérieur.....</i>	<i>73</i>
Mobiliser son environnement et s’approprier l’espace.....	80
La confirmation en slackline ou démontrer que l’on connaît ses limites	82
<i>Un travail sur soi et une mise en scène</i>	<i>84</i>
Conclusion.....	86
Annexe 1	93
Annexe 2 : Les risques selon les données signalétiques	94
Annexe 3 : Tableaux des données signalétiques.....	95
Annexe 4 : L’arbre de codage	96
Annexe 5 : Le questionnaire d’entretien	99
Annexe 6 : La fiche signalétique.....	101
Annexe 7 : Le document d’information.....	102
Annexe 8 : Le formulaire de consentement.....	104
Bibliographie	105

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1: Répartition des extraits d'entrevues selon les participants	41
Tableau 5.1 : Passages sur le risque dans les extraits sur les motivations	65
Tableau 5.2 : Les manifestations du risque dans la socialisation	66
Tableau 5.3 : La présence du risque dans les comportements encouragés par le groupe.....	70
Tableau 5.4 : Les risques associés aux personnes extérieures au groupe	73
Tableau 5.5 : Le rôle de l'espace pour la socialisation.....	81
Tableau A.1 : La répartition des nœuds de codage et des sous-nœuds	93
Tableau A.2.1 : Les types de risque présents selon l'assiduité.....	94
Tableau A.2.2 : Les types de risque présents selon l'ancienneté	94
Tableau A.3 : Les données signalétiques.....	95

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : La slackline aux Tams-Tams du Mont-Royal	5
Figure 1.2 : Système de tension Gibbon	7
Figure 1.3 : Système de tension traditionnel avec des mousquetons	7
Figure 1.4 : Pratique de la trickline	8
Figure 1.5 : Système de poulie servant à tendre une longline ou une trickline faite en sangles tubulaires.....	8
Figure 1.6 : Pratique de la longline.....	9
Figure 1.7 : Lieu principal pour la slackline au parc Jarry	12
Figure 1.8 : Lieux principaux pour la slackline au parc du Mont-Royal	12
Figure A.4.1 : Arbre des thèmes de codage.....	91
Figure A.4.2 : Arbre des thèmes de codage suite 1	97
Figure A.4.3 : Arbre des thèmes de codage suite 2	98

INTRODUCTION

On a vu apparaître dans les dernières années au Québec plusieurs campagnes pour encourager la population à prendre moins de risques pouvant compromettre leur vie : celles visant l'alcool au volant comme *Ralentir, faut le dire*¹ (2014), *Lorsqu'on boit, on ne conduit pas* (2013) ou *Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!* (2002-2003) et les interventions annuelles contre le tabagisme du défi *J'arrête, j'y gagne!*² sont de bons exemples, pour ne nommer que les plus récents. En fait, malgré ces dispositifs pour inciter les citoyens à adopter des comportements sécuritaires et favorables au maintien d'une bonne santé, plusieurs personnes continuent de se placer volontairement dans des situations risquées où ils se retrouvent en danger de mort, de blessures graves ou de menace psychologique intense. Et ce, que ce soit par la prise de stupéfiants, l'accomplissement de méfaits ou par la pratique de sports dits «extrêmes». En fait, selon Brymer (2012), ces activités sportives seraient même en hausse de popularité depuis quelques décennies. Qu'il s'agisse ou non d'une conséquence imprévue des campagnes de sensibilisation, ces sports soulèvent des débats dans l'espace public relativement à la santé, à la gestion des espaces ou à la cohabitation. En ce sens, ils constituent un sujet d'études urbaines auquel il est pertinent de s'attarder.

Apprendre à la fois à se placer volontairement dans des situations de plus en plus risquées et à gérer la progression de sa prise de risque personnelle constitue un trait particulier des *lifestyle sports* (Wheaton 2004). Certains de ces sports ont également permis la constitution de communautés et de sous-cultures par ceux qui font de cet exercice un élément fondamental de leur identité (Wheaton 2010). C'est le terme de *lifestyle sport* que je retiendrai pour mon mémoire, dans la mesure où il représente un type d'activité sportive vécue comme un mode de vie plutôt qu'un simple loisir. Plusieurs des groupes de *lifestyle sports* se déploient en ville. En effet, que ce soit par l'utilisation d'un mobilier destiné aux fins de la pratique comme les *skateparks*, par l'appropriation de nouveaux espaces comme dans le cas du parkour ou par le biais de festivals de cirque et d'arts de rue, la présence des sports alternatifs augmente en milieu urbain (Saville 2008). Ma recherche se centre sur deux de ces groupes de sport : la slackline et le parkour.

¹ Ralentirfautledire.ca

² <http://www.defitabac.qc.ca/fr/accueil>

Ce mémoire a pour but de comprendre la place qu'occupent différentes manifestations du risque dans le processus de construction et dans la confirmation de l'identité des membres des groupes de *lifestyle sports*. Pour ce faire, la recherche analyse les formes que prend le risque à chaque étape de la carrière (Becker 1963) d'un adepte de *lifestyle sport*. Plus précisément, nous verrons comment le risque est surtout présent dans la socialisation et la confirmation d'un participant alors que les étapes préliminaires de présocialisation et d'initiation sont très peu teintées par celui-ci. Parmi les éléments culturels liés au risque appris par le contact avec un groupe de pratique on note des valeurs et des comportements encouragés, notamment des mécanismes de contrôle du risque. Enfin, certains lieux publics permettent des transferts de connaissances sur le risque entre les adeptes d'un même *lifestyle sport* en lien avec les dynamiques internes au groupe.

Les études psychologiques portant sur les motifs qui incitent les individus à pratiquer des activités risquées sont nombreuses et fournissent d'intéressantes typologies de personnalités pour les hommes et les femmes (Lyng 1990; Cazenave, Le Scanff, Woodman, 2007 ; Olstead 2011). D'autres ont plutôt regardé les corrélations entre certaines dispositions biologiques pour expliquer le comportement de recherche de sensations fortes (Roberti 2003). Le réductionnisme biologique étant présent à l'intérieur de certaines branches scientifiques en ce qui a trait à la prise de risque, d'autres chercheurs ont plutôt abordé le sujet de façon sociologique en démontrant comment le rapport des adeptes à l'espace se transforme par le sentiment de peur qui teinte et motive la pratique de sports extrêmes (Saville 2008 ; Lupton et Tulloch 2002).

Bien que le terme de sous-culture pour désigner les groupes de gens pratiquant des *lifestyle sports* revienne dans ces travaux, il semble y avoir peu d'études se penchant sur l'insertion des adeptes dans ces groupes et sur la confirmation de leur identité par leurs pairs autour de la notion de risque. Des travaux classiques tels que *Outsiders* (Becker 1963) ou *Edgework: A Social Psychological Analysis of Voluntary Risk Taking* (Lyng 1990) abondent pourtant en ce sens. On peut croire que ces groupes occupent une fonction particulière dans la vie des adeptes étant donné les caractéristiques spécifiques que l'on note pour plusieurs d'entre eux (style vestimentaire, musique, attitude, etc.). On peut soupçonner également qu'une certaine vision de la réalité, du risque et des lois contribue à forger l'identité des membres de ces sous-cultures puisque la prise de risque volontaire inhérente aux *lifestyle sports* s'éloigne du discours commun des institutions sur la sécurité. Comme l'explique Michele Donnelly (2006), les études ont comme unités d'analyse les « *core members* » des groupes et négligent le processus par lequel un individu devient central au groupe.

Enfin, en choisissant de pratiquer en ville, les adeptes des *lifestyle sports* s'exposent à des risques multiples. On doit ajouter les risques d'arrestations, d'amende, d'emprisonnement, les éventuels besoins de mobilisation pour faire reconnaître leur présence comme légitime, etc. Bref, étudier la sous-culture des *lifestyle sports* permettra de voir comment le rapport de certains individus avec le risque peut les rassembler dans un même groupe en encourageant des activités, dans ce cas-ci des sports, ayant une dynamique identitaire particulière autant qu'un rapport propre à l'espace urbain. Il faut comprendre comment la gestion ou le contrôle du risque devient un apprentissage parallèle à la pratique d'un *lifestyle sport* et comment elle joue sur l'intégration d'un nouvel adepte au groupe de *lifestyle sport*.

Comprendre ce fonctionnement permet d'éclaircir les mécanismes d'insertion aux groupes « déviants », pour reprendre le terme de Becker (1963). Plus précisément, ce mémoire se penche sur la façon dont le sens octroyé au risque par les individus vient jouer ou non sur les interactions au sein des groupes de pratique. De plus, dans un contexte urbain, les *lifestyle sports* jouissent d'une visibilité particulière. Étudier les risques qui y sont associés permet alors de voir la « déviance » sous un jour moins négatif qu'il est courant d'observer dans la littérature scientifique très souvent axée sur la délinquance.

Ainsi, dans le document qui suit je présenterai dans un premier temps les deux sports qui ont servi d'exemple de *lifestyle sport* pour constituer mon échantillon. Il y a d'abord la slackline, une forme de funambulisme où l'adepte évolue sur une sangle élastique accrochée entre deux arbres, et le parkour, une forme de gymnastique «du bitume» se pratiquant avec les structures urbaines existantes. J'en décrirai les variantes internes ainsi que le contexte particulier de Montréal pour l'exercice de ces sports.

S'en suivra une revue de littérature sur les principaux concepts que j'ai utilisés, le cadre théorique ainsi que les objectifs de recherche. Je détaillerai dans un premier temps ce qu'impliquent les concepts d'*edgework* et de *lifestyle sport* pour l'identité et la prise volontaire de risque. Je relaterai ensuite les écrits axés sur les impacts de la société du risque sur l'identité. Pour effectuer une telle recherche, l'approche de l'interactionnisme symbolique est pertinente. Le regard microsociologique de cette approche offre la possibilité de comprendre le sens que les individus donnent eux-mêmes à leurs actions. Il permet également d'observer comment ce sens est construit à travers la trajectoire de vie des membres ainsi que par leurs interactions au sein du groupe et avec l'extérieur du groupe. L'interactionnisme symbolique permet de mettre en lumière les informations transmises entre les membres de la sous-culture et de constater la place du risque dans ces communications. Je revisiterai donc par la suite les

questions de sous-cultures et les comportements déviants et l'utilité du concept de carrière pour faire le lien entre le risque et la construction identitaire.

Puisque l'approche de cette recherche se situe à un niveau microsociologique et se place dans une optique compréhensive du phénomène, les méthodes qualitatives ont été privilégiées. Seront présentés au chapitre trois; la démarche méthodologique comprenant l'accès au terrain et le recrutement des participants, le processus des entrevues et de l'analyse des données, la présentation des thèmes de codage et l'arbre d'analyse qui s'est dégagé des entrevues, et enfin, les limites et considérations éthiques de cette méthode de travail.

L'analyse des résultats se divise en deux chapitres. Le premier offre une typologie du risque qui a émergé des discours des interviewés. J'y expose la définition du risque élaborée par les sujets de la recherche et la distinction entre les risques individuels (risques physiques, psychologiques et légaux) et collectifs (environnementaux et sociaux) qu'ils ont identifiés. Dans ce même chapitre, je rends compte des fonctions attribuées aux espaces relativement aux risques qui entourent la pratique d'un *lifestyle sport*. On note la fonction sociale, la fonction émotive et la fonction utilitaire. Le second chapitre d'analyse détaille chaque étape du processus de socialisation pour les groupes de slackline et de parkour mettant en lumière la présence et le rôle du risque dans celles-ci. Une attention particulière est donnée aux formes de contrôle du risque et aux dynamiques de transfert de connaissances sur le sujet.

En conclusion, je reviens sur les constats de la recherche, les limites du mémoire et les applications concrètes auxquelles les résultats pourront contribuer dans la société, notamment en soutenant les nouvelles approches des programmes d'intervention communautaire.

Figure 1.1 : La slackline aux Tams-Tams du Mont-Royal



Source (Maude Séguin 2014)

CHAPITRE 1 : UN SURVOL DE LA SLACKLINE ET DU PARKOUR

Un aperçu contextuel de la slackline

La slackline est un sport indirectement issu de l'escalade qui serait apparu vers la fin des années 70 en Californie. Les grimpeurs en expédition accrochaient leurs sangles entre deux arbres à l'aide de mousquetons pour pratiquer leur équilibre lors des jours où ils ne pouvaient pas escalader les parois. (slackline.com) Plus concrètement, cette activité implique que le « slacklineur »³ se tienne en équilibre sur une sangle élastique ancrée entre deux arbres et y effectue des figures ou des acrobaties. En guise de comparaison, une activité équivalente serait de faire des bonds sur un trampoline de 2,5 cm de largeur (Desautels 2010). Souvent confondue avec le fil de fer, la slackline a aussi ceci de particulier que le slacklineur n'utilise pas de balancier pour se tenir sur la corde. En effet, la tension de celle-ci variant entre le milieu et les extrémités rend l'utilisation d'un balancier nuisible pour marcher dessus puisqu'il empêche les slacklineurs de se rajuster aux rebonds que provoque l'élasticité de la corde.

De plus, le matériau de la corde peut varier selon le type de slackline pratiqué. Un des fournisseurs principaux de slackline dans le monde est la compagnie Gibbon qui offre des sangles larges, assez rigides et principalement utilisées pour faire des acrobaties près du sol. C'est ce qu'on appelle le *trickline*. Plusieurs formats existent, la *flowline*, la *surflin*e et la *jibline* en sont des exemples et leurs distinctions se situent au niveau de leur largeur et de leur élasticité. Un autre type de corde employée pour la *trickline* est une sangle tubulaire doublée en nylon et tendue à l'aide de poulies industrielles. Ce modèle est plus mince et a moins tendance à tanguer horizontalement que le type Gibbon.

On retrouve aussi la slackline de type traditionnel qui est beaucoup plus en vogue à Montréal. Celle-ci est constituée d'une sangle tubulaire d'un pouce de large en nylon (donc pas doublée) et tendue à l'aide de mousquetons. Cela forme un système de poulies improvisé servant à tendre la ligne jusqu'à l'obtention de la tension désirée. Ce type de corde sert généralement pour des installations ayant moins de vingt mètres.

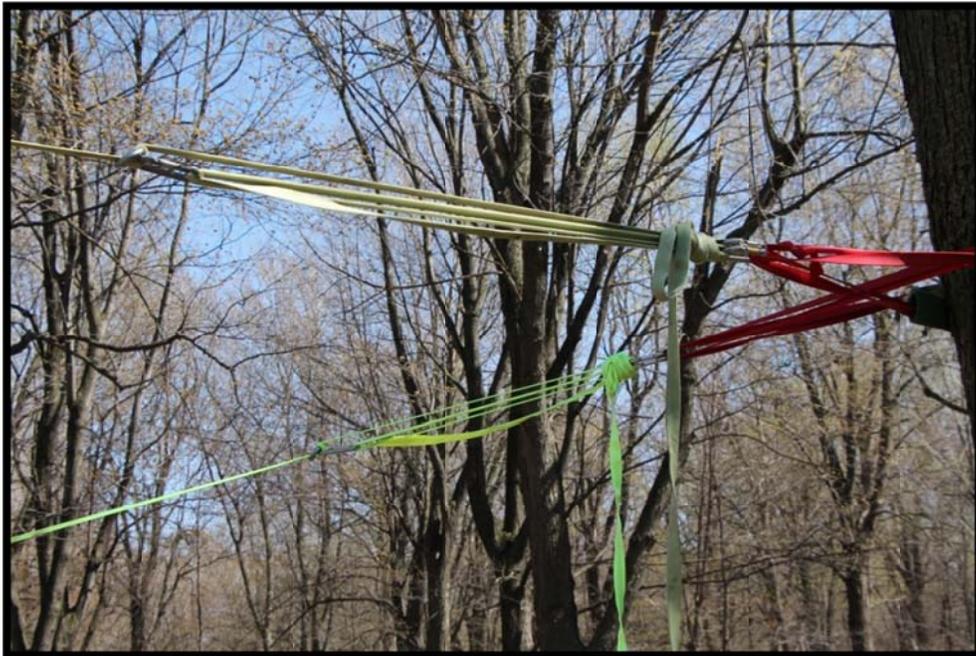
³Le terme « slacklineur » a été choisi pour désigner les personnes qui pratiquent la *slackline*, puisqu'aucune traduction en français n'a été proposée dans la revue de la littérature. Il a été directement tiré d'entrevues, où des extraits ont été sélectionnés pour appuyer la réflexion présentée dans le cadre du présent travail

Figure 1.2 : Système de tension Gibbon



Source (Maude Séguin 2014)

Figure 1.3 : Système de tension traditionnel avec des mousquetons



Source (Maude Séguin 2014)

Figure 1.4 : Pratique de la trickline



Source (Maude Séguin 2014)

Figure 1.5 : Système de poulie servant à tendre une longline ou une trickline faite en sangle tubulaire



Source (Maude Séguin 2014)

Ensuite, on retrouve la longline, une sous-catégorie de la slackline où le sportif doit franchir une longueur significative en marchant sur la sangle de polyester. Le record mondial tenu par Lukas Irmler est à ce jour de 310m. La pratique de la longline nécessite de grandes étendues ouvertes et déboisées, ainsi que des arbres assez matures pour soutenir une tension équivalent parfois à deux tonnes (slacklinemontreal.com). La hauteur des ancrages varie en fonction du poids du slacklineur et se situe généralement entre 1,7m et 3m de hauteur pour éviter que le marcheur touche au sol au milieu de son trajet. Dans le cas du record mondial de 310m, Irmler avait posé ses ancrages à près de 4m de hauteur (lukas-irmler.com). La longline se pratique sans harnais d'attache, car lors d'une chute, le slacklineur a avantage à se rattraper à la ligne ou à apprendre à tomber au sol pour éviter de se faire mal. Certains interviewés identifient ce type de slackline comme étant le plus dangereux compte tenu des possibilités de chute, mais plusieurs jugent également ces risques comme trop bénins pour vraiment considérer la longline comme dangereuse.

Figure 1.6 : Pratique de la longline



Source (Maude Séguin 2014)

Enfin, il existe la highline, une forme de slackline pratiquée en hauteur. On appelle highline, une slackline qui nécessite un harnais d'attache. La hauteur peut varier de 5m à plusieurs centaines de mètres tout comme les longueurs. La sangle de nylon «type 18» est tendue et soutenue par une autre sangle de sécurité pour éviter toute catastrophe en cas de bris de matériel. Il est admis et répandu par l'ensemble de la communauté pratiquant le highline de doubler chaque élément de l'installation pour prévenir les chutes mortelles en cas de bris. Nous le verrons, c'est à ce stade que le risque psychologique décrit par les interviewés sera le plus intense. L'environnement peut aussi être très différent allant de grands arbres à des pics rocheux de montagnes ou même des montgolfières. En effet, un ambassadeur de la discipline, Andy Lewis, a réussi à marcher une corde tendue entre deux montgolfières à 4000 pieds (1219,2 m) du sol le 18 février 2014 inscrivant un nouveau record du monde en hauteur. Il a réussi cet exploit suivant la première tentative infructueuse de ses homologues français en janvier dernier (Montaz-Rosset 2014). En ce qui les concerne, la pratique de highline est jumelée à celle du *BASE jumping*, ce qui fait qu'au lieu de s'attacher à la corde avec un harnais de sécurité, les slacklineurs portent un parachute et tombent carrément dans le vide s'ils échouent leur objectif. Sensations fortes garanties. Notons toutefois qu'un petit nombre d'adeptes se rendent à ce niveau et que peu de personnes, même ceux pratiquant la highline, souhaitent faire de même.

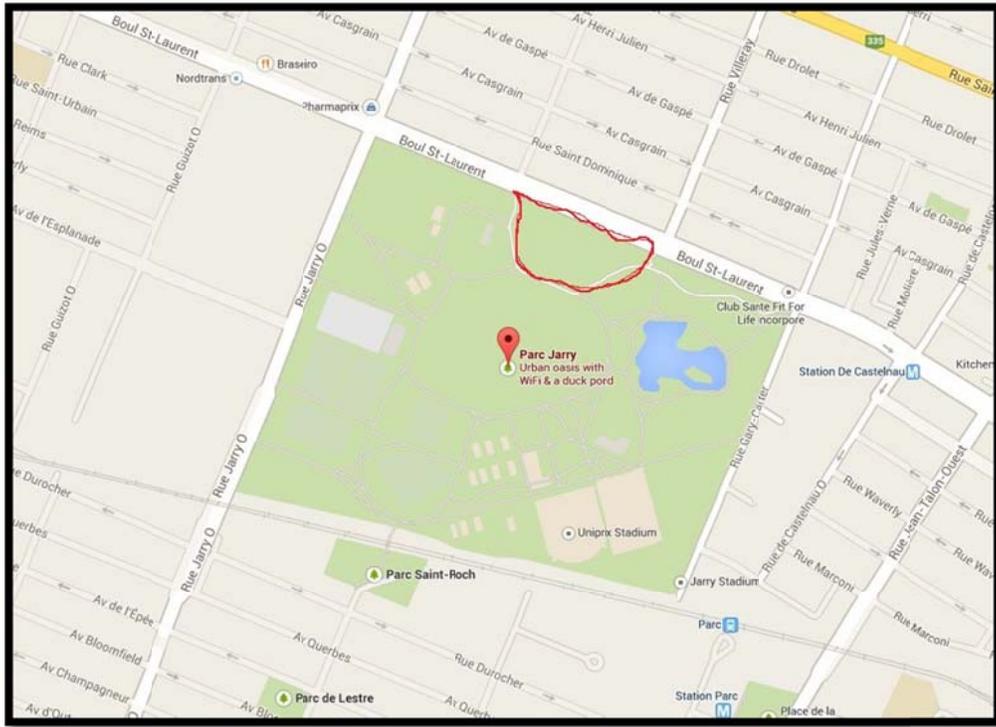
L'appropriation de l'espace public par la pratique de la slackline

Plus concrètement, la slackline en ville se pratique dans les parcs publics. Durant les jours les plus achalandés, il est possible de compter une vingtaine de cordes de différentes longueurs accrochées côte à côte dans certains parcs de Montréal. Elles mesurent pour la plupart entre cinq et vingt mètres de long. Conséquemment, une portion considérable de l'espace est occupée par les slacklineurs. Pour eux, l'aménagement physique de l'espace influence grandement les paramètres de pratique, car, pour que le niveau de difficulté augmente, les slacklineurs doivent changer leur environnement immédiat. Par exemple, afin d'avoir une plus longue distance à parcourir sur la sangle, ils auront besoin d'arbres plus distancés, de terrains vastes et déserts, donc de plus d'espace. Un espace approprié se transforme en terrain de jeu éphémère. Les cordes offrent des possibilités d'entraînement différentes, certains slacklineurs ajusteront leur matériel en fonctions du type de cordes déjà installées à leur arrivée, dans le but d'élargir l'éventail. Placées en réseaux, les cordes forment un parcours que les plus habiles s'amuse à franchir sans tomber.

Une fois l'équipement installé, il devient difficile pour les slacklineurs de s'adapter aux changements qui s'opèrent autour du territoire occupé. En effet, la mise en place de certaines sangles en hauteur ou de longlines peut solliciter les efforts de plus d'une personne et prendre jusqu'à 30 minutes d'installation. En ce sens, lorsqu'ils occupent l'espace disponible entre les arbres, les slacklineurs le transforment en domaine exclusivement voué à ces fins (Karsten et Pel 2001). Il existe donc des logiques d'appropriation de l'espace propres à la pratique de la slackline et sous-tendues par une problématique de cohabitation avec les autres usagers des parcs.

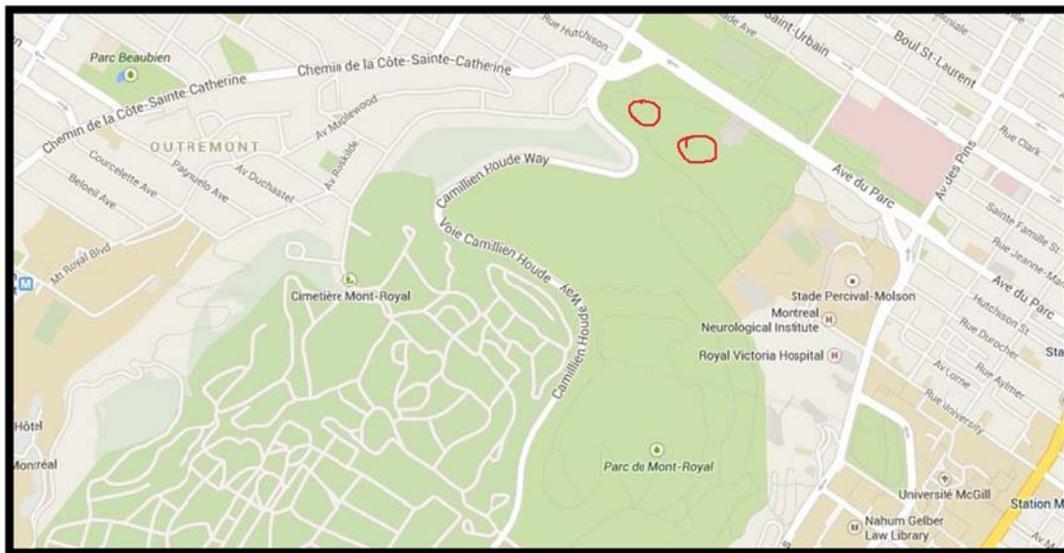
Les parcs les plus connus pour être investis par la slackline à Montréal sont le parc du Mont-Royal (principalement à l'entrée sur l'Avenue du Parc) et le parc Jarry dans l'arrondissement de Villeray. Tous deux offrent les conditions nécessaires à la pratique du sport en plus d'être caractérisés comme des espaces pluridisciplinaires et tolérants par les interviewés. En effet, le parc du Mont-Royal et principalement l'événement des Tams-Tams le dimanche rassemble depuis des années une population hétéroclite et accueille des activités de cirque sans faire l'objet d'intervention policière. Dans le cas du parc Jarry, il offre déjà de multiples installations sportives (skatepark, piscine, terrain de baseball, de tennis, de soccer, de basketball, etc.) et plusieurs activités s'approprient déjà les espaces restants comme certaines équipes de *ultimate frisbee* ou de hockey bottine. On y voit même des cours de yoga en plein air. La pratique de la slackline et de la longline ne se fait donc pas dans un territoire étranger puisque le parc en entier semble avoir été conçu pour le sport.

Figure 1.8 : Lieu principal pour la slackline au parc Jarry



Source (Maude Séguin 2014)

Figure 1.9 : Lieux principaux pour la slackline au parc du Mont-Royal



Source (Maude Séguin 2014)

Avant 2010, les slacklineurs avaient pour habitude de se rassembler au parc Lafontaine situé dans l'arrondissement central du Plateau-Mont-Royal. Ils ont cependant renoncé à cet espace à la suite de répressions des autorités de l'arrondissement qui commençaient à leur donner des amendes en vertu de l'article 10-020 qui interdit d'accrocher quoique ce soit aux arbres et au mobilier urbain. Il faut donc comprendre que l'activité transgresse ce règlement, mais elle est tolérée dans la plupart des arrondissements de la ville. Cette tolérance inégale entre les arrondissements soulève elle aussi des réflexions sur la cohabitation dans les parcs publics et la gestion de ceux-ci par les autorités sur lesquelles nous reviendrons.

La nécessité des parcs publics pour exercer la slackline est facilement perceptible en raison de ses besoins en termes de grands espaces, mais la fonction sociale des parcs lui est également vitale. En effet, les possibilités de rassemblement sont à prendre en considération dans le choix d'un parc plutôt qu'un autre pour pratiquer. Un trait typique des *lifestyle sports* est qu'ils regroupent les pratiquants en communauté. Grâce à celle-ci, les techniques et les savoir-faire se transmettent pour que chacun progresse dans sa pratique individuelle. Il importe donc que le parc soit stratégiquement situé pour qu'un grand nombre de slacklineurs le fréquentent. C'est ce qui explique en partie que les parcs centraux soient désormais des lieux de références pour pratiquer la slackline. Cela explique également l'importance de résoudre les problèmes de cohabitation avec les autres usagers dans le but de préserver la tolérance dont jouit la pratique et d'éviter d'autres interdictions comme celle du parc Lafontaine.

Le parkour ou la création d'un terrain de jeu perpétuel

Le parkour, aussi appelé art du déplacement, est un autre *lifestyle sport* qui consiste à se déplacer d'un point A à un point B de la façon la plus efficace et créative possible. Le sportif se retrouve donc à enjamber des bancs ou des structures, à escalader des murs, sauter d'un obstacle à un autre pour effectuer son trajet. C'est une véritable gymnastique du bitume. Bien que l'activité soit aujourd'hui associée, du moins en Europe, aux jeunes des banlieues suite à la sortie du film *Yamakasi- Les Samouraïs des temps modernes* en 2001 et à la croissance en popularité de ce sport par la suite, les origines du parkour sont diffuses. En effet, l'idée de se déplacer ou de courser en franchissant différents obstacles existe depuis longtemps comme le démontre son utilisation dans l'entraînement militaire et dans l'hébertisme (Fuggle 2009).

Cependant, le fait de pratiquer ces activités en milieux urbains est récent. Ceux qu'on considère comme les précurseurs du parkour au début des années 1990 sont David Belle et Sébastien Foucan. Ils formaient un groupe avec leurs compagnons et se surnommaient Yamakasi, l'inspiration du film du même nom. Les bases du parkour provenaient essentiellement de l'armée française par l'entraînement du «parcours du combattant» et des arts martiaux. La discipline s'est développée grâce à ceux qui voulaient s'entraîner en ville, en reproduisant aléatoirement et de façon créative des pistes d'hébertisme un peu partout (Fuggle 2009). Tous les interviewés de parkour de cette recherche ont mentionné ce film comme un moment marquant d'inspiration ou de reconnaissance envers ce qu'ils avaient déjà l'habitude de faire naturellement dans leur environnement.

Pour résumer, mes sujets d'entrevues ont identifié deux types de parkour. Celui étayé précédemment consistant à évoluer sur un trajet et le *free running* qui est un parkour plus acrobatique où, par exemple, le protagoniste en plus de sauter par-dessus une clôture effectuerait un saut périlleux en même temps. Les deux caractéristiques principales du fonctionnement du parkour selon Belle (Fuggle 2009) sont d'une part l'efficacité et d'autre part l'élégance. Tout comme pour la slackline, il n'y a pas de règles fixes et les seules limites sont liées aux capacités physiques et créatives des adeptes pour développer de nouveaux trajets.

Le parkour à Montréal se pratique dans des endroits riches en «spots», c'est-à-dire des endroits où le mobilier ou la structure des bâtiments sont propices à la réappropriation. Les lieux privilégiés sont l'esplanade du stade olympique, les quais du Vieux-Port de Montréal, le quartier chinois et le centre-ville de façon plus générale. Il est aussi fréquent de voir des traceurs pratiquer sur le terrain de l'INRS centre Urbanisation Culture et Société. À leur tour, les traceurs de parkour transgressent les règles relatives au mobilier urbain. Il faut toutefois rajouter que différemment de la slackline, ils utilisent également des terrains privés et semi-privés ce qui est susceptible de créer davantage de conflits avec les autorités et la population. Les avertissements de gardiens de sécurité ou des forces de l'ordre sont beaucoup plus fréquents dans ce *lifestyle sport* et peuvent donc jouer de façon plus déterminante sur l'identité des sportifs. C'est une dimension importante dont il faudra tenir compte dans le travail d'analyse qui suivra. Micheal Atkinson (2009) décrit le parkour comme un mouvement urbain anarcho-environnementaliste. C'est pour lui une perturbation des acquis culturels sur l'environnement urbain dans la population en ce sens que les traceurs ont la volonté de transformer les zones urbaines pour en faire de nouveaux terrains de jeu évasifs et collectifs.

Le contexte montréalais pour les *lifestyle sports*

Le discours des interviewés sur Montréal révélait certaines caractéristiques perçues de la ville pouvant expliquer la popularité montante de ces sports, ou du moins les attraits qu'elle possède pour les pratiquer. D'abord, l'architecture et le cadre bâti de certains quartiers offrent plusieurs possibilités créatives pour les pratiquants de parkour. Ils représenteraient aussi plusieurs possibilités pour tendre des slacklines ou des highlines, mais la complexité de la démarche dans ce cas empêche les slacklineurs d'y songer sérieusement. En effet, il n'est pas évident pour eux de quitter les lieux aussi rapidement que les traceurs dans un contexte de pratique illégal. Ils doivent donc accomplir de lourdes démarches administratives pour convaincre les propriétaires de bâtiments de les laisser faire. Autrement, ils doivent assumer les risques légaux qui y sont liés.

Puis, la présence de nombreux parcs publics dans les quartiers centraux de la ville de Montréal est un facteur déterminant pour comprendre la croissance en popularité de la slackline. Par exemple, lors des Tams-Tams du Mont-Royal, les arbres se couvrent non seulement de slacklines, mais également d'anneaux et de grands rubans où des amateurs de cirque ou des élèves de l'école nationale viennent y pratiquer au soleil. Le parc Jarry, quant à lui, est situé à une proximité relative de plusieurs centres de santé, de yoga, de méditation, du pavillon de physiothérapie de l'Université de Montréal, de la TOHU et des bureaux du Cirque du Soleil, ce qui peut laisser penser à une identification relative du quartier autour de ces activités. Ces propos rappellent les réflexions d'Annick Germain (2013) sur la montréalité. L'aménagement des quartiers a fait des espaces publics des lieux privilégiés d'interactions sociales expliquant en partie la cohabitation paisible entre des groupes d'appartenance culturelle différente. Si les parcs, les espaces publics et les espaces interstitiels ont pu jouer un rôle sur la cohabitation interethnique, il est possible que les mêmes circonstances jouent en faveur de l'acceptation du public envers des groupes de *lifestyle sports* dans ces mêmes lieux. Dans le sens où l'exposition et l'interaction qu'ils favorisent engagent des contacts répétés généralement dépourvus d'une volonté de dominer ou de réprimer l'autre. Montréal propose déjà des modèles de cohabitations particuliers (Olazabal 2006) ce qui pave peut-être le chemin à une plus grande ouverture du public envers les activités ou les groupes non conventionnels. Le rôle du parc du Mont-Royal a été déterminant dans la popularisation de la slackline à la suite des rassemblements informels qui s'y déroulent tous les dimanches depuis plus de cinq ans. Ceci

soulève la spécificité de ce parc pour la Ville de Montréal et pour ses habitants. (Debarbieux et Perraton 1998)

Enfin, la culture du groupe de slackline à Montréal serait différente de celle des autres villes du fait qu'elle serait axée sur le bien-être, la méditation et le yoga. Les gens de Montréal se font même reconnaître par leur style à l'étranger, notamment lors d'événement de highline.

The Montreal community is much more calm. Like a crowd of people who do yoga. Something relax and aware. In the state people are louds and more for party. –Jason, 4 ans de pratique

La jeunesse associée à la ville ainsi que la culture du cirque et des arts de rue qui y prévalent participent à l'émergence et à l'ouverture de la population vis-à-vis des *lifestyle sport*. C'est du moins ce qui est perçu par les adeptes de ces sports.

And Montreal is a circus town compared to the rest of North-American cities. A lot of circus groups come from Montreal. So the acceptance for activities that are out of the norm is much higher here than in the rest of North-America. I feel people would approach more people doing slackline in park instead of seeing them as weirdos – Jason, 4 ans de pratique

D'ailleurs, plusieurs traceurs et quelques slacklineurs obtiennent des contrats de performance de cirque vu la polyvalence technique que certains acquièrent.

Plusieurs points doivent cependant être pris en compte pour avancer sur la question de la cohabitation paisible puisque ce ne sont pas tous les *lifestyle sports* qui l'atteignent. Les activités utilisant le mobilier urbain privé, ou public, mais hors des parcs, n'obtiennent pas le même traitement de tolérance. Du moins, la différence est marquée avec les pratiquants de parkour ayant eu beaucoup plus d'interpellations de policiers ou de gardiens de sécurité pendant leur pratique que les slacklineurs. Cela est en partie dû au fait qu'ils ne se restreignent pas aux parcs pour s'exercer. Ceci met en lumière un autre point important pour assurer une cohabitation paisible, soit la reconnaissance mutuelle de l'usage de chacun de l'espace comme légitime. (Remy 1990) Nous reviendrons sur cette question au chapitre cinq.

CHAPITRE 2 : LE RISQUE ET SES SOUS-CULTURES, DES CONCEPTS DYNAMIQUES

Le mémoire qui suit utilise des concepts complexes dont certains font également l'objet de débats théoriques. Cette revue de la littérature est donc essentielle pour situer le lecteur et justifier l'utilisation de ces concepts dans la recherche. Palliant les explications manquantes sur la prise volontaire de risque dans la littérature sur la société du risque, le concept de *edgework* élaboré par Stephen Lyng (1990) offre un cadre intéressant pour harmoniser les questions sur la société du risque plus généralement et la prise de risque pour le plaisir. Le concept de *lifestyle sport* (Wheaton 2004) nous informe sur les spécificités identitaires et structurelles des sports pris comme objet d'étude dans ce mémoire. Dans le prochain chapitre, je poserai cette première question : comment la notion de risque a-t-elle été abordée jusqu'à maintenant pour étudier les *lifestyle sports*? Je développerai par la suite mon cadre conceptuel.

***Edgework, société du risque et lifestyle sport* ou comment se libérer des conventions**

Le concept de *lifestyle sport* a été élaboré par Belinda Wheaton (2004) pour désigner les activités sportives souvent qualifiées d'extrêmes ou d'alternatives. Elle soutient que ces sports émergents possèdent plusieurs caractéristiques particulières qui les distinguent des sports dits traditionnels comme la course à pied, le baseball, football, etc. Cette distinction sert essentiellement à démontrer que le sport, tout comme l'identité, ne relève pas d'une catégorie fixe. L'auteure énumère neuf caractéristiques pour définir ce qu'est un *lifestyle sport*. Elle note d'abord qu'il s'agit d'un phénomène historique récent, où l'on assiste à la création de nouvelles activités sportives ou à la réadaptation de sports traditionnels. Ensuite, ce sont le plus souvent des sports pratiqués individuellement, mais où la «communauté» sportive vient jouer un rôle important dans la progression de la pratique. Puis, ces sports sont principalement axés sur la participation des adeptes plutôt que sur le spectacle d'une compétition, bien que Wheaton reconnaisse que les sportifs sont conscients d'être regardés. Les *lifestyle sports* impliquent ensuite souvent la consommation de nouveaux objets et nouvelles technologies. Ils accueillent

les changements et l'innovation pour reformer le sport et pour renouveler les défis. L'exercice d'un *lifestyle sport* suggère également un engagement en temps et en argent substantiel pour adopter les attitudes et les autres éléments sociaux de la culture sportive. Ces activités relèvent aussi d'une idéologie participative promouvant le plaisir, l'amusement, l'accomplissement de soi (*self-actualization*), et la sensation de se laisser aller (*flow*). Bien que traduit par de nombreux termes, ce dernier élément est ressorti dans toutes les autres études que j'ai lues sur la prise volontaire de risque. Les *lifestyle sports* sont donc également caractérisés parce qu'ils présupposent une prise volontaire de risque pouvant causer des blessures physiques et même la mort. Pour certains de ces sports, le risque constitue pratiquement une finalité (ex : *BASE jumping*). Enfin, les *lifestyle sports* supposent un rapport à l'environnement particulier (ex : appropriation de nouveaux espaces, conquête de la nature) et un savoir-faire technique pour maîtriser son environnement, son corps et ses émotions. Un des objectifs de cette recherche constitue entre autres à voir en quoi le rapport au risque s'implique dans la création et la transmission de ce savoir-faire entre les membres d'une sous-culture de *lifestyle sport*. Bref, ces sports ont été abordés sous de nombreux points de vue qui seront discutés plus bas, dont des approches socioculturelle, psychologique, politique, féministe, etc. Et en lien avec plusieurs objets dont les politiques publiques (gestion de l'espace public, la santé), les médias de masse ou les industries qui les exploitent, le rapport à l'ethnicité, etc. Nous nous intéresserons particulièrement à la notion de risque qui entoure les activités de *lifestyle sport* et à ses manifestations.

Dans ses travaux, Beck (1986) défend que l'ère de la société industrielle ait été remplacée par une «ère du risque» où sa gestion occupe une place centrale. Ce faisant, la société de classe s'est estompée, mais les inégalités sociales persistent toujours. Il explique que les processus d'individualisation transforment ainsi l'ordre social en affaiblissant la conscience de classe et la solidarité de classe. Le politique perd de son pouvoir au profit des grands médias, des entreprises privées, des experts scientifiques et des groupes citoyens. Beck rappelle qu'il est difficile de lutter contre les risques, car il s'agit d'une potentialité immatérielle et intangible de problème social. Par exemple, il soulève la tendance des groupes mentionnés ci-haut à débattre sur le risque qu'un problème social survienne plutôt que de débattre sur la nature du problème directement. C'est ce qu'il appelle la société réflexive. La science et la recherche (bien que contestables sur plusieurs points méthodologiques) y occupent une place prépondérante et on voit y apparaître des experts de toutes les disciplines et sous-disciplines argumenter dans la sphère sociale. Beck prend la question environnementale en exemple. Alors qu'on pourrait croire à des mobilisations sociales importantes sur des enjeux liés aux risques dans ce

domaine, Beck soulève que la mobilisation peut devenir difficile. En effet, les risques environnementaux peuvent ultimement menacer les différentes classes sociales de façon égale, mais tant que le risque reste une potentialité et non une menace évidente, les plus démunis sont plus susceptibles d'accepter un risque à long terme pour continuer à subvenir à leurs besoins. Par exemple, une communauté où le manque d'emploi cause de graves problèmes économiques serait plus susceptible d'accepter qu'une usine de produits chimiques s'installe à proximité. Dans ce cas, combler les besoins monétaires immédiats prime sur si les risques à long terme de pollution des ressources, même s'ils pourraient engendrer de pires conséquences pour la communauté dans l'avenir. Paradoxalement, Beck propose que la baisse de la mobilisation citoyenne pour contrer les risques soit également le résultat de l'amélioration générale des conditions de vie des citoyens, et ce, même pour les plus démunis dans les sociétés occidentales. Sur le même sujet, Lyng (1990) avançait plutôt que l'aliénation et la perte de contrôle de la population sur le débat pourrait être une conséquence de la société du risque. Difficile d'être mobilisé sur des enjeux qui sont maintenus loin de notre compréhension et de nos intérêts par un flou scientifique et par des jeux de pouvoir. Ceci nous indique que le risque est plus acceptable quand il permet d'obtenir quelque chose de socialement approuvé ou de plus important socialement que la préservation et le statu quo. Le risque est aussi plus acceptable lorsqu'il semble loin de notre réalité.

Beck entrevoit des possibilités pour remplacer le tissu social traditionnel. D'abord, la disparition des frontières de classes additionnée à l'individualisation de la société permettraient la constitution de nouveaux groupes sociaux. Puis, la valorisation de l'individu et de l'expérience personnelle proposerait l'importance de la quête de «soi». Les gens se tourneront donc vers d'autres possibilités de groupes sociaux et de valeurs pour construire leur identité. Ces deux points rejoignent les explications de Lyng (1990) sur l'*edgework*, bien que Beck et Giddens n'aient pas approfondi leurs écrits sur la prise volontaire de risque autant que les mécanismes de contrôle sociaux sur des risques plus grands. Nous verrons dans ce mémoire comment le discours entretenu socialement sur le risque peut paradoxalement inciter des gens à prendre volontairement des risques pour obtenir d'eux-mêmes ce qui est plus enviable à leurs yeux que la préservation. C'est souvent le cas des *lifestyle sports*.

Nous devons toutefois adresser quelques critiques des écrits sur la société du risque. L'importance quasi paranoïaque du risque des analyses de Beck soulève des incohérences pour certains. Des auteurs comme Turner (1994) en soulèvent une en défendant que le risque n'a pas radicalement changé dans les trois derniers siècles comme le défend Beck. Les risques

des pandémies de peste ou autres maladies graves en comparaison avec les risques environnementaux décrits par Beck seraient-ils vraiment moins présents? Selon lui, la théorie de Beck ne tiendrait pas à un examen plus rigoureux des réalités historiques. Turner avance plutôt que les incertitudes sur les possibilités de survie chez les humains d'une autre ère sont tout compte fait assez semblables à nos anxiétés modernes. Le fait d'organiser la société selon le risque ne serait donc pas une nouveauté du 20^e siècle. D'autres reprochent à Beck de mettre trop d'insistance sur les choix rationnels et de manquer de compréhension des complexités subjectives des individus dans leur processus décisionnel quotidien. (Alexander 1996; Lash et Urry 1994; Elliott 1996; Douglas 1992) Elliott (2002) défend qu'une compréhension plus développée de la construction du sens que donnent les individus au risque soit nécessaire pour étudier la gestion des risques chez les individus. Il se questionne également sur l'absence des travaux de Douglas (1986, 1992) dans l'élaboration de la théorie de Beck; nous y reviendrons. Le travail qui suit permettra entre autres de résumer cette question du sens et de la mettre en relation avec des rapports sociaux plus complexes organisés autour de la prise de risque volontaire. À ce titre, le mémoire s'ajoutera aux contributions scientifiques expliquant la subjectivité du risque et permettra de nuancer certains postulats de Beck et Giddens. Nous verrons comment les *lifestyle sports* valident ou transforment certaines des propositions de Beck (1986) et Giddens (1999), tout en approfondissant considérablement la compréhension de la prise volontaire de risque. *Les lifestyle sports* nous indiquent que la gestion des risques est souvent synonyme de pouvoir et de puissance que ce soit sur soi ou sur les autres. C'est en quelque sorte une facette de ce que Giddens (1999) appelle la responsabilité. Dans le cas des *lifestyle sports*, la gestion des risques (ou la responsabilité) donne une impression de puissance et de contrôle de soi qui est, somme toute, la reproduction à petite échelle d'un État gérant les risques d'une société. Cependant, contrairement à ce qu'écrit Giddens (1999), la responsabilité n'est pas liée à la limitation absolue des risques. Les individus intègrent pour eux-mêmes les postulats de la société du risque et cela a comme conséquence de les motiver à entreprendre des activités risquées (West et Allin 2010). Le pouvoir, le contrôle, la sécurité et la confiance sont des résultats de la capacité d'une personne à gérer les risques. Prendre des risques et les surmonter est alors une façon de se prouver à soi-même sa valeur. Enfin, explorer le rôle du risque dans le processus d'intégration à un groupe de *lifestyle sport* nous donnera un aperçu des formes que peut prendre le «renouveau de lien social» prédit par Beck et Giddens.

Le chercheur Stephen Lyng (1990) élaborera le concept de l'*edgework* pour analyser le phénomène croissant de la prise de risque volontaire chez les Américains. Dans cette étude approfondie sur l'*edgework*, Lyng rallie la vision de Mead à celle de Marx pour contrer le

réductionnisme psychologique des recherches de l'époque sur la prise volontaire de risque. Lyng cherche à expliquer les comportements à haut risque en termes d'identité construite dans un environnement sociohistorique particulier. En définissant le concept de l'*edgework*, Lyng met en lumière les dimensions sociales des prises volontaires de risques et la négociation de la frontière entre ordre et chaos qui y est associée. Trois catégories empiriques qualifient ce concept: le type d'activité (elle doit suggérer une menace observable pour le bien-être physique ou mental du participant), les caractéristiques individuelles pertinentes pour expérimenter l'*edgework* (un savoir-faire technique particulier) et les sensations subjectives de la participation à l'activité à risque. Dans cette dernière catégorie, on dénote surtout une sensation de réalisation de soi et d'omnipotence très importante et valorisante pour l'individu. La peur fait partie intégrante de l'expérience de l'*edgework* et «survivre» à cette peur ouvre la porte aux sensations valorisantes que nous détaillerons plus bas (Allan et al 2009; West et Allin 2010). L'analyse marxiste tente de démontrer que la recherche individuelle de risque est associée à la sensation d'aliénation ressentie par les travailleurs contemporains qui ne se réalisent pas suffisamment dans leur travail. Lyng suggère que les individus les plus enclins à entreprendre l'*edgework* occupent également des fonctions plus «aliénantes» comme le travail de bureau ou de cadre administratif. L'utilisation de la microsociologie de Mead prête son concept de «je» à Lyng. Le «je» se définissant comme la part des comportements ou des jeux de rôles des autres qu'un individu assume comme sienne et avec laquelle il façonne son identité. Autrement dit, l'identité d'un individu est en partie constituée des éléments culturels du groupe auquel il dit appartenir. Cela rejoint l'étape de socialisation de Becker (1963) où un individu intègre les valeurs, les rôles et les symboles d'un groupe qu'il côtoie. Ce concept met en lumière les interactions conscientes entre le «je» et l'environnement de l'individu. Les acquis du «je» prédisposent cette personne à agir d'une certaine façon, respectant les normes sociales du groupe dans une situation sociale donnée. Pour Mead, le soi est le résultat d'une construction sociale qui influence l'action de l'individu. Ces deux cadres théoriques mobilisés par Lyng permettent selon lui de comprendre les contraintes et les possibilités induites par les divisions sociales post-industrielles en plus de comprendre comment ces dernières jouent dans les choix et les comportements des gens. En d'autres termes, l'*edgework* viendrait contrebalancer l'aliénation de l'individu en lui permettant de vivre un sentiment de «soi» très intense et en le libérant complètement des contraintes des institutions par les sensations fortes qu'il expérimente. Lyng conclut en affirmant que l'*edgework* est une forme d'anarchie expérimentale dans laquelle les individus repoussent les limites des conventions sociales pour explorer la

marge de la vie sociale «courante» et accomplir leur quête d'authenticité. Une activité plaçant l'*edgework* au centre de ces objectifs est donc aussi une activité déviante.

Puisque l'*edgework* est inhérent à leur exercice, les *lifestyle sports* constituent un exemple pertinent dans ce document où le rôle du risque dans la construction identitaire est le sujet de recherche principal. Plus précisément, le concept de *lifestyle sport* sert à décrire les particularités de fonctionnement des sports émergents à Montréal. En effet, en plus de la présence du *edgework*, ils sous-tendent une carrière (Becker 1963) inconditionnelle à l'avancement de leur pratique. Dans le travail qui suit, le concept d'*edgework* (Lyng 1990) sert à comprendre comment le comportement de prise de risque s'inscrit dans un contexte plus global d'individualisation de la société. Il indique aussi ce qui motive les uns à entreprendre des activités risquées et l'incidence positive qu'ils voient sur leur existence. Enfin, l'*edgework* permet de ne plus voir la prise de risque comme un geste irrationnel, mais plutôt comme une attitude souhaitée et réfléchie qui peut avoir des conséquences multiples sur l'identité d'une personne. Nous verrons plus en détail comment ceci s'inscrit également dans un processus d'apprentissage social lié aux *lifestyle sports*.

Le risque, le danger, la peur ou la menace? Des subtilités fondamentales

Brièvement, le risque est une potentialité de danger ou de menace qui résulterait d'une action que nous avons le choix de poser ou non. Le danger est l'objet de la peur. (Barbalet 1995) La présence de danger est variable et celle-ci rend le risque plus important ou moins important selon les circonstances. Le risque est aussi lié à la menace. Il fait consensus dans la littérature scientifique que la peur peut être déclenchée par tout et n'importe quoi, ce qui rend l'idée de la menace très relative. (Spinoza 1677; Hebb 1946; Salomon 1976; Barbalet 1995) Selon Kemper (1978), la menace est le danger perçu subjectivement, la cause de la peur. La peur serait donc la réaction émotive à la menace. Par contre, Hebb (1946) la définit plutôt comme suit : «fear occurs when an object is seen which is like familiar objects in enough respects to arouse habitual processes of perception, but in other respects arouses incompatible processes.» (1946, p.268) Il affirme plutôt que la menace est construite en réaction à cet élément inconnu qui rend quelqu'un inconfortable, qui fait peur. Le fait que certaines personnes ne ressentent pas cet inconfort dans les mêmes circonstances et que ce comportement puisse être encouragé ou découragé socialement termine de décrire la relativité de ce qu'on considère être une menace. De ces constatations, le risque peut donc lui aussi être considéré comme relatif pour les

personnes qui l'expérimentent. En ce sens qu'ils n'auront pas la même considération du danger que d'autres. Le risque existe s'il y a danger ou menace, il n'est pas nécessaire d'y avoir les deux. Le risque peut donc être subjectivement évalué ou rationnellement calculé comme dans le sens où Beck (1986) l'emploierait.

La prise de risque et ses effets sur l'identité

Les auteures Amanda West et Linda Allin (2010) sont un exemple de chercheuses qui ont tenté de comprendre le sens du risque pour les pratiquants de l'escalade en plein air en utilisant un cadre théorique emprunté à Giddens (1999), Beck (2003) et Douglas (1992). La conscience du risque dans la société moderne avancée induit la nécessité de contrôler ce risque et d'en diminuer la portée. Cette approche est utilisée pour voir comment les grimpeurs perçoivent le risque et rationalisent leurs méthodes pour le contrôler. Par des entretiens semi-dirigés West et Allin (2010) souhaitaient comprendre le processus de réflexivité (*self-reflexivity*) opéré par les grimpeurs pour justifier et contrôler leur prise de risque. Si l'on reprend les travaux de Beck (2003) et Giddens (1991), la réflexivité est le résultat de la société du risque à l'échelle individuelle. C'est-à-dire que les individus doivent prendre de plus en plus de décisions pour eux-mêmes et gérer ou assumer les risques que chacune d'elles peut entraîner. Cela met donc la gestion des risques au centre de leur processus de réflexion. Les auteures ont ensuite replacé les discours dans le contexte global de la société du risque pour démontrer que contrairement à ce que l'on pourrait croire, les grimpeurs sont moins intéressés par les sensations fortes produites par l'expérience du risque que par l'impression de contrôle du risque conséquente à la pratique avancée de ce sport. En effet, selon les auteures, les grimpeurs ne chercheraient pas à se placer dans des situations risquées, avant toute chose, ils recherchent le défi. Ce point est appuyé par de nombreuses recherches sur des sujets connexes en parlant de *self-actualization* ou de recherche du dépassement de soi. Bien qu'ils admettent qu'elle comporte une certaine dose de risque, plusieurs sportifs voient leur pratique comme peu risquée parce qu'ils apprennent, disent-ils, à contrôler les dangers et à repousser graduellement leurs limites. Ils défendent que les risques de la vie quotidienne comme les multiples formes de crimes soient plus dangereux puisqu'incontrôlables. C'est ce que rappellent Peretti-Watel et Moatti par la théorie de la neutralisation (2006). Celle-ci défend que les individus impliqués dans une société du risque justifient leurs comportements déviants en comparant avec des risques plus courants ou acceptés dans la société. C'est entre autres cette neutralisation qui ouvre la porte à la «carrière» de déviant puisque l'individu renforce ses croyances dans la légitimité de

son comportement à risque plutôt que de se remettre en question. (Becker 1963) L'exemple de West et Allin met en lumière le fait que les grimpeurs évaluent la compétence d'un condisciple selon son habileté à contrôler le risque. Lorsqu'un grimpeur se blesse gravement ou meurt, on considère que sa maîtrise n'était pas adéquate ou qu'il prenait des risques inutiles. On responsabilise l'individu pour sa chute plutôt que de considérer l'escalade comme une activité risquée. Quelques facteurs influenceraient aussi le comportement des grimpeurs dans leur prise de risque par exemple, l'âge, la santé ou les obligations familiales.

L'article «Life would be pretty dull without risk' : voluntary risk-taking and its pleasures» (Lupton & Tulloch 2002) s'intéresse aux contre-discours sur le risque, ceux qui lui attribuent une connotation positive. Les auteurs utilisent une approche socioconstructiviste permettant de retracer les cadres sociaux et culturels qui teintent le discours sur le risque. Les auteurs considèrent également que la prise de risque volontaire s'effectue à un moment particulier d'une trajectoire de vie. Lupton et Tulloch suggèrent donc que la volonté de prendre des risques se construit à travers l'expérience, les interactions avec autrui et les apprentissages variés des individus. Ils suggèrent également que l'intensité émotionnelle de la prise de risque peut être associée à un sentiment de communauté et de camaraderie avec les partenaires de l'activité. Ces travaux sur la prise volontaire de risque dénotent trois discours principaux chez les participants. D'abord, les participants aux activités risquées rapportent l'amélioration de soi (*self-improvement*) en affirmant que sortir de leur zone de confort pour prendre des risques leur permet un travail sur soi plus en profondeur. Ensuite, la prise de risque peut se faire par un engagement émotif. Les adeptes chercheraient une intensité émotionnelle incomparable pour leur permettre d'échapper à l'aliénation du quotidien et de vivre plutôt dans le moment présent. Enfin, comme on l'a mentionné pour les grimpeurs, les participants recherchent le contrôle du risque. Cependant, Lupton et Tulloch (2002) mettent en évidence le paradoxe de ce dernier aspect. En effet, l'impression de contrôle et de confiance en soi suivant l'activité viendrait du fait de survivre à une impression intense de perte de contrôle de son corps. Les participants aimeraient donc cette impression de contrôler l'incontrôlable. Pour ce dernier point, il faut toutefois relever que les auteurs étudient la prise volontaire de risque, mais dans des activités où le risque n'engage pas les mêmes conséquences. On retrouve en effet des gens pratiquant le *BASE jumping* et des artistes peintres prenant le «risque» de gâcher leur œuvre en osant différentes couleurs ou techniques.

Enfin, Lupton et Tulloch proposent d'approfondir le sujet à l'aide des études de Mary Douglas (1992) sur les aspects culturels et symboliques du risque. Celle-ci adresse une critique aux

études psychométriques dépeignant l'être humain comme un hédoniste évitant le risque à tout prix, mais qui en réalité serait incapable d'en évaluer le niveau efficacement. Douglas prétend plutôt que l'attitude d'un individu face au risque dépend de ce qu'il anticipera comme réaction des autres membres de la communauté face à la prise de risque. Elle identifie quatre types de cultures où l'autonomie et l'incorporation des individus varient relativement à la prise de risque. On note la communauté centrale, individualiste, l'enclave dissidente et l'isolat résiduel. Alors que des auteurs comme Beck (1992) et Giddens (1991, 1999) défendent un modèle de communauté centrale où l'important est de protéger et consolider celle-ci en limitant les risques, Lupton et Tulloch (2002) s'intéressent au modèle individualiste prégnant dans le monde des *lifestyle sports* où le risque est synonyme de vivre pleinement et sans lequel l'existence n'a plus d'intérêt. L'enclave dissidente suppose des situations où vis-à-vis d'un risque, la communauté rejette les preneurs de risques. Douglas donne l'exemple des homosexuels à son époque (1966), mais cela pourrait aussi être vrai pour d'autres groupes marginaux. Ce rejet de la communauté plus large engendre à son tour un rejet du modèle dominant par le groupe de preneurs de risque. Le clivage grandit et la prise de risque pour les marginaux devient une valeur. Enfin, l'isolat résiduel consiste à identifier les «personnes à risque» et à les isoler pour protéger la communauté centrale. C'est l'exemple des épidémies dont on veut contrôler l'expansion. Bref, dans leurs travaux, les auteurs énoncés ci-haut réussissent à allier des cadres théoriques sur le risque qui entrent pourtant en contradictions sur certains points dans leurs conceptions du processus de rationalisation autour de la prise de risque.

Une autre étude intéressante s'est penchée sur les motivations des adeptes de *BASE-jumping* avec une approche empruntée au marketing : la théorie du *means-end* de Gutman (1982). Les auteurs Allan et al. (2009) veulent identifier les attributs, les conséquences et les valeurs du *BASE-jumping* pour les participants et ainsi approfondir les dimensions sous-culturelles de ce groupe et leur rapport à l'*edgework* tel que défini par Lyng (1990). Il en résulte que les attributs recherchés sont essentiellement le risque, le sentiment de peur et le *edge* (marge), soit la limite entre la peur et la raison. Plusieurs interviewés ont aussi mentionné l'intérêt de découvrir de nouvelles sensations et on accorde aussi de l'importance aux interactions sociales au sein d'un groupe de *BASE-jumpers*. Les conséquences qu'aurait la pratique de cette activité sur les participants sont multiples. On note l'impression d'obtenir un savoir-faire d'élite, la croissance personnelle, une poussée d'adrénaline, le sentiment de contrôler ou de surpasser la peur, la camaraderie, l'engagement et l'impression de transcender le temps. Les auteurs indiquent comme valeurs le sentiment d'accomplissement, le sentiment d'appartenance, le plaisir, la

liberté, le fait de transférer le savoir acquis du *BASE-jumping* dans d'autres sphères de la vie des participants et l'impression de se sentir vivant.

L'étude de Saville (2008) sur le parkour et le rôle de la peur dans la transformation des usages des lieux urbains est une autre façon d'analyser la prise volontaire de risque. L'auteur distingue le parkour des sports traditionnels puisque le niveau de risque dans le parkour est évalué individuellement et suppose un rapport particulier avec l'environnement. Autrement dit, chaque traceur évalue la complexité du parcours ou des figures qu'il souhaite accomplir et ses propres capacités pour le faire. À la différence d'une équipe sportive traditionnelle qui doit œuvrer sur un terrain souvent déterminé d'avance et selon des règles strictes limitant les mouvements permis, le traceur transforme son environnement en lui donnant de nouveaux usages. Une rampe d'escalier peut devenir une poutre ou une glissade, on peut la traverser sur les pieds ou sur les mains, on peut culbuter à répétition entre l'asphalte et la barre jusqu'à épuisement, etc. Pour Saville, la peur restreint ou améliore la mobilité des adeptes du parkour en stimulant leur imagination. Ils abordent ensuite le cadre bâti et le mobilier urbain de façons différentes, contournant leur utilité fonctionnelle. L'auteur souhaite comprendre comment la peur et la conscience du risque mettent en lumière nos engagements émotifs avec les lieux (*places*) et l'influence de ceux-ci sur les pratiques de mobilité. Cette relation entre peur et lieux ne se confine pas à paralyser les individus ou à limiter leurs déplacements, au contraire, le parkour démontre que la peur peut être en quelque sorte apprivoisée et appréciée. L'auteur parle lui aussi de la sensation de «letting go of fear», ce sentiment d'abandon aux sensations fortes qui permet paradoxalement un contrôle ou un engagement accru sur son corps.

Dans tous ces travaux se dégage un consensus sur le fait que la prise de risque et la gestion de tout ce qui peut s'en dégager (peur, conséquences physiques ou psychologiques, etc.) deviennent un moteur de construction identitaire important pour un individu. Ses expériences sensorielles et ce qui en résulte deviennent des référents identitaires pour qu'il se définisse. Pourtant, il semble y avoir un vide pour expliquer ce processus de construction identitaire relativement à la prise de risque. En d'autres mots, on constate selon les entrevues déjà effectuées que la prise de risque joue un rôle sur plusieurs éléments d'identité d'un sportif. On met aussi de l'avant que les gens qui s'engagent dans des prises de risques volontaires répétées tendent à se regrouper autour de l'activité qu'ils pratiquent, comme dans le cas des *lifestyle sports*. On constate d'un autre côté que l'identification d'une personne à un groupe se fait par un processus de socialisation. Il reste donc à voir comment le risque s'inscrit dans ce

processus de socialisation caractéristique des groupes pratiquant une activité comportant des risques.

Un cadre conceptuel inspiré de la sociologie de la déviance

Puisque ma recherche porte essentiellement sur les sous-cultures associées aux *lifestyle sports* et sur la place attribuée au risque dans la construction des interactions et des relations du groupe, il incombe de savoir ce qui a été dit sur le risque dans ces groupes et sur les sous-cultures de façon plus générale. Pour ce faire, je considère les groupes de *lifestyle sports* comme des groupes déviants au sens où la sociologie de la déviance l'emploie. Le terme de déviance tel qu'utilisé par Howard Becker (1963) désigne les comportements qui transgressent des normes acceptées par un groupe social donné ou par une institution. Cela permet de comprendre la transgression des normes sociales sans se limiter à la délinquance qui, elle, est intimement liée à des possibilités de sanctions judiciaires. Dans le cas des *lifestyle sports*, le comportement déviant est l'engagement graduel dans des activités de plus en plus risquées par rapport à la norme sociale encouragée de limitation des risques comme nous l'avons expliqué avec la théorie de la société du risque d'Ulrick Beck.

La sociologie de la déviance a surtout servi de cadre d'analyse dans le champ de la promotion de la santé cherchant à changer les habitudes à risque chez les gens. Peretti-Watel et Moatti (2010), par exemple, se penchent sur la consommation de drogues, mais plusieurs de leurs observations pourraient être très utiles pour comprendre l'*edgework* et les *lifestyle sports*. La première cause relevée pour expliquer la persistance des comportements à risque des individus est le déni de ce risque par la justification ou par la comparaison avec d'autres activités risquées. Peretti-Watel et Moatti reprennent ici les grandes lignes de la théorie de la neutralisation (Sykes et Matza 1957). Ce processus donnerait lieu à une «carrière» morale de la déviance, c'est-à-dire l'adoption à long terme du comportement risqué. Dans cette carrière, l'individu apprend graduellement les justifications qui servent à légitimer les comportements ainsi que la déviance qui en découle. Il en vient donc à repousser le modèle dominant de réduction des risques comme celui de Beck et Giddens. En produisant de nouvelles justifications, plutôt que de changer ses habitudes considérées comme «mauvaises», il adapte ses croyances pour continuer de le faire. Le déni se fait également par la comparaison : c'est-à-dire qu'au lieu d'admettre les effets négatifs du comportement risqué, les individus le comparent

avec des activités plus risquées, mais acceptées socialement. La deuxième cause soulevée par les auteurs pour comprendre la consommation risquée de drogues à répétition est le refus de l'un de se résigner devant son incapacité à contrôler son environnement comme il lui est demandé par la culture du risque contemporaine. L'individu cherche alors d'autres activités qui lui donnent l'impression de contrôler ce qu'il vit. Cela rejoint l'engagement dans l'exercice du *edgework* pour fuir l'aliénation comme le défendait Lyng (1990) et que j'ai décrit un peu plus tôt. La prise de drogue dans ce cas-ci donne l'impression au consommateur d'en contrôler les effets et les risques vu les émotions intenses et la satisfaction qu'il retire de l'activité. C'est ce que les auteurs Peretti-Watel et Moatti (2010) reprennent de la théorie de la déviance innovatrice. (Merton 1938) La prise de risque, tout comme le défend Lyng (1990) en parlant d'aliénation, serait une réaction à l'impression intolérable de vulnérabilité de ceux impliqués dans la société du risque ; une forme d'exutoire.

Une étude de Donnelly et Young (1988) sur les joueurs de rugby utilise également le concept de carrière pour explorer la construction et la confirmation de l'identité des joueurs. Ils posent l'hypothèse que les joueurs adoptent volontairement les manières, attitudes et comportements qu'ils conçoivent typiques des membres centraux de la sous-culture sportive. Deux publics différents interviendraient dans la construction et la confirmation de leur identité : la société en général et les autres membres de la sous-culture. Afin de démontrer le processus d'insertion des joueurs dans le groupe de rugby, les auteurs identifient les étapes de la carrière : la présocialisation, le recrutement, la socialisation, la sélection et la confirmation. On note que les premières tentatives d'intégration sont souvent exploratoires, car il existe un décalage entre les informations issues de la présocialisation que possède un joueur avant son entrée et celles qui forment le véritable cœur de l'équipe de rugby. Le joueur progresse aussi en transitant d'un rôle de novice à celui d'un joueur d'expérience alors qu'il apprend à agir en respectant les valeurs dominantes du groupe, accepte les occasions de se prouver et intègre les techniques pour gérer ses émotions en accord avec les comportements encouragés dans son sport. La confirmation de l'identité vient de pair avec une réputation, mais celle-ci reste fragile et peut être retirée si la performance habituelle n'est plus au rendez-vous. La confiance entre les membres est aussi un trait important des sous-cultures sportives comme celle du rugby, puisqu'elle est nécessaire pour conserver l'authenticité de la sous-culture et en assurer le transfert d'informations aux plus méritants. Un autre aspect intéressant de la confirmation identitaire est le fait de pouvoir vivre avec les paradoxes que peuvent poser les différences entre le milieu sportif et les autres sphères de la vie des sportifs. Mon projet de mémoire procède sensiblement de la même

manière, mais je regarde plus spécifiquement le rapport des adeptes au risque dans le processus de construction et de confirmation de l'identité des individus.

Nous l'avons vu, la prise volontaire de risque (*edgework*) permet aux adeptes de s'émanciper des contraintes sociales qui les aliènent et de vivre un moment de conscience de soi très intense. En perdant le contrôle, ils développent paradoxalement l'impression de contrôler l'incontrôlable et construisent leur identité autour de cette nouvelle confiance. Autour des activités à risque, il se développe aussi un savoir-faire technique où l'individu apprendrait à minimiser le danger dans ses activités. Ce savoir-faire peut regrouper autant des techniques matérielles que des techniques de maîtrise de ses émotions. Les *lifestyle sports* sont une intéressante porte d'entrée pour étudier le risque, puisqu'ils supposent qu'un individu issu de ces groupes sportifs s'engage à répétition face à celui-ci. Un *lifestyle sport* suggère aussi une façon de vivre et d'appréhender «l'expérience» du risque. L'activité est vue par ses pratiquants comme un mode de vie et de pensées plutôt que comme un sport ou une discipline. Plusieurs adeptes ont mentionné vivre une intense conscience du moment présent, une impression d'être uni avec l'environnement («*being at one with the environment*») et une volonté de vivre sa vie pleinement. Wheaton (2010) insiste sur le fait que les participants accueillent le risque et le danger dans leurs activités pour rechercher ces sensations qui leur permettent de transcender leur être. La chercheuse indique également que cette nouvelle manière de vivre le sport s'insère dans la sphère des «post-sports», des activités s'inscrivant dans la modernité avancée. Bref, l'usage des *lifestyle sports* dans mon mémoire permet de mieux définir le type d'activité qui y est étudié.

De plus, cette relation intime des sportifs avec le risque a aussi une fonction rassembleuse. En effet, on peut croire que les individus ayant un attrait pour la prise volontaire de risque se regrouperaient pour partager leurs expériences déviant des normes de sécurité socialement établies. Presque tous les auteurs cités précédemment ont parlé de sous-culture de *lifestyle sports*, mais personne ne semble s'être penché sur le processus d'entrée des adeptes dans ces groupes et le rôle de leur rapport au risque dans leur formation. L'individualisation de la société telle qu'expliquée par Beck laisse sous-entendre la formation de plusieurs groupes sociaux différents pour remplacer les formes de lien social traditionnel. Bien que plusieurs auteurs argumentent que les classes sociales ne soient pas disparues, ils constatent une désolidarisation de celles-ci (Chauvel 2001; Lagrange 2006). Comprendre la construction identitaire au travers des nouvelles formes de lien social, par exemple au travers de groupes de

loisirs comme les *lifestyle sports*, peut donc nous éclairer sur les conditions nécessaires pour l'obtention de nouvelles solidarités.

Les questionnements de Lyng (1990) sur l'aliénation des individus dans une société post-industrielle ouvrent la porte à des réflexions sur la reconstruction du tissu social. Dans plusieurs disciplines, et même dans le milieu des arts, l'atomisation de la société et l'individualisme sont pointés du doigt dans le développement de plusieurs maux de l'être et de la société. La dissolution du tissu social est vue comme une faiblesse empêchant de résister efficacement aux dominations du marché ou des élites. Cela éliminerait toute possibilité de conscience de classe, et ce, malgré l'avènement de mouvements sociaux importants dans la dernière décennie. Le discours de performance qui accompagne ce supposé éclatement du lien social aliène les individus et serait également une hypothèse d'explication pour la recrudescence de maladie mentale comme la dépression. S'il est indéniable que la construction du soi et la sécurité sociale d'un individu ne reposent plus sur les mêmes structures qu'auparavant, il n'en reste pas moins que de nouvelles formes de lien social émergent. Du même coup, d'autres possibilités peuvent être pensées pour pallier les besoins sociaux des individus et assurer une construction identitaire émancipatrice plutôt qu'un repli aliénant. La multiplicité des possibilités d'évolution personnelle complexifie la construction de réseaux sociaux solides. Pourtant, en explorant les études sur de nombreuses sous-cultures présumées et notamment sur les groupes de *lifestyle sports*, on remarque l'importance du groupe et le rôle de celui-ci dans la construction identitaire et la confirmation d'un individu. De plus, la nature des activités pratiquées semble avoir un impact très positif sur l'estime de soi d'un adepte, notamment à cause de l'impression de contrôle sur l'environnement expliqué plus haut et grâce au partage d'intérêts et d'expériences que ce type de groupe implique. L'«empowerment» social positif suggéré par la pratique d'activités pourtant socialement étiquetées comme déviantes mis en opposition avec les effets négatifs de l'organisation sociale institutionnelle vue comme aliénante met en lumière des incohérences profondes entre les orientations du modèle social dominant et les besoins réels de la population. C'est entre autres ce que Peretti-Watel et Moatti (2010) défendent en soulignant que certaines mesures de préventions contre la consommation de drogues avaient l'effet paradoxal d'augmenter celle-ci. Enfin, étudier la prise volontaire de risque dans un cadre sous-culturel propose une voie de réflexion où le bien-être collectif passe par la responsabilisation et la réalisation de soi des individus au travers de choix qu'ils assument entièrement sans préétablir de limites ou de contraintes à leurs aspirations créatives.

Les résultats sur les liens entre risque et socialisation pourraient se transférer dans l'étude d'autres comportements déviants plus problématiques. Cela peut stimuler des réflexions sur la construction identitaire des jeunes et offrir des pistes de solutions pour certains problèmes contemporains, par exemple pour les problèmes d'estime personnelle à l'adolescence ou d'intimidation à l'école. Un tel travail peut aussi offrir une contribution pour étudier la transformation des modes de vie urbains et l'usage des parcs publics.

Pour étudier ce problème, l'approche microsociologique a été choisie. Plus précisément, le concept de carrière tel qu'expliqué par Howard Becker (1963) qui permet de comprendre l'entrée graduelle, mais permanente des individus dans des groupes déviants. Il définit une sous-culture déviante comme suit : «La conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue. L'appartenance à un tel groupe cristallise une identité déviante. » (Becker 1963 p.60) La documentation sur le sujet nous a déjà démontré que les conséquences de la déviance comme l'autojustification des comportements et la transmission d'un savoir-faire pour éviter les ennuis (contrôler le risque) s'observent chez les adeptes de *lifestyle sports* (West et Allin 2010; Wheaton 2008). Il reste donc à comprendre comment s'opère l'entrée dans le groupe déviant et la progression des membres d'un statut de débutant à celui d'occasionnel, puis de confirmé. En reprenant les écrits de Becker sur les fumeurs de marijuana aux États-Unis, je tenterai de comprendre la place accordée au risque dans les contrôles sociaux intragroupes et dans les interactions à l'intérieur du groupe ou avec l'extérieur. Pour entrer et rester définitivement dans une sous-culture déviante, Becker suppose une implication non seulement avec le risque de l'activité, mais également avec les autres membres partageant les mêmes référents sous-culturels. Dans le cas des *lifestyle sports*, il est pertinent de croire que l'*edgework* teinte considérablement les éléments culturels du groupe.

Un aperçu du débat sur le concept de sous-culture

Les villes, ou plutôt la concentration de population, produisent des diversités de groupes sous-culturels et facilite les diffusions d'informations entre eux augmentant les possibilités de voir émerger des groupes non conventionnels. (Fisher 1975) La littérature sur les sous-cultures a cependant été bien enrichie depuis la fin des années soixante-dix. Le terme même de sous-culture est sujet à un débat théorique depuis des décennies comme le démontre Yinger (1960)

dans une revue de littérature d'une centaine d'ouvrages utilisant le terme. Les critiques potentielles à l'utilisation de l'approche de Becker résident essentiellement dans le contexte dynamique et changeant des dites «sous-cultures» au 21^e siècle, soit 50 ans après les travaux de celui-ci. On défend avec raison que la réalité soit plus fluide que ce que les frontières du concept sous-entendent entre le groupe et le reste de la société. Les «sous-cultures» contemporaines font partie intégrante de la société et ne se construisent pas systématiquement en opposition avec elle ou en retrait, contrairement aux groupes et aux contextes étudiés par Becker. L'intérêt récurrent des études sur les membres centraux des groupes sous-culturels tend à figer les éléments identitaires du groupe et à accentuer un débat sur ce qui est authentique dans le sport. Ce débat revient de plus belle dans le discours de ceux pratiquant un sport très médiatisé comme le parkour où le fondateur David Belle a décrit la médiatisation du parkour comme une «prostitution et une destruction de l'art.» (Christie 2003), mais il faut considérer que même les vétérans sont aujourd'hui influencés à leur manière par les images médiatiques.

Déjà, dans les années 1970-1980 on a insisté sur l'importance de la communication au sein des sous-cultures dans la formation de valeurs communes et d'identité. Gary Alan Fine et Sheryl Kleinman (1979) ont mis en lumière le rôle de la communication pour construire l'identité du groupe. On reconnaît ici l'importance du regard de l'autre dans la formation d'un groupe déviant et dans le renforcement de l'appartenance des individus à leur sous-culture. On insiste sur l'impact des interactions face à face pour la diffusion et la transformation des éléments culturels du groupe et les auteurs ne voient plus la sous-culture comme fermée sur elle-même. Les membres font plutôt partie de plusieurs réseaux et partagent les informations émanant de la sous-culture et qui se répand à d'autres groupes. Ils remettent en question l'usage du terme tout comme Crosset et Beal (1997) pour qui le concept est vide de sens puisque surutilisé.

L'approche post-sous-culturelle défendue par des auteurs comme Muggleton (2000), Bennett (1999), Thornton (1995) et d'autres mettent de l'avant la réalité transitoire, fluide et indéfinie des identités construites autour d'activités de loisir ou adolescentes. Ils remettent en question l'utilisation du terme sous-culture au profit de «taste culture» (Thornton 1995) «lifestyle», capital sous-culturel, «neo-tribes» et autres. D'autres reprochent aux théories sous-culturalistes la tendance à représenter ces groupes comme étant très cohérents alors que leur importance dans l'identité des membres doit être relativisée selon la composition sociale des dits groupes (Clarke, Hall, Jefferson et Roberts 1976). La fragmentation des identités et du niveau

d'engagement dans ces «taste cultures» suggérerait une réduction de la valeur de l'authenticité au profit d'une construction identitaire marquée par la pluralité des choix (Muggleton 2000).

Cependant, bien que Wheaton (2007) mette elle-même en garde le lecteur contre l'essentialisation de l'identité possible par l'utilisation du modèle sous-culturel, les *lifestyle sports* tels qu'elle les définit (2010) sous-entendent la formation de sous-cultures de sport ayant des comportements, attitudes et valeurs propres à leur sport. C'est notamment par ces caractéristiques moins visibles et par l'engagement qu'il faut, selon elle, regarder le capital sous-culturel et éviter d'accorder trop d'importance au «style» souvent objet de médiatisations. C'est pourquoi elle défend qu'il ne faille pas exclure le terme «sous-culture» de l'analyse de ces groupes, mais plutôt prendre en compte le caractère changeant et influençable de leur identité. En effet, plusieurs des critiques des approches sous-culturelles s'intéressent à la jeunesse et à l'adolescence alors que plusieurs *lifestyle sport* sont composés d'adultes plus ou moins jeunes à différents stades de leur construction identitaire individuelle. Ceci peut influencer les raisons pour lesquelles une personne choisit de s'identifier au groupe de sport et l'engagement qui le fera évoluer en son sein. (Wheaton 2007) Enfin, comme plusieurs théoriciens de concepts sous-culturels l'admettent (Becker 1963, Muggleton 2000, Wheaton 2007, Thornton 1995, Yinger 1960) la construction identitaire se fait également par la réponse de l'extérieur du groupe vis-à-vis des activités qu'on y pratique. Nous verrons comment l'*edgework* pratiqué à un niveau avancé provoque presque inévitablement la création de sous-culture considérant la déviance associée aux risques légaux et sociaux de certains *lifestyle sports*.

Je justifierai donc l'utilisation de la théorie de Becker par le fait qu'il faille des points de repère dans le processus d'identification à un *lifestyle sport* pour comprendre comment le risque se présente à l'intérieur de celui-ci. De plus, il sera intéressant de voir dans les pages qui suivent comment le risque marque les informations émanant du groupe et comment il est mobilisé dans les interactions à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Considérant que le groupe de slackline étudié en est à un stade récent de formation l'utilisation du terme de «sous-culture» sert plutôt à introduire des éléments communs au groupe étudié sans vouloir le dépeindre comme une communauté où les valeurs et principes sont clairement définis. Enfin, le contexte légal et la tolérance du grand public n'étant pas les mêmes d'un *lifestyle sport* à l'autre, on peut croire que cela joue sur la «fermeté» des liens entre les adeptes et l'importance qu'ils accordent aux éléments culturels qui les distinguent du reste de la société. Il serait intéressant de reproduire le même genre d'étude sur la slackline dans quelques années pour voir comment la formation du groupe se poursuit.

Questions de recherche et hypothèses

Quel est le rôle du risque dans le processus de construction et dans la confirmation de l'identité des membres des sous-cultures de *lifestyle sports*?

- Un rapport au risque est-il présent dans chacune des étapes d'insertion à une culture déviante de *lifestyle sport* telles qu'identifiées par Becker (1963) (présocialisation, initiation, sélection, socialisation, confirmation)?
- Plus précisément, quels éléments culturels mis en lumière dans la socialisation des groupes étudiés pourraient être reliés au risque?
- Comment s'opère la transmission des connaissances en lien avec le risque?

À la lumière des orientations théoriques décrites plus haut, j'aborderai la question principale en utilisant le concept de carrière. Il semble y avoir des éléments de risque à toutes les étapes du processus de socialisation des adeptes, de la présocialisation à la confirmation. Le risque, ou les mécanismes de contrôle de celui-ci semblent aussi faire partie intégrante des éléments culturels liés aux activités sur lesquelles je me pencherai. Celui-ci peut prendre la forme de risque physique (blessures), psychologique (sentiment de peur) ou légal (contraventions, expulsion de certains lieux, arrestation, etc.). Les informations transmises dans le groupe sont probablement teintées par une volonté de contrôler/gérer les risques qui se reflète dans les éléments culturels les moins visibles comme l'attitude ou la «philosophie» derrière les sports étudiés. La gestion des risques individuels et collectifs est cruciale dans les interactions du groupe pour en assurer la pérennité d'exercice dans l'espace public et est probablement une source de dissensions dans les groupes plus médiatisés ou populaires. En effet, les différents rapports au risque peuvent scinder ces sous-cultures et justifier des discours plus tranchés pour distinguer les «bons» pratiquants des «mauvais» pratiquants. Enfin, mon hypothèse est que la prise volontaire de risque répétée se fait suite à un apprentissage graduel des savoirs-faires techniques des *lifestyle sports* au contact d'autres adeptes et qu'il s'agit d'une condition centrale pour atteindre la confirmation.

En bref, pour faire suite aux études consacrées aux motivations des adeptes de *lifestyle sports* et des sous-cultures formées par ceux-ci, ma recherche est orientée sur la place du risque dans la construction et la confirmation de l'identité des membres de groupes de *lifestyle sports*. J'ai procédé en examinant plus spécifiquement les groupes de slackline et de parkour à Montréal. Mes objectifs consistent à comprendre les dynamiques sociales du groupe par rapport au

risque, comprendre l'intégration dans un groupe de *lifestyle sport* et le rôle du risque dans l'acceptation d'un membre, et comprendre comment le risque intervient dans la construction et dans la confirmation de l'identité relative au sport pratiqué.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Le but de ma recherche étant la compréhension du rôle du risque dans le processus d'intégration d'un individu dans une sous-culture de *lifestyle sport*, les méthodes qualitatives étaient toutes désignées. En effet, la méthodologie qualitative est celle se rapprochant le plus des êtres humains (Merleau-Ponty 1965) et donc la plus adéquate pour traiter du «sens» donné au risque par les sujets. Plus précisément, puisque l'entretien semi-directif permet de «rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, de symboles propres à une sous-culture» (Michelat 1975), j'ai effectué seize entrevues avec des adeptes de *slackline* et quatre avec des participants de *parkour* pratiquant leur activité à Montréal entre août 2012 et mai 2013. Il est pertinent de voir si les discours de ces *lifestyle sport* concordent sur le rapport au risque pour tester le critère de reproductibilité des résultats. De plus, la *slackline* n'étant pas étudiée jusqu'à présent en sciences sociales, la comparaison avec un sport étudié depuis plus longtemps comme le parkour assure une plus grande fiabilité des résultats obtenus pour ce groupe.

Les entrevues ont permis de répondre aux éléments suivants :

- Comprendre les dynamiques sociales du groupe par rapport au risque
- Comprendre l'intégration dans un groupe de *lifestyle sport* et le rôle du risque dans les étapes qui mènent à celle-ci.
- Comprendre comment le risque intervient dans la construction et dans la confirmation de l'identité relative au sport pratiqué.

Pour effectuer cette recherche, j'ai principalement recueilli mes données avec un groupe de slacklineurs de Montréal. Ce sport jouit d'une popularité croissante dans la ville et dans d'autres régions du monde si l'on se fie aux informations des associations de slackline à Montréal et aux États-Unis. (Slackline Montréal.com, Slackline.com) Plusieurs apparitions médiatiques récentes, dont le numéro d'Andy Lewis à la mi-temps du *Superbowl* 2011, laissent également penser que l'intérêt qu'on porte à ce sport prend de l'ampleur et de la visibilité. Pendant les trois années qu'a duré ce mémoire, j'ai moi-même constaté une augmentation du nombre de slacklineurs dans les parcs et les régions périphériques de la métropole. En contrepartie, la slackline est un sport intéressant à suivre en rapport avec l'identité de ses adeptes, car sa médiatisation est récente, voire quasiment inexistante au Québec. La présence d'un discours sur le risque ou sur le «thrill» glorifié par la publicité ou les médias de masse est donc réduite. C'est un facteur non

négligeable dans une telle recherche puisque les résultats des études portant sur des sports très médiatisés et accessibles comme le surf (Stranger 1999) tendent à contredire celles portant sur des activités méconnues ou difficiles d'accès comme le BASE-jumping (Lupton et Tulloch 2002, Allan et Al. 2009).

De plus, le fait que ce sport se pratique souvent en milieu urbain et qu'il semble inclure les aspects d'une sous-culture de *lifestyle sport* (Wheaton 2004) constitue un sujet intéressant pour la sociologie urbaine. La slackline n'a cependant pas fait l'objet de recherche approfondie, c'est pourquoi j'ai décidé d'inclure d'autres activités sportives dans l'échantillon de recherche. Le choix du parkour pour compléter mon échantillon d'entrevues s'explique par les nombreuses études disponibles sur cette activité. Ceci m'a permis de comparer efficacement les résultats obtenus auprès des slacklineurs et d'en assurer une meilleure crédibilité. Le nombre de slacklineurs très impliqués dans la communauté et pratiquant le *trickline* et le *highline* étant relativement petit à Montréal, l'ajout de traceurs de parkour est pertinent pour obtenir un échantillon plus substantiel. Malgré tout, ces sports sont pratiqués assez largement à Montréal pour constituer un objet de recherche pertinent en sociologie urbaine. En effet, plusieurs centaines d'adeptes sillonnaient les parcs et les rues de Montréal dans l'un ou l'autre de ces *lifestyle sports*.

Accès au terrain et recrutement

D'abord, je suis entrée en contact avec des membres centraux de la communauté de slackline de Montréal lors d'un précédent travail de méthodologie qualitative à l'automne 2011. À la suite de ces rencontres et par intérêt personnel pour le sport, je me suis inscrite à des cours donnés par un des membres à l'hiver 2012. Depuis cette rencontre, une association de slackline pour encadrer la pratique et le développement sécuritaire du sport dans la ville a été mise sur pied. L'organisation étant toujours à ses balbutiements, j'offrais sporadiquement mon aide pour certaines tâches à la fois par motivation personnelle et pour entrer en contact rapidement avec d'autres membres centraux. Le fait de m'impliquer légèrement dans ce projet m'a permis de légitimer une présence régulière dans le groupe des membres «centraux» malgré le fait que je sois débutante dans le sport. La saison extérieure de slackline ayant débuté dans les parcs de la ville, j'ai également commencé à me présenter aux rendez-vous des Tams-Tams du Mont-Royal à l'été 2012 pour pratiquer le sport. Considérant les démarches entreprises, l'accès à la

communauté s'est principalement fait au travers des activités mentionnées précédemment et à l'aide des contacts que celles-ci m'ont procurés. Plusieurs des rendez-vous spontanés ou organisés sont publiés par Facebook et accessibles aux membres de la page dont je fais déjà partie. Bref, l'accès à la communauté de slackline n'a posé aucun problème.

Grâce aux informations obtenues lors de ces rencontres, j'ai choisi mon échantillon pour qu'il inclût des membres avec une participation importante et modérée au groupe ou dans le sport. Le but étant d'éviter la surreprésentation des membres les plus impliqués ou influents du groupe. Pour les approcher, j'utilisai mes contacts personnels et la méthode boule de neige, également en recherchant des adeptes pratiquant avec des groupes d'amis différents ou seuls. Notons que pour assurer la gravitation des discussions autour du thème du risque, j'ai sélectionné des adeptes ayant un intérêt pour le trickline, la longline et le highline qui sont les trois sous-disciplines les plus difficiles de la slackline.

Pour les entrevues de parkour, le recrutement s'est fait par la méthode boule de neige. L'inclusion de ces discours a pour but de permettre la généralisation des étapes de socialisation des adeptes de slackline aux autres groupes de *lifestyle sport*. En d'autres mots, les entrevues de parkour servent de groupe contrôle. Ce sport étant pratiqué depuis les années 1990 et sa popularisation médiatique datant de plus de dix ans, l'opposition de l'identité des traceurs à la société globale y est plus marquée. D'autant plus que le sport est associé à une classe de jeunes déjà marginalisés (Wheaton et Gilchrist 2010) Le rapport avec la loi et la judiciarisation des traceurs sont également importants et souvent évoqués dans les entrevues de ce mémoire. Nous le verrons plus tard, le discours identitaire chez les traceurs est orienté sur un axe bien/mal. Il existe des bons, des vrais traceurs et des mauvais qui ne respectent pas les principes de base ou l'attitude «authentique» du sport. Le parkour montre ici les préalables les plus importants pour constituer une sous-culture déviante, notamment par l'opposition qui se dessine avec la société globale qui «contamine» le sport à la suite de la médiatisation. Suite aux lectures sur les traceurs de parkour et la description des valeurs dominantes dans le sport, il m'a semblé que la culture était plus près de celle de la slackline qu'un autre *lifestyle sport* comme le skateboard ou le surf. Il était donc judicieux d'y inclure des entretiens pour éviter que la conversation sur les apports culturels du risque ne confonde les résultats pour la slackline et dévie le mémoire de son objectif principal. La slackline étant peu étudié et à ses débuts de popularisation, il faut prévoir que le discours d'opposition avec la société globale ne soit pas aussi tranché. Cela ne veut pourtant pas dire que le discours identitaire est moins susceptible de se radicaliser si les autorités en venaient à durcir leurs interventions envers les slacklineurs.

Il était également intéressant d'utiliser la situation déviante plus avancée du parkour pour voir si des similarités identitaires chez les slacklineurs avaient lieu et si des signes précurseurs de «radicalisation» pouvaient être identifiés. La présence d'entrevues avec des traceurs de parkour permet donc de mieux comprendre l'opposition identitaire avec la société basée sur le risque et inclut d'emblée une relativisation contextuelle des résultats sur la slackline.

J'ai fait remplir une fiche signalétique à chaque participant aux entrevues. Le but était de dresser un bref portrait socio-économique de chacun d'eux. Cette fiche se voulait utile pour déceler d'autres biais ou des informations pertinentes supplémentaires. En effet, selon Bourdieu (1978), le fait de pratiquer un sport et le choix de celui-ci sont liés à la classe sociale. Il était donc important d'y porter attention pour l'analyse. Par exemple, si à la fin de ma collecte de donnée, les fiches avaient montré que tous mes sujets avaient un profil socio-économique semblable ou un lieu de provenance similaire, cela aurait pu ouvrir la porte à de nouvelles réflexions sur la participation à des sous-cultures de *lifestyle sports* et les origines des membres. Cela aurait aussi pu m'avertir d'un biais important dans mon échantillon ne permettant pas de généraliser les résultats. De plus, puisque je leur ai demandé quels autres sports ils pratiquaient, j'aurais pu voir s'il existait des liens «culturels» qui pourraient expliquer les perceptions du risque des adeptes plus en profondeur. Enfin, en leur demandant leur lieu de pratique préféré, cela a rajouté des informations sur la sous-culture et sur l'importance de certains emplacements pour les adeptes.

Le tableau 1 sur la page suivante nous indique qu'il y a une répartition cohérente du nombre de thèmes abordés dans les entretiens en fonction du nombre de questions sur chacun d'eux. Il n'y a pas de forts écarts entre les participants. Il y a cependant des écarts entre certains participants sur leur nombre d'extraits total. Mais ceux ayant le moins d'extraits codés étaient aussi les plus courts ou des participants ayant de longs extraits codés. Cela nous démontre tout de même qu'aucun entretien n'était hors sujet ou ne méritait d'être écarté. En ce sens, le questionnaire était donc adéquat pour obtenir des informations pertinentes et l'échantillon bien choisi pour répondre aux questions.

Tableau 3.1 : Répartition des extraits d'entrevues selon les participants (pseudonymes) et les thèmes de codage

Thèmes	Noms des participants																			
	Marco	Sophie	Etienne	Émond	Mathieu	Jacques	Paul	Johanne	Claude	Alex	Éric	Don	Jean	Félix	Dean	Guy	Jason	Jack	Julie	Robert
Nœuds	2	2	3	1	5	1	0	2	3	4	2	8	1	4	0	2	4	5	1	4
Autres	9	9	0	0	6	2	2	1	3	12	1	7	2	0	1	4	2	0	0	1
Confirmation	12	6	3	4	7	5	0	3	3	3	6	2	0	2	0	5	4	1	1	8
Conséquences	7	3	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2	0	0	0
Connassances	2	0	3	3	4	3	0	1	3	0	3	1	0	1	0	2	1	0	0	3
Effets physiques	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Innovation	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Motivation accrue	3	2	0	0	1	0	0	1	0	3	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Transformations des perceptions	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1
Réseau social	12	6	9	7	11	7	3	8	1	4	15	6	5	9	4	4	8	11	4	7
Espaces	3	5	5	1	3	1	2	3	5	3	3	2	2	4	1	1	5	4	4	5
Initiation	0	2	3	1	1	1	3	1	3	3	1	2	1	1	1	1	1	2	3	2
Présocialisation	0	1	3	1	0	1	0	1	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1
Contact avec la sous-culture imm.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	2	0
Réseau social imm.	0	0	0	0	1	0	3	0	1	2	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1
Médias	17	4	12	10	10	4	2	3	1	9	15	7	4	3	7	3	5	11	6	6
Rapports extérieurs	15	25	16	1	20	20	6	2	11	19	7	22	4	8	7	8	17	13	9	9
Risques	13	12	10	3	18	7	6	6	6	11	9	14	3	11	2	12	11	7	8	11
Socialisation																				

(Source Maude Séguin 2014)

Conduite des entrevues et analyse des données

Comme recommandé par Guittet (2008) j'ai commencé toutes les entrevues par une question ouverte incitant le sujet à développer sur son expérience. En lien avec le concept de carrière et la présocialisation, la première question adressée était : «Que connaissais-tu du parkour (ou de la slackline) avant de commencer à en faire?» Cette question a pour effet de briser la glace en abordant un élément simple du processus d'adhésion à un groupe de sport. Le sujet était alors intuitivement guidé à parler de ses impressions premières sur l'activité, le contexte d'initiation et de ses motivations à poursuivre. Chaque entretien avait une durée moyenne d'une heure, mais certains se situaient plutôt entre une heure trente et trois heures.

Le logiciel de codage et d'analyse de données qualitatives N'Vivo a été utilisé pour ce projet de recherche, les termes de «codes» ou de «nœuds» seront employés pour désigner les thèmes et les catégories sous lesquelles se regroupent les extraits des entretiens.

Puisque le cadre théorique d'analyse est inspiré des travaux de Howard Becker (1963) sur les sous-cultures déviantes, j'ai organisé préalablement des nœuds correspondants à chacune des étapes identifiées par l'auteur pour coder mes entretiens. Les nœuds présocialisation, initiation, socialisation et confirmation étaient donc imposés dès le départ. J'ai donc défini ces nœuds en fonction de leur sens établi par Becker. Dans le but de laisser place au contenu spécifique des sous-cultures sportives étudiées, je n'ai pas voulu détailler outre mesure les sous-nœuds d'avance en fonction des recherches faites par Becker. En effet, les contextes sociaux étant différents, j'ai préféré laisser émerger les sous-nœuds selon les réponses des sujets et les comparer par la suite au modèle pour éviter de ne voir que ce qui confirmerait mes hypothèses. Vous retrouverez leur description plus détaillée dans les chapitres suivants.

Limites de la méthodologie et considérations éthiques

Comparer les deux sports par des observations des faits avec des grilles détaillées aurait permis une lecture plus adéquate de la réalité du risque dans les sous-cultures sportives et également de faire ressortir des contradictions entre les discours et les comportements pour les activités étudiées. Une enquête de terrain approfondie avec des observations régulières sur les lieux de pratique de la slackline et du parkour aurait permis de relever des contradictions entre le

discours des entrevues et la réalité du terrain. C'est là un avantage de l'observation directe. (Jaccoud et Mayer 1997) En effet, il est envisageable que la prise de risque soit différente dans un lieu isolé. Certains éléments de l'intégration de nouveaux membres dans une sous-culture de *lifestyle sport* se produisent peut-être hors de la vue publique. Les entrevues ont permis de pallier en partie ce manque, mais un terrain plus long de participation serait nécessaire pour élucider ces possibles distinctions. Rappelons que ces paradoxes sont des éléments importants dans le processus de confirmation de l'identité des membres d'un groupe déviant selon Becker (1963). Ensuite, l'échantillon d'entrevues étant petit et ne visant pas la représentativité, les résultats ont permis de confirmer des éléments théoriques déjà existants ou de poser de nouvelles questions sur la prise volontaire de risques s'ils vont dans un autre sens. De plus, le fait de procéder par «boule de neige» pour recruter mes participants peut également biaiser une partie de mes résultats. En effet, des amis pratiquant le sport ensemble auront tendance à tenir un discours semblable sur le risque et cela pourrait mener trop rapidement à une saturation des données (Paillé 2007). J'ai donc tenu compte de cette possibilité lors du choix de mes sujets et lors de l'analyse de leur entrevue. Puis, le choix d'une méthode qualitative suppose des considérations éthiques plus complexes et demande de gérer l'implication émotive adéquatement pour éviter les tensions ou les malentendus avec les sujets de l'étude. Ceci est d'autant plus vrai que certains membres centraux du groupe font partie de mes connaissances puisque je les recroise à l'occasion dans les parcs pour pratiquer.

Des conflits au parc Lafontaine en 2010 conduisirent au bannissement de la slackline dans les parcs de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Les autorités seraient cependant revenues sur leurs pas pendant l'été 2012. Puisqu'une partie des résultats des entrevues portent sur les risques légaux de leurs activités ainsi que leur rapport à l'espace public et aux personnes extérieures au groupe de pratique, obtenir des entrevues avec des membres du personnel municipal impliqué dans la gestion des parcs aurait permis de voir comment le risque est interprété dans le discours des administrateurs en comparaison avec celui des slacklineurs. Il aurait également été intéressant de savoir sur quels critères se basent les autorités pour tolérer ou non les activités sportives comme la slackline ou le parkour dans leurs espaces publics. Il aurait été du même coup possible de voir, en comparant le contenu du discours des employés municipaux avec ceux des sportifs, si certains des conflits soulevés auraient eu un impact dans la confirmation de l'identité des membres de *lifestyle sports*. Cependant, en commençant mon terrain avec les slacklineurs, je réalisai que cette approche comportait des risques éthiques importants et qu'il serait préférable de ne pas conduire d'entrevues avec les représentants municipaux pour éviter de nuire à la poursuite des activités sportives étudiées (CRSH, CRSN,

IRS 2010). En effet, tout porte à croire que ces deux *lifestyle sports* et principalement la slackline jouissent du fait qu'ils soient méconnus des autorités. En effet, la slackline est actuellement tolérée dans les parcs, mais un règlement municipal stipule qu'il est interdit d'accrocher quoique ce soit aux arbres et celui-ci a été appliqué unilatéralement dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à deux reprises dans les 3 dernières années. Comme nous le verrons dans le chapitre des résultats, peu de slacklineurs disent avoir eu des interactions avec des gardiens ou policiers à l'extérieur du Plateau et il est difficile de prévoir ce qu'entraînerait comme effets une entrevue portant sur les perceptions des risques que représentent ces sports. J'ai décidé d'écarter définitivement les entrevues avec des employés municipaux suite à la parution d'un article du journal quotidien *Le 24h* (Delacour avril 2013) annonçant l'application de ce règlement sur le Plateau-Mont-Royal et une menace possible dans Rosemont-La-Petite-Patrie en avril 2013.

Il reste d'autres considérations éthiques à développer pour démontrer le respect de l'anonymat des sujets et l'évitement de toute nuisance potentielle considérés dans la conduite de ce projet. Ces éléments ont imprégné ma démarche méthodologique ainsi que mon rapport au terrain. D'abord, j'ai anonymisé les propos de mes sujets d'entrevue avec des noms fictifs. Par la suite, j'ai dû agir avec transparence pour répondre adéquatement à leurs questions lorsqu'ils en avaient. J'ai également trouvé important de conserver le même rapport avec mes sujets tout au long de mon terrain pour respecter le critère de dépendance et éviter de contaminer le contenu de mes entrevues avec des éléments personnels. Ayant déjà eu plusieurs contacts positifs dans la communauté de slackline et compte tenu de l'esprit convivial encouragé lors des activités, j'ai toutefois conservé un rapport amical avec les membres et su éviter les conflits. Notons toutefois qu'il ne s'agissait pas d'une population vulnérable et qu'il y avait très peu de chances que mes travaux minent directement leur intégrité physique, psychologique ou leur qualité de vie.

Puis, concernant le choix des activités constituant l'échantillon, bien qu'il puisse y avoir des liens importants sur leur façon de voir le risque tel qu'il le sera explicité dans le chapitre d'analyse, il existe des différences importantes entre le parkour et la slackline. Le mémoire se penche donc essentiellement sur la slackline pour des questions de cohérence. Le parkour comme d'autres *lifestyle sport* plus institutionnalisés est sous-tendu par plusieurs modes de pensée différents ce qui aurait pu dévier le mémoire de son objectif principal pour s'attarder sur des questions de contenu culturel n'ayant pas rapport avec le risque. Le choix d'utiliser les entretiens de parkour comme groupe contrôle et de les conduire en plus petit nombre vient réduire la portée de ce biais.

Il existe plusieurs raisons de croire que les groupes bénéficieront d'avantages à la suite de cette rencontre. En effet, le parkour et la slackline voient leurs adeptes augmenter sans cesse à Montréal et il serait profitable dans l'ensemble de fournir des emplacements ou des structures adéquates pour pratiquer ce sport de façon sécuritaire. De plus, en 2012, la Ville de Montréal cherchait à évaluer ses programmes communautaires sportifs et les recherches les plus récentes dans le domaine tendent à encourager le développement de sports alternatifs plutôt que de sports traditionnels d'équipe (Wheaton & Chrigt 2010, Coakley 2010, Fraser-Thomas et al. 2005) La Ville de Montréal a également racheté le centre intérieur de skateboard du TAZ en 2012 (Benessaieh, *La presse*, 5 avril 2012) ce qui démontre une volonté de garder cet organisme présent dans la municipalité. Les groupes de sports alternatifs pourraient alors bénéficier d'une attention particulière pour favoriser un développement sécuritaire de leur sport et jouir d'une plus grande tolérance de la part des institutions législatives.

CHAPITRE 4 : VERS UNE TYPOLOGIE DU RISQUE

Lorsque je leur posais la question «qu'est-ce qu'un risque?», la majorité des répondants disaient qu'il s'agissait d'une zone d'inconfort et d'inconnu où on ne savait pas trop ce qui allait résulter de nos actions. Cette zone est également relative à chacun. Ce qui représente un risque pour quelqu'un n'en représente pas nécessairement un pour quelqu'un d'autre (Kemper 1978). En effet, comme nous le verrons, certains éléments portent à croire que l'importance perçue d'un risque est liée à l'expérience et au stade d'évolution dans la pratique. La facilité avec laquelle certains assument les risques qu'ils prennent est aussi le résultat d'un développement personnel qui explique ces écarts de perceptions. Naturellement, les interviewés ont surtout associé le risque aux risques physiques. Cette perception du risque entraîne ce que nous détaillerons plus loin comme le comportement encouragé de contrôle du risque. En effet, le risque étant relatif, il est possible d'en changer les paramètres pour réduire son importance.

Dans mon analyse, le fait de regrouper tous les extraits portant sur différentes manifestations du risque pour les interviewés m'a permis d'en définir les formes courantes. J'ai pu identifier cinq types de risques différents. Ceux-ci sont regroupés entre les risques collectifs et les risques individuels bien qu'ils ne soient pas totalement indépendants l'un de l'autre.

La définition du risque offerte par les interviewés est principalement applicable dans le cas des risques individuels. Les risques collectifs s'expliquent plutôt par rapport à la définition de la menace telle qu'expliquée à la page 22 de ce mémoire. En effet, les risques collectifs n'inspirent pas le même sentiment de contrôle pour les sportifs, puisque des agents extérieurs au groupe (autorités judiciaires, environnement, autres personnes) peuvent avoir d'importantes répercussions sur l'avenir de la pratique ou sur son acceptation sociale.

Risques individuels

Les risques sont individuels lorsque la prise de décision de les prendre est assumée par une seule personne. S'exposer à une blessure, à une peur intense ou à une amende, pour ne nommer que ces exemples n'implique *a priori* qu'une personne dans le processus décisionnel. Il faut toutefois distinguer les décisions individuelles des conséquences de l'action. Car, nous le verrons avec les risques sociaux, de ces risques individuels peuvent découler des précédents affectant la communauté de pratique dans son ensemble. En effet suite à une blessure, les

autorités peuvent décider de réprimer l'activité pour éviter, à leur tour, des risques. Les risques individuels n'impliquent donc pas absolument que des conséquences individuelles.

Risques physiques

Bien que les possibilités de risques physiques soient facilement identifiables pour la slackline, ils sont généralement vus comme contrôlables. En fait, les participants hésitent souvent à parler de risque puisqu'ils sont à leurs yeux très négligeables et souvent moins importants que dans d'autres activités sportives plus traditionnelles. Le risque physique est aussi associé à une responsabilité personnelle envers son matériel comme l'indiquent les citations suivantes.

Tu peux te blesser, mais pas sérieusement si ta ligne est sécuritaire. Tu peux avoir des bleus, mais c'est minimal. Récemment, j'ai vu Mathieu se faire mal, mais j'avais jamais vu ça, au début je pensais qu'il niaisait. Mais rendu là, c'est tellement des risques mineurs que pour moi ça en vaut la peine. – Don, 3 ans de pratique

J'associe toujours le risque à une blessure ou un échec. Prendre une chance que ça marche ou que ça marche pas. Et plus il y a de chance que ça marche pas, plus tu prends de risques. Si j'installe une highline, il ne faut pas qu'il y ait une chance que ça ne marche pas. Donc je ne prends pas un risque dans ma tête. Ce n'est pas de l'essai-erreur. Le risque est toujours là pour des accidents. Mais ça se contrôle. – Alex, 7 ans de pratique

Ils reconnaissent que les blessures sont un risque possible, mais celui-ci est généralement attribué à l'inexpérience, à la témérité ou à un manque de connaissance.

La slackline c'est un peu ça. C'est toujours un peu risqué. Le plus grand risque, c'est quand tu commences. C'est quelqu'un qui m'a montré comment. Je n'ai jamais monté sur une ligne en me disant que c'était vraiment dangereux. Je vais vraiment y aller en me disant que je sais ce que je suis en train de faire, si je tombe, je sais comment tomber. Je ne me mets jamais dans une situation de risque. Presque jamais. La highline, il y a des risques, mais tu y vas lentement, tu fais attention. – Marco, 2 ans de pratique

Enfin, le risque physique dépend également du type de pratique qui est faite et ceci est valable autant pour les traceurs que pour les slacklineurs. En parkour, certains peuvent privilégier des

acrobaties aux courses à obstacles, ou préférer les sauts en hauteur et l'escalade. En slackline, certains préféreront la corde traditionnelle et les poses de yoga et d'autres, la trickline, où les acrobaties et les sauts représentent un risque de blessures plus élevé. Le risque physique est donc attribuable, selon les interviewés, en partie à leurs préférences et à leurs décisions rationnelles.

Risques psychologiques

On entend par risque psychologique les sentiments de menace psychologique qui surviennent dans l'exercice des *lifestyle sports*. J'ai regroupé ici tous les passages sur la peur et les appréhensions vécues par les sujets pendant leur pratique. On voit ici la différence que Mathieu relève entre une simple appréhension et la peur terrifiante à laquelle il doit faire face sur une highline. Il nous indique aussi les bienfaits qu'il en retire et les moyens de contrôle qu'il exerce sur lui-même dans cet exercice.

Au niveau du sol, je n'ai pas vraiment peur, c'est juste une appréhension. C'est faire attention, être vigilant. Mais en hauteur, je le gère mal. J'avais froid, je shakais, pis je tremblais des dents. Mais gérer le stress sur une highline, je ne suis pas vraiment bon. Mais avec des exercices de respiration et de concentration, j'ai diminué mon stress. – Mathieu, 7 ans de pratique

Nous verrons plus loin comment ce type de risque est déterminant dans l'intégration d'un individu au groupe de *lifestyle sport*. C'est essentiellement parce que le fait de surpasser ses appréhensions est garant de satisfaction pour le sujet et cela l'entraîne graduellement vers un engagement plus formel envers le sport et le groupe. Les risques psychologiques sont des passages obligés pour l'atteinte des objectifs des sportifs. La possibilité de surmonter ses peurs et d'«évoluer» est très attrayante et entraîne une augmentation graduelle de la prise de risque.

Risques légaux

Les risques légaux qui ressortent des entretiens sont souvent identifiés comme des risques mineurs. Très peu de slacklineurs croient que leur sport est menacé en milieux urbains, et ce, même s'il a été l'objet d'interdictions dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Certains d'entre eux ont été témoins d'une interaction agitée avec une responsable des parcs de cet

arrondissement à la suite d'un épisode où un enfant serait entré en courant dans une corde et se serait légèrement blessé. Ils ont donc associé l'interdiction à cet épisode et au tempérament de cette dame.

La seule fois qu'on a eu un commentaire négatif, c'est quand la fille de la ville est venue nous voir au parc Lafontaine, pis elle trouvait que c'était dangereux ce qu'on faisait, pis elle a décidé de bannir ça à tout jamais. – Alex, 7 ans de pratique

De façon générale, tous les interviewés reconnaissent qu'ils doivent réguler informellement leur pratique en vue d'être tolérés dans les endroits publics. Pour les slacklineurs, il s'agit de ne pas abîmer l'écorce des arbres, raison pour laquelle les autorités du Plateau-Mont-Royal disent avoir banni l'activité. Seuls quelques slacklineurs identifiaient clairement des risques légaux relatifs à l'utilisation de l'espace public et la cohabitation avec les autres usagers des parcs. On note entre autres la complexité du processus pour rendre le sport légal en ce qui a trait aux questions d'assurances, la difficulté de responsabiliser les individus efficacement et les possibles conflits de gestion de l'espace.

Et l'autre problème c'est la sécurité. Ça vient des gens qui ne pratiquent pas surtout. La ville dit que si on se fait mal dans les parcs on peut poursuivre la ville. Du point de vue légal, c'est peut-être possible même si c'est vraiment abstrait de penser que ça pourrait se faire. La ville a quand même certains recours. Mais il y a quand même la question des assurances. Mais sinon c'est surtout au niveau de la sécurité en général dans le parc. Si tout le monde installe des slacklines pis qu'ils ne sont pas responsables de leurs installations. Qu'il fait noir et qu'ils laissent leur ligne installée, le gars en vélo rentre dedans pis il se fait mal, il va poursuivre qui tsé? Ça fait partie de la question, mais il faut trouver des solutions rassurantes et efficaces. – Alex, 7 ans de pratique

Il y a quelque chose peut-être avec les arbres. Le risque de blessure. Mais j'ai l'impression que c'est plus du côté que la ligne obstrue un passage. C'est probablement ça qui pose le plus problème. Et le dommage aux arbres. Parce que les blessures, ça peut peut-être être une excuse, mais je vois mal pourquoi ça serait le problème. À part tout le conservatisme moral vis-à-vis que ce soit une chose inhabituelle. – Étienne, 3 ans de pratique

Plus concrètement, les risques légaux auxquels sont exposés les slacklineurs et les traceurs de parkour sont des amendes, des interdictions ou des limitations de leur pratique dans l'espace public. Notons toutefois que peu de slacklineurs ont dit avoir eu des altercations avec des représentants de la ville ou des policiers lors de leur pratique et lorsque c'était le cas, les expériences n'étaient pas toujours négatives.

Risques collectifs

Les risques sont collectifs, lorsque les sportifs envisagent qu'une accumulation de certains comportements individuels créerait une situation à problème affectant l'ensemble de la communauté de pratique de *lifestyle sport*.

Risques environnementaux

L'exercice de certains *lifestyle sport*, dont ceux utilisés dans cette étude, comporte certains risques environnementaux. Nous avons mentionné plus haut les dommages potentiels au mobilier des parcs pour la slackline et pour le mobilier urbain plus généralement pour le parkour. Dans l'exercice du highline et de l'escalade qui se pratiquent en nature dans des lieux plus isolés, des risques plus importants sont exposés vu l'utilisation fréquente de certains «spots» et des déchets qui peuvent s'y accumuler s'il y a négligence des usagers. Ces risques environnementaux peuvent induire des risques légaux collectifs s'ils sont considérés sérieusement comme indésirables par les autorités responsables des espaces utilisés. Dans le cas des parcs et du mobilier urbain, l'interdiction unilatérale de pratiquer et, dans le cas de la pratique en plein air, le refus des propriétaires de terrains de tolérer l'activité chez eux.

Risques sociaux

Les risques sociaux se sont définis dans les entrevues par les possibilités que la slackline devienne stéréotypée négativement. Plusieurs participants ont fait une comparaison avec le skateboard associé à l'adolescent rebelle qui se moque des lois et de l'environnement. Ils

s'efforcent à leur façon d'adopter des comportements respectueux et ouverts pour éviter de se retrouver avec le même type d'image et de conflits que le skateboard.

Ya moins de chance que ça arrive avec la slackline parce à la base ça se fait dans les parcs où chez vous, ça déplace moins d'air. Mais le skate ça déplace de l'air et il y a une mauvaise publicité à cause du *living*, l'entourage du skateboard. Les stéréotypes, on veut pas que la slackline soit stéréotypée comme ça, qu'on nous voit comme des sans-dessins que se pètent la gueule en se filmant pour le mettre sur *Youtube*. – Mathieu, 7 ans de pratique

Puisqu'il s'agit d'un sport encore méconnu du grand public, l'image est très importante pour conserver de bonnes relations dans les parcs et avec les autorités. Les slacklineurs et aussi les adeptes de parkour veulent que leur sport soit socialement accepté pour pouvoir continuer à pratiquer sans contraintes judiciaires, mais évoluer dans un milieu administratif est complexe.

Le premier obstacle auquel on se bute c'est toujours que c'est quelque chose de nouveau de nouveau. Les gens savent pas c'est quoi. Et déjà parler de la slackline à quelqu'un qui n'en a jamais vu c'est abstrait. Alors quand tu leur dis que tu veux installer une highline dans leur bâtiment, ils ont plein de questions et de peurs. Il faut tout expliquer et convaincre. – Alex, 7 ans de pratique

En reconnaissant ces risques sociaux, les adeptes de *lifestyle sports* proposent l'existence de comportements encouragés et de modèles de cohabitation à l'intérieur des parcs publics pour les contrôler. Il existe en effet une forme de contrôle social sur les adeptes de ces sports pour que ces derniers restent tolérés par les autorités.

Le risque et la fonction des espaces

Le risque nous donne aussi plusieurs indices pour comprendre les interactions des adeptes des *lifestyle sports* étudiés avec leur environnement. Ceci nous éclaire aussi sur quelques fonctions de l'espace identifiées par les sujets et leur lien avec les types de risques. Étant donné l'utilisation prépondérante de lieux publics pour la pratique de la slackline et considérant les spécificités spatiales requises pour faire du highline, il me fallait porter une attention particulière à la notion d'«espace». Les activités sportives étudiées supposent un rapport à l'environnement susceptible de jouer sur les rapports avec la société extérieure au groupe de pratique et sur les

rapports internes au groupe. J'ai donc regroupé les citations où les sujets parlent d'endroits précis, de la fonction de ces espaces et, plus généralement, des logiques d'appropriation de l'espace ou de contrôle de l'espace entreprises par les sujets. Le but étant de voir en quoi ces éléments pouvaient être liés aux divers risques décrits plus haut.

La fonction utilitaire représente les qualités d'aménagement qui rendent la pratique agréable ou le fait que l'activité soit tolérée. Elle réduit aussi certains risques physiques, notamment des blessures attribuables à l'environnement comme tomber sur des racines saillantes, sur une dénivellation de terrain ou du bitume, pour ne nommer que ces exemples. La fonction utilitaire expliquée par les traceurs et les slacklineurs rappelle le concept d'*affordance* de Gibson (1977). Les affordances sont les caractéristiques des objets ou de l'aménagement de l'environnement que les agents doivent percevoir pour interagir avec ce dernier. (J.G. Greeno, 1994) Les adeptes de *lifestyle sports* développent des perceptions multifonctionnelles de ces caractéristiques de l'environnement tout au long de leur socialisation s'ils n'avaient pas déjà cette tendance à leurs débuts. En quelque sorte, pratiquer ces sports encourage la création de nouvelles interactions entre l'individu et son environnement. La fonction utilitaire de l'espace peut aussi se résumer aux contraintes d'aménagement avec lesquelles les sportifs doivent se débrouiller pour atteindre leurs objectifs de pratique.

La fonction sociale de l'espace, quant à elle, se manifeste par les possibilités de rassemblement, d'échanges, d'initiation et de rencontres. Les grands parcs des quartiers centraux sont principalement désignés pour cela. Les parcs préférés sont ceux qui sont les mieux aménagés naturellement pour la slackline et qui combinent à cela des espaces de rassemblement. Autrement, les parcs ont un rôle crucial pour la survie de la communauté de slackline puisqu'ils fournissent des possibilités multiples pour organiser l'espace occupé par les cordes. Ils permettent aussi des rassemblements formels et informels pour pratiquer et nouer des contacts essentiels pour progresser. Conséquemment, ils servent de lieux de transfert de connaissances et permettent d'entretenir, du moins jusqu'à présent, des éléments culturels jugés importants pour préserver l'accès à l'espace de pratique. Notons entre autres un code de conduite de cohabitation avec les autres usagers pour éviter les conflits et des blessures évitables. Il s'agit d'ailleurs peut-être d'une distinction importante à faire avec le parkour, où les lieux sont plus nombreux et variés et où la transmission culturelle est peut-être moins facile. Enfin, se distinguant de toutes ces fonctions, la fonction ludique de l'espace se dégage. Les lieux investis pour le parkour ou la slackline sont considérés par les sportifs comme des terrains de jeu potentiels.

La ville est un foyer fécond pour le parkour. Mais toutes les villes peuvent l'être. À Montréal, il y a des sites populaires avec des murs originaux. Les constructions urbaines permettent plus de créativité et de défi. – Jean, 6 ans de pratique

Ensuite, le type d'espace influe sur l'intensité du risque psychologique. Par exemple, pratiquer le highline dans de hautes montagnes ferait plus peur que marcher la même ligne dans un lieu intérieur ou entouré d'arbres qui cachent l'horizon. La fonction émotive de l'espace représente les sentiments qu'un endroit ou un type d'endroit peut susciter. Par exemple, la campagne amène plus de sérénité et de calme. Les grandes hauteurs ou les montagnes amènent plus de *thrill*. Se retrouver dans un environnement et une position unique ou atypique nécessite une certaine forme d'adaptation, car franchir la limite de sa zone de confort pour négocier une nouvelle marge de tolérance à l'inhabituel se fait parfois ressentir assez brutalement.

Quand je me suis ramassée en-dessous de la ligne, je feelais vraiment pas bien, c'était sérieux mon affaire. J'ai réussi à me lever et à regarder en bas, mais ouf. C'est comme si je ne savais plus où j'étais. Mais tranquillement t'arrives à te recentrer sur toi. Ya pas grand-chose à se dire à part, je suis ici. Y'avait tellement d'espace, il fallait apprivoiser ça. – Sophie, 5 ans de pratique

Varié le type d'environnement peut donc aussi être une façon de contrôler le risque et de diversifier le niveau de difficulté. En ce sens, les risques légaux sont eux aussi différents selon les espaces et ils sont donc à contrôler minutieusement pour éviter la judiciarisation. Ceci est important à retenir puisque la communauté de slackline est une communauté de parcs.

Mais si tu régularises trop, ça va empêcher le côté créatif, on ne pourra plus mettre les lignes n'importe où. Je ne voudrais pas que ce soit légalisé à Montréal pour qu'on aille une section slackline définie. Pis que certaines slackline soient interdites complètement. Les longlines ça prend beaucoup d'espace, mais ça fait partie du sport pis si on nous empêche ça, peut-être que la communauté va décider de partir. – Marco, 2 ans de pratique

Par exemple, la ville de Montréal serait plus régulée que celle de Laval en ce qui concerne les parcs et la slackline. Il y aurait aussi des différences de régulation entre les différents parcs et arrondissements. Le parc Lafontaine, entre autres, est plus régulé que le parc Jarry notamment parce que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est plus strict dans l'application des règlements entourant le mobilier urbain (Delacour, 24h, avril 2013). On choisit donc une exposition aux risques légaux différente tout dépendant si l'on brave une interdiction ou non. Le cas échéant, les sportifs entrent dans une revendication de l'espace plus politique. En effet,

comme Étienne, certains désapprouvent toute forme de régulation sur l'espace public. Émond est aussi l'un de ceux qui continuent de pratiquer au parc Lafontaine peu importe les restrictions annoncées. Dans ce cas-ci, le choix de l'espace de pratique comporte des risques légaux assumés entièrement par l'adepte et donne un aperçu du rapport que certains slacklineurs pourraient avoir avec les autorités advenant une interdiction unilatérale sur l'île. De plus, ce type de rapport houleux avec les autorités est un consolidateur de sous-cultures déviantes, car il incite une partie des membres les plus engagés à cristalliser leur identité autour de ce rejet de la société (Becker, 1960).

Rappelons que parmi les lieux les plus considérables, on note le Mont-Royal pour ses fonctions d'initiation et de socialisation, le parc Lafontaine pour l'interdiction qui lui a été imposée, le parc Jarry et les espaces naturels. On y mentionne aussi plusieurs villes en exposant leurs différences ou leurs similarités pour pratiquer les activités.

Nous avons décrit plus tôt le risque comme une zone d'inconfort où la possibilité que quelque chose de négatif survienne est entrevue préalablement à une action. Plusieurs situations comportent des risques pour les adeptes de *lifestyle sport*, chacun ayant des degrés de gravité variables. C'est-à-dire que leur perception par différents groupes ainsi que la gravité qu'on leur accorde dépend de la place qu'on occupe vis-à-vis de ces sports. La subjectivité du risque réside donc dans le processus qui fait qu'on juge une possibilité comme un risque ou non (Kemper 1978).

Il est nécessaire d'identifier les différents types de risques pour les adeptes de *lifestyle sports*, puisque ce sont également les éléments qu'ils tentent de contrôler individuellement ou collectivement pour préserver leur pratique. Ces impressions de contrôle sont également cruciales dans le développement de l'identité du sportif. Dans la section qui suit, nous verrons comment se construisent ces perceptions pour les sportifs au fur et à mesure que leur évolution dans la pratique et le groupe s'opère.

CHAPITRE 5 : PERCÉE DANS LE MONDE DES LIFESTYLE SPORTS : DE LA PRÉSOCIALISATION À LA CONFIRMATION

Nous l'avons vu au premier chapitre, pour adhérer à une sous-culture déviante l'individu doit cheminer au travers d'un processus de socialisation où il obtient les connaissances nécessaires pour trouver sa place au sein du groupe et acquérir sa confirmation. J'en définirai rapidement les étapes avant d'en dégager le contenu relatif au sujet de ce mémoire. Il faut noter que l'étape de sélection identifiée par Becker ne s'applique pas très bien aux *lifestyle sports*. En effet, aucun interviewé n'a mentionné de moment précis où il s'est senti inclus dans le groupe. Personne n'a relaté d'acte d'exclusion ou de rejet d'un initié et ce, même si des questions étaient posées sur le sujet. L'étape de sélection n'apparaît donc pas dans cette analyse. Cela est probablement lié à la nature des sports et au fait qu'ils se produisent souvent dans des lieux publics et ouverts.

Les débuts en slackline : une question d'opportunité et de curiosité

On entend par présocialisation l'ensemble de connaissances et informations qu'un individu obtient sur une sous-culture avant son initiation et sa participation au sein du groupe. L'initiation quant à elle constitue une opportunité d'essai suite à une motivation de départ, un intérêt particulier ou des caractéristiques personnelles qui favorisent le contact avec une nouvelle activité.

Pour les *lifestyle sports*, les médias de communications sont souvent indispensables pour qu'un individu prenne connaissance de l'existence de l'activité ou pour l'aider à progresser dans sa pratique. (Salome 2010, Puchan 2005) On parle de vidéos, de films, de médias sociaux ou d'autres moyens internet, tout dépendant de l'époque à laquelle les adeptes ont commencé la pratique de leur sport. Par exemple, plusieurs adeptes de parkour ont mentionné le film *Yamakasi- Les samouraïs des temps modernes* (2001), bien qu'ils aient tous mentionné avoir tendance à grimper partout naturellement avant d'avoir visionné ce film.

Cependant, dans le cas qui nous intéresse le réseau social du participant et le contact direct avec d'autres membres de la sous-culture sont les principaux éléments de présocialisation mentionnés. Le plus souvent, les sujets n'avaient aucune information préalable sur la slackline. Ils l'ont découvert le jour même de leur initiation. Celle-ci s'est opérée majoritairement par le

biais d'un ami ou lors d'une promenade dans un parc où ils purent essayer le sport avec les cordes que d'autres personnes avaient préalablement installées. L'initiation se fait donc essentiellement à la suite d'une opportunité d'essai vu l'aspect méconnu et émergent de ce *lifestyle sport*. De plus, l'intérêt que ces personnes ont porté à l'activité pour l'essayer renvoie surtout à des caractéristiques personnelles. La citation de Jack ci-dessous illustre qu'il avait la curiosité ou l'orgueil de tenter le coup et qu'il se décrit comme étant du genre à rechercher des expériences nouvelles. Robert, de l'autre côté, était avant tout stimulé par des considérations esthétiques personnelles.

C'est intéressant, c'est comme un petit défi. Ça ressemble pas aux autres sports, c'est ça qui m'intéressait énormément aussi. C'est comme redevenir un enfant et réapprendre à marcher. J'ai acheté ma slackline après avoir essayé seulement une fois. – Jack, 2 ans de pratique

Moi, je trouve toujours ça esthétique en fait, j'ai appris à trouver un côté philosophique derrière tout ça, mais ça a vraiment commencé par un côté esthétique. Je trouvais ça beau. – Robert, 3 ans de pratique

Bref, les raisons qui poussent les sportifs à essayer l'activité pour une première fois sont multiples et personnelles. C'est surtout au niveau de l'engagement à plus long terme dans l'activité que les motivations se ressemblent.

Le risque, la présocialisation et l'initiation

C'est dans les premières étapes de la carrière de slacklineurs ou de traceurs où le risque est le plus superficiellement abordé. Étant donné que peu des interviewés avaient eu vent du parkour ou de la slackline avant d'être initiés, il leur était du même coup impossible de trouver l'activité risquée. Puisque l'initiation se faisait souvent dans les parcs publics avec l'aide d'un ami ou de personnes déjà plus avancées dans la pratique, aucun des participants ne souleva le fait d'avoir perçu le sport comme risqué. Cependant, parmi les rapports extérieurs les plus récurrents, on affirme que les gens qui ne pratiquent pas le sport sont souvent impressionnés par l'activité et jugent cela impossible à accomplir pour eux. Conséquemment, des discussions informelles avec des gens extérieurs au groupe ont indiqué que si certains trouvent que l'activité représente certains risques, ces réflexions semblent également liées à leur impression d'être incapable d'accomplir l'exercice physique requis. Ceci vient appuyer les écrits stipulant une part subjective

et relative aux risques (Barbalet 1995, Dake 1992) attribués dans le sport et la pratique de *edgework* (Lyng 1990).

Les sujets indiquent toutefois à différents moments de leur entrevue que les médias sociaux peuvent entretenir une présocialisation axée sur le risque puisque les gens ont de plus en plus tendance à se filmer et à mettre leurs exploits sur internet sans que les étapes préparatoires soient aussi mises en évidence. Cela inciterait donc des prises de risque plus grandes et moins réfléchies. De plus, si on reprend les travaux de Wheaton et Beal (2003), de Salome (2010) et de Edwards & Cortea (2010) on comprend mieux les effets possibles d'une médiatisation importante des *lifestyle sports* et de leurs exploits «risqués» sur les conditions de pratique de l'activité. Les sports très médiatisés comme le skateboard, le surf des neiges ou l'escalade ont non seulement crû en popularité, mais ils sont désormais soumis à des lois et règlements beaucoup plus rigoureux qu'à leurs débuts (Tomlinson et al. 2005). Il est même répandu chez les planificateurs urbains et les architectes d'aménager l'espace avec la volonté claire de restreindre les possibilités de réappropriation par des sports comme le skateboard (Howell 2001). Le discours négatif des slacklineurs et des traceurs vis-à-vis de la popularisation de leur sport par les médias s'explique donc aussi par cette entrave potentielle à leur liberté de pratique.

Lors de l'initiation, le risque serait plutôt de l'ordre psychologique. Les initiés ressentent un petit *thrill* lors de leurs premiers essais ce qui suscite une curiosité supplémentaire ou l'envie de surmonter un défi. Mais selon leurs dires, à ce stade, il s'agit davantage d'une stimulation ou d'une excitation que de peur. Cela rejoint les résultats de Slinger et Rudestam (1997) sur les motivations et la désinhibition envers la peur dans les sports «extrêmes» : «Thrill was not defined in terms of sensation seeking; it seemed to relate more to the excitement of having accomplished something difficult, or to more aesthetic considerations.» (1997,p. 370) Le terme de risque n'est donc pas tout à fait approprié selon la définition que nous lui avons accordée plus haut puisque personne n'y identifie de menace ou de danger potentiel. De plus, l'accent n'est pas mis ici sur le dépassement de ses limites personnelles par la maîtrise graduelle de sa zone d'inconfort, mais plutôt sur la découverte. La distinction se trouve probablement au niveau de l'engagement envers la pratique. En effet, le dépassement de soi n'est pas encore devenu un comportement constant (Becker 1963) et l'intensité émotive est faible selon les extraits retenus. En fait, certains interviewés ont mentionné ne pas avoir été très enthousiastes au début de leur pratique parce qu'ils n'entrevoient pas facilement toutes les possibilités que la slackline présentait en termes de défi. Becker (1963) défend que ce soit au fil des occasions et

par le contact au groupe que l'engagement se crée. Cela produit davantage de motivations pour entretenir un comportement déviant comme le dépassement de soi dans l'*edgework* des *lifestyle sports*. L'excitation ressentie à l'initiation ne constitue pas à elle seule une motivation suffisante pour persévérer, la zone de confort n'étant pas réellement mise à l'épreuve selon les sujets interviewés. L'intérêt personnel, élément primordial pour toute forme d'engagement dans une activité, réside donc ailleurs que dans le risque pour cette étape de la construction identitaire.

Pourquoi pratiquer un *lifestyle sport*? Le dépassement de soi au centre des motivations

Les motivations sont exprimées par des passages où les sujets expliquent ce qui les a poussés à commencer le sport ou à le poursuivre après l'initiation. Ce nœud est important pour voir dans quelle mesure le discours des interviewés est représentatif des résultats obtenus dans d'autres études sur les motivations et le risque dans les *lifestyle sports*. Celles qui ont émergé des entrevues sont le désir d'acquérir une plus grande autonomie, la recherche d'une expérience émotive, la reconnaissance, faire partie d'un groupe et se dépasser personnellement.

Ici, les sujets expriment que le sport les attirait parce qu'il présentait une possibilité d'acquérir plus d'autonomie et de liberté. Il n'y a pas de règles établies d'avance, pas d'arbitre. Le sujet est alors l'objet d'une responsabilisation importante vis-à-vis de lui-même. Il prend des engagements et se fixe ses propres objectifs. La réussite ou l'échec ne dépend que de lui. La liberté sans représenter l'absence de contrainte est plutôt le choix conscient et réfléchi des contraintes que l'on s'impose à soi-même.

C'est un moyen tranchant qui dit ça passe ou ça casse. Tu ne peux pas faire semblant. C'est se mettre volontairement face à ma personnalité, il faut assumer qui tu veux être. Ne pas passer le flambeau à personne d'autre. – Sophie, 5 ans de pratique

Que ce soit la motivation première ou qu'elle se soit développée en symbiose avec l'avancement dans la pratique, la recherche d'expérience émotive a été mentionnée par presque tous les participants. Certains veulent un *thrill* pendant l'activité, d'autres veulent le flot d'adrénaline à la fin de leurs réalisations, un sentiment de paix ou de symbiose avec la nature, etc. Les sujets vivent des sensations particulières pendant leur pratique et celles-ci sont pour

eux conditionnelles à l'activité. Cela les pousse donc à poursuivre leur pratique.

La highline c'est d'aller plus en profondeur avec tout ça et avec les émotions. Il faut avoir beaucoup confiance en soi. Tu fais toujours face à de plus grandes peurs quand tu procèdes comme ça. Il faut plus de force physique, de force mentale, plus de tout. C'est plus haut, plus intense, plus extrême, plus profond. – Alex, 7 ans de pratique

Le besoin de reconnaissance comme motivation, si elle est admise par certains interviewés, est jugé négativement par tous sauf un de mes sujets. En effet, plusieurs diront que de pratiquer une activité pour «être vu», «faire son show» ou «être le meilleur» est quelque chose d'égoïste qu'il faut s'efforcer d'éliminer.

Ben, il y en a qui le font purement pour la reconnaissance. Avec de l'égo, comme un show. Pour attirer l'attention. Aller chercher quelque chose qu'ils ne peuvent pas aller chercher en dedans d'eux-mêmes. – Alex, 7 ans de pratique

En réalité, ça t'apprend que dans la vie il y a toujours un certain public, pis on est toujours un peu en train de s'inquiéter de ce que les autres pensent de nous autres. Moi c'est ce que j'essaye d'apprendre, je pense pas m'être libéré de ça. Mais définitivement, je pense que je travaille là-dessus fort fort. – Alex, 7 ans de pratique

Le besoin de reconnaissance comme motivation principale serait pour eux une limite au développement personnel et une attitude qui entraînerait une prise de risque moins réfléchie et plus dangereuse.

Quelques participants ont mentionné avoir été attirés par le groupe. Ils voulaient rencontrer de nouvelles personnes partageant certaines de leurs préférences ou de leurs valeurs et cette activité le leur permettait.

Pour m'amuser, je trouvais ça amusant, j'aimais le côté underground aussi de la pratique. Ce n'était pas très connu, donc les liens avec les personnes se faisaient assez rapidement. – Robert, 3 ans de pratique

Finalement, la motivation la plus souvent énoncée était celle de se dépasser personnellement. Les sujets éprouvent une grande satisfaction à repousser leurs peurs et leurs limites physiques ce qui les incite à poursuivre l'activité. Plusieurs découvrent de nouvelles capacités de

concentration, de force physique, de calme ce qui contribue à faire une expérience positive et à voir la pratique du sport comme une façon de se réaliser individuellement.

Ben oui, ça permet de réaliser des capacités qu'on a qui sont cachées à l'intérieur. Tu fais sortir le meilleur de toi-même, ça donne plus confiance. Tu te rends compte que ce qui est possible de faire c'est plus que ce que tu croyais au départ. Tu élargis les possibilités en réussissant ça. C'est une quête du meilleur de soi. – Alex, 7 ans de pratique

Les conséquences des *lifestyle sports* sur la vie des adeptes

En ce qui concerne les conséquences, mes entretiens confirment ce qui a été couvert dans la littérature scientifique sur le sujet jusqu'à présent. On note que la pratique du sport a eu des effets physiques, a développé de nouvelles connaissances, un réseau social, une motivation accrue pour la pratique de l'activité, cela a aussi entraîné des transformations des perceptions sur le monde et a permis aux interviewés d'innover.

Plusieurs ont noté les effets physiques bénéfiques qu'avait la pratique du sport pour eux. Même si quelques-uns ont également mentionné des blessures, le discours général décrivait une amélioration de la qualité physique dans son ensemble. On parle de concentration accrue, de flexibilité, de force, d'endurance, de récupération plus rapide et même de digestion plus régulière! C'est du moins les associations que les sujets ont faites avec le fait de pratiquer leur sport.

Quand je fais beaucoup de slackline, j'ai plus d'énergie, il y a vraiment quelque chose d'incroyable qui se passe. En plus de la concentration du haut du corps. Parce que c'est un exercice vraiment équilibré, moi je le vois tout de suite. – Étienne, 3 ans de pratique

Ensuite, les sujets identifient plusieurs nouvelles connaissances acquises pendant la pratique. Il s'agit essentiellement de connaissances techniques liées au matériel utilisé qui peut devenir très complexe au fur et à mesure qu'on avance dans la pratique pour faire de la longline et de la highline. Mais aussi des connaissances sur le camping sauvage, la survie en montagne pour des voyages longs et isolés dans des parcs nationaux. Aussi, certains rapportent une meilleure connaissance des apports nutritionnels et de leurs conséquences sur le corps vu la plus grande sensibilité aux changements lorsqu'on veut performer davantage physiquement. Enfin, plusieurs

apprennent à connaître plus en profondeur, leurs peurs et leurs limites physiques. Nous y reviendrons plus loin, mais plusieurs de ces connaissances sont aussi liées de près ou de loin au contrôle du risque dans le sens où l'on apprend à son corps à vivre dans des contextes qui ne sont pas naturels. C'est ce que tente d'expliquer Jason dans l'extrait ici-bas en parlant de son apprentissage à contrôler le risque psychologique.

The fact that it's something your body doesn't want to do (highlining), so when you stuck try, you fail obviously. Then, with practice you get able to do something you couldn't do. And to know how to control your body and your emotions is something cool to learn how to do. – Jason, 4 ans de pratique

Une autre conséquence importante est le réseau social que la pratique de la slackline crée. Plusieurs ont dit s'être faits des amis dans les rencontres et le fait que l'activité se déroule majoritairement dans un parc public permet d'attirer l'attention des passants et de socialiser avec plusieurs personnes. Réciproquement, le groupe contribue à attiser la motivation des sportifs à pratiquer. Une conséquence liée aux autres est donc une augmentation de la motivation de façon générale.

C'est l'été passé que j'ai commencé à fréquenter le parc Jarry et les Tams-tams. C'est vraiment quand j'ai commencé à rencontrer d'autres personnes et échanger sur nos tricks, là, ça m'a donné beaucoup plus de motivation quand je suis entré dans cette communauté-là. – Jack, 2 ans de pratique

Plusieurs ont mentionné que la pratique de l'activité et les exigences qu'elle impose pour pouvoir continuer à s'améliorer ont changé certaines des perceptions qu'ils avaient au départ. Par rapport aux éléments culturels mentionnés ci-dessus et la définition de la confirmation chez eux, les slacklineurs disent avoir une plus grande patience envers eux-mêmes et une plus grande tolérance à l'échec.

Cette patience-là tu la montres aux autres. En un an, ça m'a complètement changé. Ma patience, l'ouverture au monde, j'ai rencontré beaucoup de monde qui m'ont changé, tout ça à travers, pas nécessairement la slackline, mais disons la communauté du parc. – Marco, 2 ans de pratique

Certains ont aussi dit avoir découvert ou développé un potentiel créatif avec la pratique de leur sport. Certains personnages plus médiatisés ou plus connus du milieu font office d'ambassadeurs pour découvrir de nouveaux endroits où pratiquer, développer de nouveaux produits de slackline, produire de nouvelles acrobaties et battre des records de difficultés. Peu

nombreux, leurs noms reviennent souvent dans les entretiens et ceci symbolise l'inspiration qu'ils portent pour la communauté internationale.

Et tout le gang de Moab, Andy, Brian. Ils font des projets fous, ils poussent beaucoup le côté aventure, profiter de leur vie et aller au bout. Toutes ces idées et tous ces projets fous, ils vont les réaliser. Ça anime beaucoup la communauté. Ça fait découvrir des lignes un peu partout que les gens vont vouloir essayer. Avec toutes les possibilités sur une ligne, sauter en bas avec un parachute. Ils font des projets pour ouvrir le champ des possibles. – Johanne, 2 ans de pratique

La socialisation et la transmission d'éléments sous-culturels

Il a été dit à quelques reprises déjà, la socialisation est le processus d'intégration au groupe, d'apprentissage de ses valeurs, de ses rôles et de ses symboles. On y inclut aussi les interactions entre les membres qui seraient porteuses de toutes autres informations pertinentes.

La socialisation étant un processus il est normal que les informations varient selon le niveau, le rôle et le temps d'implication de chacun au sein du groupe. Les passages choisis pour parler de la socialisation dévoilent un sens d'évolution assez linéaire dans la pratique. C'est-à-dire qu'il importe pour les pratiquants de toujours progresser, peu importe ce que cela veut dire pour eux. Leur motivation principale étant de se dépasser soi-même, les adeptes se placent dans une situation où ils peuvent visualiser leur état passé, présent et futur pour identifier leurs faiblesses et poursuivre dans la logique du progrès et de l'amélioration de soi.

Une première chose que l'on remarque est l'évaluation subjective que font les adeptes des risques que comporte leur pratique. Deux attributs de l'échantillon ressortent quant aux liens possibles avec les perceptions et le discours sur le risque des participants. En effet, le tableau d'attributs A 2.1 en annexe 2 nous montre qu'une pratique modérée est plus propre à parler de risque. Ceux qui pratiquent peu et depuis peu de temps identifient peut-être moins les différents risques, tandis que ceux qui pratiquent beaucoup les identifient, mais dans une moindre mesure que les modérés. Peut-être est-ce parce qu'ils ont plus de connaissances et se sentent plus en contrôle? Ce qui représentait un risque autrefois pour eux n'en représente peut-être plus un aujourd'hui. C'est ce que tendent à révéler les entretiens par le désir de dépassement de soi qui motive la pratique des athlètes. Les risques physiques et psychologiques sont prédominants

dans le discours selon toutes les fréquences de pratique. La même chose se voit pour le tableau A 2.2 en annexe 2 regroupant les sujets par le nombre d'années de pratique où les athlètes pratiquants depuis deux ou trois ans ont plus de passages sur le risque que les autres. Cela suppose donc qu'au-delà du niveau de pratique et des capacités physiques pour le sport, un contact long avec la culture joue également sur la confirmation des sportifs par rapport au risque.

Les moyens de socialisation ne se résumant pas aux contacts directs entre initiés, les extraits sur les interactions par médias sociaux forment une sous-catégorie. Ces dernières bien que moins présentes dans le discours des interviewés de ce mémoire constituent un élément important de transmission de connaissances pour plusieurs *lifestyle sports* dont la communauté élargie est souvent internationale. (L'Etang 2006; Wheaton 2004) Dans le cas de la slackline, ces interactions deviennent de plus en plus importantes au fil de la progression. Les pratiquants de highline sont rares et le fait de maintenir des liens avec des adeptes d'autres pays aide à construire leur réseau et à augmenter les occasions de pratique.

Les passages retenus sont révélateurs des éléments nécessaires à la progression des adeptes dans le groupe et dans la pratique. C'est aussi ce qui révèle les préoccupations sociales relatives à la pratique de *lifestyle sports* et qui a permis d'élargir la typologie du risque. Cependant, les passages détaillant le contenu de la sous-culture sont sans doute ceux qui nous intéressent le plus puisque ce sont, entre autres, dans les éléments qui composent cette sous-culture que nous saurons quelle place y occupe le risque. Trois catégories la composent essentiellement : les comportements encouragés au sein du groupe, la composition du groupe telle que décrite par les interviewés et les valeurs identifiées dans leur discours. On note d'abord la confiance envers les pairs et le contrôle du risque ainsi que la détermination. Ensuite, on identifie la présence d'une jeunesse «mature» et de rôles sociaux. Puis, dans la dernière catégorie, on retrouve les valeurs de développement personnel, de bien-être, de partage et la valorisation du moment présent. Nous reviendrons sur les contrôles du risque plus loin.

La poursuite de l'activité ou le début d'une quête de soi

Nous l'avons vu, bien que l'initiation soit inconditionnelle à l'entrée d'une personne dans un groupe de *lifestyle sport* étant donné qu'elle y prend connaissance de l'existence de celui-ci, ce seul contact ne motive pas nécessairement l'implication à long terme dans le groupe et dans la pratique. C'est en se penchant plus largement sur les motivations que l'on dévoile des éléments

communs aux membres du groupe de sport. On saisit alors comment le groupe devient essentiel dans la gestion des risques, un élément central pour l'évolution de la pratique dans tout *lifestyle sport*. (Slanger et Rudestam 1997) Les entretiens montrent qu'il existe un lien entre le risque psychologique et la recherche d'expérience émotive ainsi qu'avec l'envie de dépasser ses limites personnelles.

Tableau 5.1: Passages sur le risque dans les extraits sur les motivations

Risques	Motivations					
	Autonomie	Expérience émotive	Faire partie d'un groupe	Recherche d'équilibre	Reconnaissance	Se dépasser
Définition	0	2	0	0	0	1
Environnementaux	0	0	0	0	0	0
Légaux	0	0	0	0	0	0
Physiques	0	1	0	0	1	2
Psychologiques	1	5	0	0	0	9
Sociaux	0	0	0	0	0	0

Source (Maude Séguin 2014)

Expérimenter des émotions est associé au risque psychologique. Pour certains, avoir peur, maîtriser la peur et défier ses limites mentales sont des sources de motivation. Conséquemment, la motivation à vouloir se dépasser personnellement traduite par l'envie de surmonter de plus grands défis est associée aux risques psychologiques, à cette même peur ou *thrill* ressenti. Nous verrons pourquoi cette motivation explique en grande partie pourquoi le groupe devient nécessaire pour avancer dans la pratique du sport.

Si l'on considère la socialisation comme l'ensemble d'interactions d'un initié au sein de la sous-culture à laquelle il souhaite s'intégrer, nous verrons que plusieurs d'entre elles comportent des dimensions liées aux risques identifiés au chapitre précédent (voir tableau numéro 5.2).

Tableau 5.2: Les manifestations du risque dans la socialisation

Risques	Socialisation			
	Socialisation	Éléments culturels	Évolution	médias sociaux
Définition	2	0	0	0
Environnementaux	1	0	0	0
Légaux	2	0	0	0
Physiques	7	6	4	1
Psychologiques	4	3	6	0
Sociaux	2	1	0	0

Source (Maude Séguin 2014)

D'abord, la socialisation sert à l'encadrement, à acquérir de nouvelles connaissances tout en minimisant le risque physique. C'est entre autres en aidant les adeptes à prendre confiance en eux qu'ils arrivent à faire abstraction de leurs peurs et à réduire du même coup les risques physiques. Comme Marco, les sportifs admettent des possibilités de blessures, mais ils considèrent le contexte social d'apprentissage comme un garant de sécurité.

La slackline c'est un peu ça. C'est toujours un peu risqué. Le plus grand risque, c'est quand tu commences. C'est quelqu'un qui m'a montré comment. Je n'ai jamais monté sur une ligne en me disant que c'était vraiment dangereux. – Marco, 2 ans de pratique

La socialisation sert aussi à assurer un contrôle sur la qualité des informations transmises entre les membres pour éviter que de mauvaises techniques soient perpétrées aux nouveaux pratiquants. L'exemple du highline est parlant en ce sens puisqu'il s'agit d'une communauté relativement petite et par laquelle le passage est presque inévitable pour pouvoir pratiquer.

Pour apprendre à faire du highline, t'as pas le choix d'aller dans la communauté, d'échanger pour voir. D'être l'apprenti qui va aider et qui va apprendre, qui va se faire expliquer et expliquer et expliquer pour arriver à se sentir en contrôle. Les gens veulent bien faire ça, car c'est leur vie qu'ils peuvent mettre en danger. – Sophie, 5 ans de pratique

La socialisation joue également sur la diminution de la témérité ou sur son augmentation. En effet, on peut encourager quelqu'un à accomplir une figure ou une traversée plus longue tout comme on peut l'en dissuader. Encore une fois, les médias sociaux sont vus comme une façon

d'encourager la témérité de façon négative dans le sens où la prépondérance de vidéos qui mettent en scène des actions risquées rend banale et acceptable la prise de risque aux yeux des nouveaux adeptes. Les groupes étudiés privilégient des encouragements dans des situations particulières pour aider quelqu'un à surmonter ses peurs plutôt qu'à accomplir des exploits. De nouveau, on valorise une démarche personnelle plutôt que d'entretenir, du moins dans le discours, une culture de l'image.

Je me fais pousser dans le dos par mes amis, sinon, si j'étais tout seul je ne le ferais pas. Je suis content qu'ils le fassent parce que quand tu réussis à marcher une highline tu as vraiment l'impression d'avoir surmonté ta peur. – Mathieu, 7 ans de pratique

Présentement il y a une tendance où beaucoup de monde font des *freesolos*⁴ et postent des vidéos de ça. Ça devient normal à tes yeux à force d'en voir. Pis là, il y a des gens ça fait trois mois qui font de la slackline, ils arrivent à marcher une ligne et ils se disent qu'ils vont la marcher avec une *ankle leech*⁵. C'est vraiment pas sécuritaire, t'as à peu près une chance sur deux que ça te retiennent pas ou que ça te blesse la cheville. – Alex, 7 ans de pratique

De plus, les deux exemples suivants montrent comment les adeptes valorisent une évolution graduelle des difficultés pour réduire les risques physiques et psychologiques. Don, par exemple, mentionne comment il a approché sa première highline et en a évalué la difficulté conséquemment à ses capacités.

Elle n'était pas très longue peut-être 15 mètres. Puis idéale pour commencer. Je suis allé en premier, mais je ne savais pas comment monter ou comment y aller, j'avais à peine vu un ami la marcher de loin. Je voulais juste essayer. Donc je suis monté en haut où la highline était, j'étais super stressé, j'étais conscient de ce que je devais faire. Mais, je me suis levé et je suis tombé en bas de la laisse, une belle chute. Ça m'a fait peur, vraiment peur, mais c'était la meilleure chose parce que c'est la pire chose qui peut t'arriver en highline, de tomber en bas de ta laisse. – Don, 3 ans de pratique

⁴ Les slacklineurs appellent *freesolo* la pratique de la highline sans harnais d'attache. Si le protagoniste chute sans se rattraper à la corde, c'est la mort presque assurément.

⁵ Une *ankle leech* est une corde attachée à la cheville pour faire de la highline. Il n'y a pas de harnais d'attache pour retenir le slacklineur.

J'avais la notion du risque au début pis ça m'a suivi. Sinon quand tu tombes, que tu as des accidents ta confiance en soi descend pis il faut constamment se réajuster. Pis quand t'as la gestion du risque, t'as moins de hauts et de bas, plus de courbes ascendantes et de confiance. Tu pars avec moins de confiance, mais tu es moins affecté par les échecs. – Claude, moins de 1 an

Don et Claude expliquent à leur façon les conséquences possibles d'un manque de confiance en soi et inversement l'importance de celle-ci pour évoluer dans la pratique. La progression graduelle est valorisée et constitue un moyen de gérer, dans une certaine mesure, les risques physiques et psychologiques de l'activité.

Le contrôle du risque dans le contenu culturel de la slackline et du parkour

Si on analyse les extraits relatifs au contenu de la culture des *lifestyle sports* (les comportements encouragés au sein du groupe, la composition du groupe telle que décrite par les interviewés et les valeurs identifiées dans le discours), on observe que certains éléments sont liés à des réflexions sur le risque.

D'abord, le risque est associé à la composition du groupe sous-culturel. En effet, la jeunesse est souvent associée à des risques physiques plus élevés puisqu'elle sous-entend aussi l'inexpérience. Par exemple, la trickline est associée aux jeunes plus téméraires, puisque les risques, les prouesses, le spectacle et la reconnaissance du public y sont beaucoup plus présents. Par «jeunes», les interviewés désignent essentiellement les adolescents, puisqu'ils sont eux-mêmes tous âgés de moins de 35 ans ce qui ne les rend pas très «vieux». Dans le même ordre d'idées, pour les sujets interviewés, le risque physique est donc lié à la maturité. Les «plus vieux» auraient donc une attitude d'autoconservation et un moins grand intérêt à se produire en spectacle.

Montrer que tu évalues les risques, tu montres que tu réfléchis, que tu tiens à ton corps. C'est un certain degré de maturité qui est atteint par les plus vieux. Les plus jeunes apprendront de leurs erreurs. – Julie, 4 ans de pratique

Trickline is more dangerous and generally attracts a younger crowd because of the manoeuvres involved – showing off. – Dean, 7 ans de pratique

Notons toutefois que plusieurs des interviewés se décrivant comme «matures» admettent avoir eux-mêmes été des «têtes brûlées» au début de leur pratique. On peut donc supposer qu'une

implication prolongée dans un groupe de *lifestyle sport* ait une incidence sur le comportement de prise de risque à long terme. Cela rejoint l'étude longitudinale de Maxwell (2002) sur le rôle des pairs dans le développement de comportements liés au risque. Alors que plusieurs ont fait le lien entre les pressions du groupe et un accroissement de la prise de risque (Steinberg et Gardner 2005; Santor et al. 2000), l'inverse serait aussi vrai. Et les travaux qui mettent en avant l'importance du groupe dans la transmission de connaissances sur le risque dans les *lifestyle sports* suggèrent à leur tour que bien que moins influençables, le groupe occupe une place importante pour rationaliser la prise de risque volontaire chez les adultes.

De plus, on valorise le fait de ne pas faire des prouesses seulement pour le spectacle ou pour impressionner la galerie, car cela augmenterait les risques physiques inutilement pour les pratiquants et éloignerait les sportifs des valeurs de développement personnel.

La génération aujourd'hui est de plus en plus jeune, ils font le contraire de ça. Il y a plus de risques de blessure, ils vont se filmer sans avoir rien à montrer, ils cherchent la popularité en fait. L'anti parkour, c'est pour le show. Mais le parkour ce n'est pas compétitif, c'est pour l'entre-aide. Le changement est dû à la technologie, internet. Les flips ne sont plus faits par les maîtres d'arts martiaux, ils sont présentés dans des films d'action, on oublie le travail en arrière et l'entraînement. Et les réseaux sociaux font que les gens veulent tout le temps se prouver. Ils sont plus sur internet au lieu d'être dehors par exemple. –Julie, 4 ans de pratique

Nous verrons cependant comment les slacklineurs se retrouvent par défaut dans des situations de mise en scène (Goffman 1959) dans l'espace public et comment cela peut leur servir dans leurs interactions avec les autres usagers des parcs.

On encourage également les gens à prendre des risques conséquents à leur niveau de pratique. Autrement, il est bienvenu d'avertir ou de surveiller les téméraires pour contrôler les risques d'accident. On privilégie le «sens commun» comme l'explique Marco, car des règles trop définies nuiraient au jeu qui trouve sa source dans la liberté d'action et la créativité de mouvement des adeptes.

Si t'aimes pas quelque chose que quelqu'un fait, tu le dis. Mais je ne voudrais pas qu'il y ait de règles strictes. On avait pensé en mettre, par exemple, pas passer sous les lignes. Mais on ne peut pas vraiment interdire au monde autour de nous de passer en dessous. Oui un truc! Ne touche pas la ligne d'une longline, si quelqu'un est dessus, c'est pour la sécurité des deux, mais une petite slackline je

ne voudrais pas mettre de restriction là-dessus parce que je trouve ça le fun des fois que quelqu'un interagisse avec la ligne quand t'es déjà dessus. Mais pas avec les débutants. C'est pour ça que je parle de sens commun. –Marco, 2 ans de pratique

Bref, la socialisation a pour effet de contrôler les risques d'accident qui peuvent survenir parce que l'apprentissage du sport au-delà d'un certain niveau se fait à travers un groupe et des échanges restreints. Le groupe assure une certaine sécurité par les comportements qu'il encourage à cette échelle de communication comme nous l'approfondirons plus loin. On contrôle également les risques physiques en contrôlant la qualité et l'installation du matériel puisque les lignes avancées nécessitent l'apport de plus d'une personne.

Tableau 5.3: La présence du risque dans les comportements encouragés par le groupe

Risques	Comportements encouragés		
	confiance envers les pairs	contrôle du risque	détermination
Définition	1	1	0
Environnementaux	0	3	0
Légaux	0	2	0
Physiques	0	8	0
Psychologiques	1	4	0
Sociaux	0	1	0

Source (Maude Séguin 2014)

Parmi les comportements encouragés au sein des groupes étudiés, il faut noter des logiques de contrôle du risque à quelques niveaux. D'abord, le risque environnemental d'abîmer les arbres des parcs avec la pratique est en partie contrôlé par la communauté grâce à l'incitation répandue à mettre des protections autour des arbres utilisés. Certains participants accueilleraient même une législation pour obliger les slacklineurs à mettre des protections.

Ben ça protège les arbres et ça évite que les gens fassent n'importe quoi. Pour prévenir aussi. À Lausanne, j'ai vu que les gens disaient à ceux qui n'avaient pas de protections d'enlever leur ligne, ça venait de passer au conseil municipal. – Don, 3 ans de pratique

Bien que ce point de vue ne fasse pas l'unanimité, tous reconnaissent que la protection des arbres est essentielle pour éviter une répression sur leur pratique régulière dans les parcs municipaux de Montréal.

Les gens qui en font souvent mettent les protections parce qu'ils ne veulent pas se faire couper le sport alors ils avertissent les *newbies*. – Jack, 2 ans de pratique

En effet, la protection des arbres est le principal argument utilisé par les autorités qui ont interdit la pratique dans certains parcs publics de la ville. Il existe donc une pression sociale au sein des slacklineurs pour mettre ces protections. Le même comportement est encouragé dans la pratique du parkour. Les quatre traceurs interviewés ont mentionné avoir établi des règles et des punitions si l'un d'eux abîmait le mobilier sur lequel ils pratiquent lors de leur entraînement. Par exemple, si un traceur tombe dans un parterre de fleurs en effectuant un saut, celui-ci doit faire une série de pompes.

Pour atteindre des niveaux de pratique plus avancés en highline, il devient nécessaire pour les adeptes de contrôler ses émotions. Par contrôle, ils entendent une attitude d'acceptation des états psychologiques qui surviennent pendant l'activité dans le but de pouvoir se soustraire aux réflexes qu'elles susciteraient normalement. Ils cherchent donc des moyens pour réduire les risques psychologiques. Jason, nous donne ici un aperçu du combat émotif interne lors de la pratique du highline et du comportement ou de l'attitude qu'il emploie pour agir sur le risque psychologique.

It is not adrenaline in the sense that you're freaking out. It's the fact that you take the adrenaline rush to use it to keep yourself calm. If that makes any sense. You don't let the adrenaline get out of control. You accept that your heart is starting to beat faster instead of getting worried about it. You let it happen and you keep on breathing. – Jason, 4 ans de pratique

Enfin, certaines valeurs entourant les habitudes alimentaires sont présentes chez les adeptes de slackline ou de parkour et font partie des comportements encouragés. Par exemple, ne pas boire d'alcool en même temps que de faire l'activité ou prioriser un régime alimentaire sain. Ces deux exemples sont directement reliés aux risques physiques pour les interviewés, le premier pour réduire les possibilités de blessures à la suite d'une baisse des capacités d'équilibre et l'autre pour améliorer les performances et les capacités de récupération.

La slackline apporte des valeurs de santé. Donc à partir de ça tu peux être en bonne santé pour pouvoir pratiquer ce sport le plus longtemps possible. – Robert, 3 ans de pratique

En conclusion, on a vu que le risque jouait sur la confiance en soi des sportifs en régulant leur témérité par des encouragements ou des mises en garde en vue de les faire progresser en accord avec leurs capacités physiques et psychologiques respectives. Le groupe joue également un rôle sur la prise de risque et sur ses mécanismes de contrôle en faisant la promotion de certains comportements. Le dépassement de soi étant une motivation centrale pour tous les participants ceci explique que plusieurs cherchent à améliorer leur niveau de pratique et apprennent graduellement à augmenter la difficulté. À un certain point, aller vers le groupe devient nécessaire pour continuer à progresser. L'obtention et l'installation de matériel plus complexe, l'apprentissage de techniques plus difficiles ou la possibilité de participer à des voyages de highline demandant beaucoup de préparation sont tous des éléments qui nécessitent la présence d'un groupe pour accomplir les objectifs souhaités.

C'est avant tout le désir moderne de dépassement de soi qui incite les adeptes à se regrouper pour se poser de nouveaux défis (Lyng 1990). Mais le besoin de préservation de soi également, car on veut augmenter la difficulté tout en gardant le contrôle ou l'impression de contrôle sur les risques (West et Allin 2010). La socialisation permet de tempérer les ardeurs de certains en transmettant des connaissances et en incitant des comportements axés sur la préservation et le respect de soi. Suite à des contacts répétés, l'adepte se joint définitivement au groupe pour partager une expérience vécue avec d'autres.

Dans la communauté de slackline ordinaire, les gens peuvent être beaucoup plus autonomes. Les gens, rendus à un certain niveau, commencent à échanger plus. La communauté se construit davantage quand les gens veulent repousser un peu plus leur limite. Quand t'as pas le goût de partager ce que tu viens de vivre, le besoin de la communauté se fait moins sentir. –Sophie, 5 ans de pratique

Des comportements encouragés liés aux risques extérieurs à l'activité sont également présents, ce qui en confirme la présence à ce stade d'intégration au groupe sous-culturel comme le prétendait notre hypothèse de départ.

Des contrôles sociaux sur le risque pour éviter l'étiquetage

Une partie non négligeable du processus de construction de l'identité d'une personne résulte des interactions avec autrui (Goffman 1959). C'est aussi vrai de l'identité des groupes sous-culturels (Becker 1963). Il était donc nécessaire que je porte une attention particulière aux rapports qu'entretiennent les slacklineurs et les traceurs avec le reste de la société. C'est l'étiquette de déviance que le monde extérieur applique à un groupe particulier qui le définira distinctement du reste du monde. C'est aussi cette étiquette qui exclura ou non l'activité et ses pratiquants de ce qui est socialement acceptable. La culture de la slackline à Montréal étant à ses débuts, les étiquettes ne sont pas encore apposées dans un sens exclusif. On sent toutefois dans le discours des sujets participants à ce mémoire que les rapports avec l'extérieur de la communauté sont cruciaux pour préserver la tolérance dont ils jouissent. Je retiens les passages décrivant des interactions ou des perceptions qu'ont les sujets d'entrevue de ceux qui ne font pas leur sport.

Interagir avec l'extérieur

Quatre types de rapports ressortent de ces interactions : ceux avec les gens ayant des postes d'autorité, ceux avec les usagers des parcs ou le grand public et ceux avec les proches qui ne pratiquent pas l'activité.

Tableau 5.4 : Les risques associés aux personnes extérieures au groupe

Risques	Rapports extérieurs			
	Autorités	Grand public	Proches	Usagers des parcs
Définition	0	0	0	0
Environnementaux	4	2	0	1
Légaux	11	2	0	2
Physiques	2	2	2	5
Psychologiques	0	1	0	0
Sociaux	2	4	1	1

Source (Maude Séguin 2014)

D'abord, lorsque les interviewés parlent des «autorités», ils mentionnent principalement des interactions ou des perceptions avec des gens en position de pouvoir. Logiquement, les risques

légaux identifiés par les sujets sont associés aux représentants de celle-ci. Les policiers sont parfois identifiés, mais ce sont surtout les gardiens de parcs et l'entité abstraite de la Ville de Montréal ou ses employés qui sont pointés du doigt par les interviewés. Ce sont ces derniers qui peuvent obliger les slacklineurs à défaire leurs lignes et légiférer pour qu'on n'en tolère plus la pratique. Nous l'avons dit en parlant des risques légaux, peu de slacklineurs y voient un risque réel menaçant la pratique, mais de façon générale, leur discours indique qu'ils recevraient plutôt mal les formes de coercition pour arrêter l'activité.

Arnaud, il s'est fait interpeller par la police. Ils ont donné un avertissement, ils ont pris son nom. Je trouve ça un peu zélé. C'est comme un rapport. C'est complètement ridicule de faire ça quand il y a d'autres trucs qui se passent. Du monde qui prennent de la drogue ou de l'alcool à côté. C'est contre la logique de sens commun. – Marco, 2 ans de pratique

Si la slackline était prise en considération dans la législation autrement que «accrocher des affaires aux arbres» je suis pas mal sûr que ce serait mieux. Parce qu'il n'y aurait pas d'interdiction unilatérale. Mais je suis certain qu'avec l'encadrement législatif, il y a quelque chose qui va pourrir. Soit, ils vont installer des affaires de métal et donc la plupart vont accrocher leurs affaires sur les poteaux de métal. Soit, ça va être une interdiction sauf à des endroits spécifiques un peu comme les skateparks. Je ne suis pas enthousiaste sur aucune législation. – Étienne, 3 ans de pratique

Certains voient quand même d'un mauvais œil les restrictions en vigueur sur le Plateau-Mont-Royal et considèrent l'application du règlement 10-020 comme un prétexte pour gérer l'espace public.

À mon avis, ce n'est pas justifiable parce que je n'accepte pas ce genre de restrictions sur les objets de la ville. Il n'y a pas de raison réelle à mon avis, mais je n'ai pas tant d'arguments. Je n'accepterais pas de me faire dire quoi faire par des gens qui vivent sûrement une très mauvaise vie. Pis euh, c'est juste un contrôle ou une volonté d'organiser l'espace social. – Étienne, 3 ans de pratique

Les policiers ne sont pas toujours associés au risque, mais l'entretien d'une bonne relation avec eux garantit la tolérance et l'acceptation de la pratique de la slackline dans les parcs pour plusieurs sujets. Les citations ci-dessus mettent en lumière un système de justification et de comparaison des risques en fonction de leur acceptabilité sociale. (Peretti-Watel et Moatti 2006) Cela soutient les affirmations distinguant la déviance de la marginalité en ce sens qu'il existe

pour les sujets une gradation de la gravité sociale de certains risques et que l'étiquette apposée aux groupes ou aux activités déviantes devrait en tenir compte. «La marginalité définit une frange par rapport à un centre, d'une manière statique; la déviance est une marginalité dynamique par rapport à un vecteur, à un mouvement. » (Chaunu 1981) Les slacklineurs ne se perçoivent pas comme mis à part de la société, bien qu'ils considèrent que la pratique de la slackline ait quelque chose d'unique en son genre. Selon eux, même s'ils sont déviantes sur leur rapport au risque (surtout en pratiquant le trickline, la longline et la highline), ils ne méritent pas la marginalisation totale de leur activité par une exclusion judiciaire ou une réglementation.

Mais, au-delà des autorités existe «le monde extérieur», soit les gens qui ne font pas de *lifestyle sport* et ne sont pas en contact avec eux. C'est à eux que sont associés les plus grands risques sociaux. Ce sont les gens qui ne connaissent pas le sport et qui peuvent le juger négativement sans raison valable, par ignorance, ouï-dire, mauvaise publicité, etc. C'est le creux qui distance les slacklineurs et autres adeptes de *lifestyle sports* du reste de la société qui est illustré dans les propos de Jason après qu'il m'ait dit qu'il se faisait souvent spontanément traiter de stupide par les gens à qui il expliquait sa pratique de highline.

– But how do you react when they say you're stupid?

I understand it. I know that they don't realise how much care we take putting up these lines. Like that line takes me 5 hours to set up. 5 hours once we got to the top. But we needed hours of planning to know all the gear we had to bring up. The big lines it takes days to plan. And when you have to put the bolts in the rocks by yourself it can take a long time too. And getting all the equipment for that is expensive. – Jason, 4 ans de pratique

L'attitude du grand public à l'égard des sportifs et les décisions politiques prises pour réguler les parcs pourraient être liées à des préjugés, des présomptions de risques physiques ou à des mauvaises expériences rapportées par les usagers. L'opinion publique peut être négative si les slacklineurs ne collaborent pas pour respecter la cohabitation dans les espaces publics ou s'ils abîment le mobilier urbain. De plus, comme le mentionne Alex ici-bas, l'ignorance du public ou sa méfiance est un obstacle au développement légal du sport en complexifiant les procédures relatives aux assurances, aux événements publics ou à l'organisation de séances d'entraînement intérieures.

Le premier obstacle auquel on se bute c'est toujours que c'est quelque chose de nouveau. Les gens ne savent pas c'est quoi. Et déjà, parler de la slackline à quelqu'un qui n'en a jamais vu c'est abstrait. Alors quand tu leur dis que tu veux installer une highline dans leur bâtiment, ils ont plein de questions et de peurs. Il faut tout expliquer et convaincre les compagnies d'assurances d'avoir une assurance pour *backer* le tout. – Alex, 7 ans de pratique

Ce sera mal vu. Ce sera moins tolérer et les gens ne vont pas nous respecter. Si on commence à détruire les arbres et l'environnement urbain ça nous aidera pas. – Jack, 2 ans de pratique

Conséquemment avec ces risques sociaux, le rapport de socialisation avec le grand public est de faire la promotion du sport et de répondre aux questions des initiés ou des passants. La culture du groupe de slackline encourage le partage des connaissances de base avec le grand public pour faire reconnaître et accepter le sport. Du désir de conserver des rapports extérieurs harmonieux, une partie des slacklineurs voient donc aussi la nécessité de faire les choses en toute légalité.

Pour l'instant, on est dans la zone tampon, on sait que ça peut se faire. Mais il faut le standardiser. C'est toujours comme ça que ça marche dans notre société, il faut que ce soit écrit sur un papier, qu'il y ait des normes à suivre. – Alex, 7 ans de pratique

On peut s'en douter, les sportifs interagissent avec d'autres personnes dans le parc, parfois des gens qui ne font pas de slackline, parfois des nouveaux qui essaient pour la première fois. Les interactions rapportées sont essentiellement positives et il existe une volonté importante de la part des slacklineurs pour garder ces rapports harmonieux avec les usagers. Certains considèrent même que la qualité des premiers contacts avec l'extérieur est garante d'une plus grande tolérance de leur part. Certains risques perçus sont conséquemment associés aux usagers des parcs. Les participants à l'étude identifient un jeu d'image pour gagner la confiance et le respect de la société et pour faire accepter leur sport.

Oui! Mais déjà juste psychologiquement tu crées une expérience positive pour la personne. Donc, quand elle va revenir chez elle, elle ne va pas dire «ah les maudits petits bums!» c'est plutôt qu'il y a des gens qui ont des passions qui s'amuse à faire des sports un peu différents, pas populaires, mais beau à voir. Parce que quand je vois des gens comme ça je vais probablement essayer de l'impressionner en sortant mes meilleurs trucs. – Jack, 2 ans de pratique

Certains slacklineurs ont aussi adopté des comportements visant à légitimer leur présence et leur occupation de l'espace en encourageant l'initiation des passants et en entretenant un rapport sur le spectacle. Parfois, en répondant aux questions des autres usagers du parc, les slacklineurs initient sur place de nombreuses personnes curieuses d'essayer leurs installations. L'initiation permet alors d'approfondir les contacts éphémères entre les usagers, slacklineurs et non-slacklineurs, contribuant à une cohabitation réussie (Remy, 1990). Cet élément constitue peut-être un facteur aidant de la cohabitation dans le sens où il rendrait plus accessible le sport des slacklineurs et diminuerait l'importance des barrières physiques imposées par les cordes.

Parce que tu ne fais pas un sport qui est commun et tu deviens, veut, veut pas un spectacle. Dans les matches de football il y a toujours des gens qui regardent, dans plusieurs sports, la pratique à des spectateurs. Il n'y a pas de compétition en slackline, mais dans les parcs, tu deviens un spectacle. Et oui, légitimer c'est un bon terme pour dire ça. – Jack, 2 ans de pratique

Bien que, comme nous l'avons vu dans les comportements encouragés, le discours dominant tend à mépriser l'exposition de soi et la recherche de reconnaissance du public dans la pratique de la slackline ou du parkour, la réalité est parfois différente. Dans les cas où la pratique de la slackline dans les parcs induit des interactions moins élaborées, elles consistent à offrir une certaine « performance » aux usagers du parc qui en font la demande. Toutefois, même si les slacklineurs se plient parfois aux requêtes du public, ils ne souhaitent pas toujours le faire. Dans ces cas, ils en font plutôt abstraction et poursuivent leur « routine d'entraînement ».

Même s'il ne ressort pas du discours des interviewés une volonté claire de se produire en public, si les autres usagers du parc ont l'impression d'assister à un spectacle, les slacklineurs ne peuvent pas changer ces perceptions (Goffman (1959) 2007). L'attention que trouvent les prouesses de slackline dans l'espace public est d'ailleurs une remarque que tous les participants ont faite. Ils se retrouvent alors dans une situation de « performance » par défaut puisque leur emplacement est public et encore sujet aux attentes des spectateurs. Qui plus est, la prestation qu'ils offrent involontairement aux autres usagers du parc contribue peut-être à la cohabitation. Elle permet aux slacklineurs d'accéder à une certaine reconnaissance sociale circonstancielle dans le sens qu'elle sous-tend l'idée que le spectacle est une condition à l'obtention de la tolérance des autres usagers du parc. De plus, en analysant le discours des sportifs en profondeur, on observe une contradiction entre le plaisir de répondre aux demandes des gens intéressés et le désir de ne pas être dérangé pendant sa performance.

Quand le monde ils demandent une démonstration, qu'ils te requièrent pour que tu fasses des gros trucs. Même là, je ne vais pas nécessairement pousser ma limite à faire les plus gros trucs que je connais t'sais, je vais faire comme: « Ok, t'sais, lui, il veut voir ce que je suis capable de faire... » Fait que je vais faire la split t'sais, je sais que je l'ai les yeux fermés. Pis une couple de trucs que ça fait super longtemps que je fais. – Alex. 7 ans de pratique

You see, you're on a longline that is just hard to stand on and these little kids come up and: « Backflip! Backflip! Oh, you suck! You suck! Can't do a backflip? » It's just a part of it. I smile and breathe and focus on what I do. – Dean, 7 ans de pratique

Cette contradiction nous indique que la performance peut constituer une contrainte pour les slacklineurs ou un comportement choisi pour assurer une cohabitation réussie et éviter un étiquetage négatif.

Des risques physiques sont aussi associés aux usagers des parcs. Ceux-ci surviendraient essentiellement lorsque des gens non expérimentés essayent des cordes trop avancées pour eux. Ici, Marco nous mentionne qu'il évalue la difficulté qu'a une personne à marcher certaines lignes pour juger si elle est apte à augmenter de niveau.

Mais j'ai déjà dû le dire une fois à quelqu'un de faire attention. Je ne lui ai pas dit de ne pas le faire, c'est son choix. Mais de qu'est-ce que je voyais, il n'était pas capable de marcher une ligne normale et il voulait monter sur une dangereuse... je lui ai quand même dit de faire attention. Tsé, tu veux que les gens se rendent là, mais tu ne veux pas qu'ils se blessent. J'pense qu'on est capable de juger ça entre nous. – Marco, 2 ans de pratique

Bien qu'encore une fois les interviewés aient rapporté peu d'incidents ou d'interactions négatives avec le public, c'est une possibilité qui reste présente à leur esprit. En ce sens, des risques physiques peuvent aussi être associés à la cohabitation entre slacklineurs et les autres usagers. Le caractère imprévisible des interactions dans un parc public (Franck et Stevens 2007) bien qu'il puisse alimenter le caractère ludique de l'activité sous-tend également une part de risque par le problème de cohabitation qu'il soulève (Remy 1990). Les interviewés identifient principalement les chiens (ou autres animaux du parc) et les enfants comme source de risques imprévisibles et négatifs.

T'es en train de faire une longline pis là t'as un chien qui arrive pas loin, pis là, toi t'es sur ta ligne, il faut que tu restes concentré, pis tu sais pas si le chien va te sauter dessus ou s'il va rentrer dans la ligne ou s'il passe à la course en dessous. Tu ne sais pas s'il va l'accrocher, pis des fois, c'est fatigant – Alex, 7 ans de pratique

Ceci pris en considération et additionné aux risques sociaux et légaux pouvant découler d'éventuels accidents, il est justifiable aux yeux des slacklineurs d'établir un code de conduite pour réguler la pratique dans les parcs publics. Johanne énonce ici une des règles informelles qui circule abondamment dans le milieu de la slackline, soit de rester visible en tout temps pour éviter des collisions d'usagers avec les lignes.

Oui dans un certain sens, il y a toujours des précautions à prendre pour protéger l'espace public et pour protéger les usagers des espaces publics. Au coucher du soleil, quand les gens ne voient pas les lignes, on peut se blesser en courant, en faisant du vélo si on ne les voit pas. Il faut que les lignes soient visibles lors des heures de soirées – Johanne, 2 ans de pratique

En bref, il existe une réglementation informelle au sein des slacklineurs et des traceurs pour assurer une cohabitation paisible avec les autres usagers. On insiste aussi sur le partage et sur l'initiation des passants à l'activité pour que les gens y prennent goût. Les rapports extérieurs impliquent certains risques sociaux et physiques avec le grand public et les usagers des parcs, ainsi que des risques légaux découlant de ces premiers. De plus, les interactions des adeptes de *lifestyle sports* avec les gens extérieurs à leur groupe jouent un rôle dans leur rapport à l'espace public, du moins dans les parcs. Ils ont provoqué dans la sous-culture sportive des comportements encouragés pour contrôler les risques décrits précédemment.

Enfin, les passages où les sujets parlent de leurs interactions ou perceptions des gens de qui ils sont proches sans que ceux-ci partagent leur activité ne révèlent pas de modèle de relation généralisable. Certains disent avoir l'appui et la compréhension de leurs parents ou amis et pour d'autres, la situation est plutôt source de stress, de pressions ou de dissensions.

Ben, mon père il pense qu'on est fous. Il respecte ça, mais pour lui, c'est un monde à part. Comme moi au début, tu vis le sentiment par l'intermédiaire de l'autre, par procuration, tu ne le sens pas vraiment parce que c'est trop loin. Tu vas sentir la peur, pis dire wow! Les gens sont souvent impressionnés parce qu'ils

s'arrêtent au sentiment de peur que nous on met de côté. – Sophie, 5 ans de pratique

Même ma mère est vraiment correcte avec ça. La plupart des gens trouvent ça beau ou impressionnant. Ça peut être inspirant pour eux, d'autres vont être apeurés et dire qu'ils ne le feront jamais, mais ils ne désapprouvent pas nécessairement. La première réaction parfois c'est de dire qu'on est fous, mais rien de vraiment négatif. – Alex, 7 ans de pratique

Mes parents, à première vue, ils ont complètement capoté. «Attends, t'es-tu bien attaché? La ligne est tu solide? Les ancrages sont solides? Si tu tombes, qu'est-ce qui arrive? T'es-tu attaché? J'ai tu dis si tu étais attaché?» Ouais les gens qui tiennent à toi et qui ne connaissent pas ça tsé... Contrairement à ma copine, elle n'a pas peur quand j'en fais parce qu'elle sait que je sais ce que je fais, tu vois. – Robert, 3 ans de pratique

Mobiliser son environnement et s'approprier l'espace

Il se dégage des entretiens une volonté d'investir les espaces publics pour créer des zones de pratique exclusives à la slackline. Sans qu'il y ait une volonté affirmée de repousser définitivement les gens extérieurs au groupe, cette zone peut servir à ce que ce ne soit pas toujours la même personne qui interagisse avec les usagers des parcs qui ont des questions et ainsi permettre à un plus grand nombre de slacklineurs de pratiquer réellement. En effet, plusieurs sujets ont mentionné le fait que l'activité attire l'attention des passants et cela peut parfois interférer avec leur envie de se concentrer sur leurs objectifs comme nous l'avons vu précédemment.

Ouais l'avantage que je verrais c'est qu'il y a un seuil où les gens créent un rempart pour que le monde arrête de venir poser des questions. Et ça, je serais content (rires) pis le fait qu'il y ait 2-3 lignes différentes, c'est le fun pour marcher... avec la socialisation qui vient avec. C'est positif pour plusieurs aspects. Je n'ai pas souvent fait avec d'autres mondes, mais assurément que c'est bon aussi pour apprendre de nouvelles techniques. – Étienne, 3 ans de pratique

De plus, certains parcs sont associés à certains interviewés en fonction de leur statut au sein de la communauté et du fait qu'ils habitent près de parcs particuliers.

Different people go to different parks I guess. Marguerite-Bourgeoys it is because Slackline Montréal's studio is right near there. So it is always Greg and his friends with super longlines. At park Jarry it is often trickline and smaller lines, but longlines as well because Mike lives next to it. And then at Tams-Tams it is a bunch of classic lines because Greg set them up for everybody. –Jason, 4 ans de pratique

Étienne, un participant à l'étude qui était plutôt étranger à la communauté de slackline bien qu'il ait eu quelques contacts avec les membres centraux, expliqua qu'il ressentait une sorte de filiation lorsque des membres empruntaient le matériel d'Greg et Mike, comme si ces deux «leaders» étaient présents sur ce territoire.

Tableau 5.5 : le rôle de l'espace pour la socialisation

		Socialisation	Contenu de la culture	Évolution	médias sociaux
Espace		35	6	2	2
Appropriation de l'espace		6	0	1	0
Fonction de l'espace	Émotive ou ludique	3	1	0	0
	Sociale	17	0	1	2
	Utilitaire	7	1	0	0
Lieux		0	2	0	0

Source (Maude Séguin 2014)

Pour faire un survol des logiques d'appropriation de l'espace, j'ai rassemblé les extraits où les sujets faisaient part de mécanismes pour exclure les non-slacklineurs (volontairement ou non), où ils associaient des espaces à leurs activités principalement (ex : la statue du parc la fontaine ou du parc Mont-Royal) ou à des personnes importantes dans la communauté de leur sport. Les extraits où les sujets démontrent leur volonté d'utiliser un espace à une fin différente de celle pour laquelle il a été conçu y sont aussi inclus. Dans l'extrait suivant, Johanne montre le potentiel créatif de l'espace urbain à ses yeux pour pratiquer la highline et elle voit l'appropriation des lieux et du mobilier comme une façon de rejoindre le public et de développer ce même potentiel chez eux.

Une autre motivation c'est parce que j'ai travaillé avant dans l'architecture et il y a plusieurs possibilités de faire de la highline dans des espaces urbains. J'ai travaillé dans quelques projets avanguardistes en architectures ou je voyais des possibilités de tendre des highlines entre des édifices au-dessus des jardins ou dans des jardins suspendus. La highline pour moi ça joue beaucoup plus avec l'imagination et avec le désir que beaucoup de monde partage de faire partie de quelque chose de plus grand que soi. – Johanne, 2 ans de pratique

La confirmation en slackline ou démontrer que l'on connaît ses limites

Alors que la confirmation est décrite par Becker (1963), Donnelly et Young (1988) comme la démonstration que l'individu possède les capacités et comportements requis pour être accepté dans le groupe ou une reconnaissance des pairs envers un initié, dans le groupe de slackline, la dimension du travail sur soi et de la construction de sa propre assurance est davantage mise de l'avant. Dans la confirmation de Becker, le sujet acquiert une confiance en soi relative à sa pratique du sport et au groupe dans lequel il s'implique, mais selon les dires des slacklineurs et même des traceurs de parkour, la confirmation est pour eux une auto-confirmation. Le sujet atteint la confirmation lorsqu'il ou elle croit connaître ses limites et ses forces assez bien pour contrôler les risques adéquatement et progresser dans sa pratique en les respectant. En plus de la démonstration de certaines habiletés, c'est l'attitude de respect de soi résultant de la progression dans la pratique qui inspire la reconnaissance des pairs. Comme le mentionne Alex dans la citation suivante, la distanciation vis-à-vis des réussites et des échecs permet d'être plus autonome pour fixer ses propres objectifs.

Moi avec le temps j'essaye de m'habituer ou de programmer dans mon cerveau que le succès et l'échec sont relatifs et que ce n'est qu'une illusion. Le monde me demande souvent combien de temps ça prend avant d'être bon en slackline. Pour moi, c'est la question la plus relative. Réussir, ça veut dire quoi? Combien de temps ça prend avant de tenir trois secondes? Le temps pour faire un highline? Si ça fait trois ans que tu fais de la slackline et que tu tombes de la highline est-ce que tu as réussi ou tu n'as pas réussi? Ça dépend des objectifs que tu te fixes. Si

ton but c'est de marcher la corde t'as échoué, mais si ton but c'est de vivre une expérience, tu as réussi. – Alex, 7 ans de pratique

Cependant, cet aspect n'exclut pas que la reconnaissance et la confirmation des pairs puissent également venir à la suite de performances. Pour se donner de nouveaux objectifs en vue de repousser leurs limites personnelles, pour avoir de nouvelles idées ou pour juger de leurs capacités, les sportifs se comparent aux autres membres. La citation de Guy nous éclaire sur le lien entre la confirmation et les capacités physiques à performer sur différentes lignes.

Pour arriver au point où en sont les personnes que je trouve avancées, ça me prendrait moins d'une année, mais il faudrait que je m'y mette un peu plus régulièrement. Pour arriver au point où je peux vraiment être en confiance dans n'importe quel type de ligne, je pense que j'ai encore du chemin à faire. – Guy, 2 ans de pratique

Dans le même ordre d'idée, il existe également des étapes marquantes du niveau atteint par un adepte. La longline est associée à une percée plus significative dans le groupe. Bien que personne n'ait établi cela comme une règle claire, plusieurs ont mentionné qu'ils s'étaient donné cet objectif pour reconnaître eux-mêmes qu'ils étaient rendus à une autre étape.

Pis un moment, je me suis dit bon, on est environ au même niveau. Je ne sais pas. Dès que tu fais comme une longline, c'est une porte d'entrée à un autre truc complètement différent. Ça doit être la longline que j'associe à cette difficulté-là. Quand j'en ai fait une, il y a personne qui m'a dit bravo t'es rentré dans le club, mais pour moi. Je me suis dit bon, je suis capable d'en faire d'autres. C'est une autre facette de la slackline, là je commence à faire de highline et c'est une autre facette aussi. – Marco, 2 ans de pratique

Aussi, tel que mentionné par Donnelly et Young (1988), la confirmation s'obtient conditionnellement au respect de certains principes fondamentaux au sein du groupe. Pour le groupe de slackline et de parkour, les contrôles des risques sociaux sont nécessaires pour la survie à long terme de la pratique et sont donc encouragés par les membres les plus engagés de ces groupes.

Un travail sur soi et une mise en scène

Comme il l'a été dit précédemment, le risque est une réalité relative et son intensité dépend en partie de la maîtrise de l'activité par les adeptes. Plus la maîtrise est grande, plus le sujet est confiant et cette confiance est nécessaire pour atteindre la confirmation. La particularité de la slackline montréalaise en vertu de ce qui est généralement dit sur les sous-cultures déviantes dans la littérature est que cette confirmation ne va pas uniquement de pair avec le niveau de pratique et l'acceptation par le groupe. Il s'agit surtout pour les adeptes d'une attitude de respect de soi et d'ouverture face aux autres.

Le groupe de slackline valorise une confirmation de l'un envers soi-même. C'est-à-dire que les adeptes sont conscients de leurs capacités et autonomes dans l'évaluation qu'ils font de celles-ci. Ils n'auraient pas besoin du regard des autres pour se confirmer, du moins ils ne devraient pas en dépendre. Comme je l'ai résumé au premier chapitre, l'importance de l'attitude en opposition aux éléments de style visibles est un des éléments principaux sur lequel se base Wheaton (2004) pour justifier l'existence de groupes sous-culturels de *lifestyle sport*. La confirmation dans l'évolution de la pratique survient quand un participant est conscient de ses limites et les respecte pour progresser graduellement, c'est un point de vue fortement encouragé par le groupe. Le discours articulé par les slacklineur autour de la confirmation tend à corroborer les postulats de la chercheuse.

Mon idole c'est Jerry en Californie. C'est vraiment un des meilleurs au monde, pas juste parce qu'il brise des records. Mais son attitude et son approche. Il ne va jamais faire son show off, même s'il avait tout pour le faire. Il est très humble. Quand je l'ai rencontré dans mon premier voyage de highline, jamais j'ai senti d'infériorité ou qu'il essayait de m'inférioriser alors qu'il était déjà bien plus avancé que moi. Ça invite à devenir meilleur et à développer cette approche-là pour toi aussi. Moi je veux être comme ça. Quand tu penses que t'es meilleur que tout le monde, ben il y a des gens qui vont commencer à moins t'aimer. – Alex, 7 ans de pratique

Cependant, on aurait tort d'ignorer complètement le rôle du groupe dans la confirmation. Elle vient également de celui-ci en ce qui a trait à certains éléments de performance, encore une fois non visibles. Les performances de figures ou de maîtrise corporelles peuvent être supposées comme critères de confirmation, mais cela n'a pas été soulevé aussi souvent que la capacité à installer du matériel complexe.

En Europe, dans le voyage de highline que j'ai fait, j'ai vu que je pouvais installer des lignes plus difficiles et à quel point je n'étais pas rendu aussi loin que je voudrais être, et c'est motivant. Quand tu vois des gens meilleurs que toi, même si t'es pas nécessairement en compétition avec eux, tu sais qu'il y a plus, que tu peux t'améliorer. La seule limite qu'on s'impose c'est soi-même! – Don, 3 ans de pratique

En ce sens, la confiance des pairs dans la sécurité d'une installation amène en partie cette confirmation. Cela rejoint les idées de Donnelly et Young (1988) et de West et Allin (2010) sur la confirmation par les pairs dans des groupes d'escalade, où la confirmation du groupe est accordée lorsqu'il y a confiance envers un initié.

En bref, la confirmation est liée au risque parce qu'il s'agit de l'étape où celui-ci est vu comme maîtrisé ou maîtrisable par les adeptes. Ils ont appris à se connaître et assument consciemment les risques qu'ils prennent. Ils ont confiance dans leurs capacités à éviter les risques physiques et ils ont également trouvé leur méthode de travail sur les risques psychologiques pour y être moins soumis. Ils sont également conscients des risques légaux et sociaux qui les guettent et agissent en conséquence pour les éviter ou réduire leurs impacts. Pour ce qui est des niveaux plus avancés, la confirmation vient avec la capacité d'installer le matériel correctement et la confiance des pairs sur ce point. Enfin, sans que cela soit unanime parmi les slacklineurs ou les traceurs, on valorise les comportements respectueux de l'environnement urbain et des rapports extérieurs sains avec la population. Cela indique que la confirmation d'un initié passe aussi par le fait d'avoir intégré ces comportements.

CONCLUSION

Les résultats de cette étude ne sont pas sans rappeler des écrits de David Le Breton (2000) sur le jeu symbolique avec la mort auquel certains sportifs «extrêmes» s'adonnent. Tout comme Lyng (1990), Le Breton explique la prise de risque volontaire comme une réaction au contexte social contemporain où les contradictions de principes, les valeurs et les référents culturels s'embrouillent. Les individus sont laissés à eux-mêmes pour construire leurs objectifs de vie, leur raison d'être et les bases symboliques qui guideront leur existence. À la volonté bien présente de dépasser ses limites psychologiques et physiques dans les entretiens des slacklineurs et des traceurs, Le Breton ajouterait que la douleur surmontée pendant l'activité n'a d'égale que la satisfaction qui en résulte. C'est ce qui consacrerait la relativité du risque pour les sportifs et lui conférerait une dimension de construction sociale au même titre que l'identité d'une personne.

Le concept de carrière de Howard Becker a servi à éclairer le processus de construction identitaire des groupes de *lifestyle sports* et le rôle du risque dans celle-ci. Il importe toutefois de traiter les résultats comme une hypothèse approfondie. Les pratiquants de *lifestyle sport* ne sont pas aussi criminalisés que les sujets des études de Becker (1963) bien qu'ils soient déviants par rapport à une norme sociale de sécurité. De plus, l'esprit de collaboration qui anime les slacklineurs pour éviter l'interdiction de leur sport laisse croire que des solutions autres que la judiciarisation sont possibles dans leur cas. Peut-être n'en viendront-ils pas à se définir en opposition à la société dominante comme c'est souvent le cas des sous-cultures déviantes. C'est également cette conclusion nuancée qui en fait un objet d'étude intéressant pour d'éventuelles recherches.

Nous avons vu que le risque est présent à chaque étape du processus de socialisation des adeptes de *lifestyle sports* de la présocialisation à la confirmation, mais sous des formes et à des intensités variées. À la première étape, bien que le risque soit peu identifié par les sujets qui ont participé à l'étude, il peut se retrouver sous la forme d'attrait du risque psychologique pour certains membres qui ont eu connaissance du sport par des vidéos ou des films. Pour l'initiation, on identifie principalement le dépassement de soi comme motivation pour poursuivre l'activité. Le risque peut donc s'y retrouver, mais selon les entrevues, l'essentiel de ce qui attire les sportifs sont des contextes ou des préférences personnelles variées n'y étant pas reliés. En fait, au début du processus, la transmission de connaissances sur l'existence du *lifestyle sport* se fait essentiellement par un ami ou un initié.

La socialisation, plus complexe, incorpore à la fois des rapports au risque par le biais des membres internes, de l'espace et des gens extérieurs à la communauté sportive. Elle nous donne aussi des informations sur des composantes du groupe pouvant influencer sur le rapport au risque. D'abord, au sein des éléments d'identité du groupe existent des comportements encouragés et des valeurs en vue de contrôler les risques inhérents à l'activité et ceux provenant d'interactions avec le monde extérieur. Certains de ces comportements de contrôle du risque proviennent d'une volonté à conserver une cohabitation paisible avec les gens étrangers aux *lifestyle sports*. Par exemple, le groupe identifie des risques légaux et sociaux qui pourraient nuire à la poursuite de l'activité dans les parcs si un certain code de conduite n'était pas répandu dans la communauté sportive. La socialisation est également le moment privilégié de transfert de connaissances sur le risque où les adeptes apprennent à connaître leurs limites physiques et mentales et à trouver la meilleure façon pour eux de travailler à les repousser. Une chose est certaine, l'évolution dans la pratique passe nécessairement par une augmentation graduelle des difficultés et donc des risques physiques ou psychologiques. L'évolution de la pratique du sport va de pair avec l'apprentissage de mécanismes et de techniques de contrôle du risque suite aux contacts répétés avec d'autres membres du groupe. À un certain point dans la pratique, notamment en highline, l'apprentissage par les pairs est la seule option considérant la complexité de l'installation du matériel, de la préparation des expéditions (si la pratique se fait en milieu naturel) et de l'organisation administrative et légale (si la pratique se fait en milieux urbains ou intérieurs). Enfin, la composition du groupe selon l'âge pourrait aussi jouer sur la propension des adeptes à prendre plus de risques, surtout au niveau des risques physiques, les adolescents y ayant une plus grande prédisposition (Steinberg 2008).

La confirmation comme nous l'avons expliqué plus haut est liée au risque par la confiance qu'une personne acquiert vis-à-vis de toutes les formes qu'il peut prendre. Sans parler d'éliminer les risques, les adeptes confirmés démontrent une acceptation des risques que représente leur activité et assument les conséquences qui peuvent subvenir. Bien que certains justifient leurs actions, comparent leur gravité ou considèrent certains risques comme bénins, ils n'en restent pas moins conscients et s'engagent en toute connaissance de cause. À ce stade, l'initié connaît les valeurs et les comportements encouragés en lien avec le risque et les manifeste dans ses interactions avec la communauté. Il jouit également d'une confiance en lui-même vis-à-vis des risques qu'il assume et de sa place au sein du groupe.

En plus d'avoir éclairci le rapport au risque des adeptes de slackline et de parkour, ce mémoire apporte plusieurs contributions théoriques pour la recherche. D'abord, la typologie du risque

étayée plus haut illustre des risques relatifs aux *lifestyle sports*, certes, mais dans une plus large mesure, elle met en lumière les risques relatifs à la réappropriation des espaces publics à des fins d'usage «non traditionnel» ou alternatif. En ce sens, elle pourrait contribuer aux recherches sur l'espace public et à la sociologie du risque. À travers leurs actions, ces groupes tentent de produire une ville à leur image en fonction des besoins sous-tendus par leurs activités et de leurs aspirations individuelles et collectives. Cela pourrait être considéré dans les recherches futures comme un geste politique sous un angle de droit à la ville (Lebel et Labrie, 2013). Plus d'appuis empiriques seraient cependant nécessaires pour développer sur les rapports entre les risques individuels et collectifs ainsi que les mécanismes de contrôle pouvant émerger de cette interaction.

De plus, les résultats de ce mémoire confirment à nouveau que le contrôle du risque a des répercussions positives sur les sportifs en améliorant leur estime personnelle. Il s'agit d'une contribution sociale pouvant encourager l'implication des individus dans les situations qui les intimident pour développer leur confiance et leur appartenance sociale au groupe qui les aide. Malgré tout, considérant le nombre et la complexité des facteurs qui agissent sur la construction de l'identité d'une personne, il est pertinent de se demander si ce qui est appris sur le risque dans les *lifestyle sport* peut se transférer à d'autres sphères de la vie des adeptes. On pourrait supposer que oui puisque cette réflexion est soulevée dans quelques entretiens.

Ça se transfère dans d'autres sphères de la vie. Les parallèles sont nombreux entre la slackline et la vie. Dans la vie si tu n'arrives pas à confronter tes peurs, tu n'arriveras pas à atteindre tes objectifs. Et il faut vraiment que tu pratiques. Sinon tu ne deviendras pas bon. Les sports d'équilibre tu te rends vraiment compte de l'amélioration. Peu importe ce que tu fais dans la vie, si tu pratiques tu vas t'améliorer. Tu peux trouver quelque chose difficile, mais tu ne le sais pas vraiment tant que tu ne l'as pas essayé. On a des grosses discussions comme ça avec les autres qui pratiquent la slackline. – Mathieu, 7 ans de pratique

Mais comment ce transfert se fait-il, dans quelles conditions, et jusqu'à quel point? Plusieurs éléments ou contraintes peuvent interférer sur ces informations. Il faudrait des entrevues orientées spécifiquement sur le transfert de l'apprentissage sur le risque de la sphère appliquée du sport à d'autres sphères de la vie sociale ou individuelle. Cela nous permettrait du même coup de comprendre les contributions ou les désavantages du risque sur des aspects plus précis de la vie des preneurs de risque. Par exemple, sur leur choix de carrière professionnelle, l'organisation de leur vie amoureuse ou de leur vie de famille, leur engagement social à d'autres

niveaux, etc. Certains indices sont ressortis de mon mémoire, mais en trop petit nombre pour constituer des résultats fiables. Il n'y a donc peut-être pas que des avantages pour l'identité dans l'apprentissage du contrôle du risque ou peut-être y a-t'il d'autres aspects comportementaux qui en favorisent ou défavorisent le transfert.

Ensuite, le constat que l'attention donnée au risque dans la construction de leur identité par les adeptes de *lifestyle sport* croît avec la socialisation peut constituer une contribution à la sociologie de la déviance. On y voit que les pairs peuvent avoir une influence positive sur le rapport au risque des gens en les incitant à reconnaître leurs limites et à développer leur propre philosophie du risque. On sait depuis longtemps que l'influence des pairs peut jouer sur la propension des jeunes à prendre des risques (C.E. Lewis et M. A. Lewis 1984) et que le milieu social plus général offre un soutien qui peut éloigner les jeunes d'activités déviantes ou délinquantes (Carmichael 2008), mais l'effet des pairs sur le contrôle des risques et les conditions par lesquelles l'influence des pairs peut jouer un rôle positif à travers une prise de risque contrôlée est inégalement couvert. Encore moins sans qu'il n'y ait eu un jugement négatif *a priori* sur les activités risquées en visant unilatéralement leur réduction.

Dans le même ordre d'idée, on peut soulever la pertinence d'utiliser ces sports dans des projets de prévention de la criminalité. Les programmes de prévention par le sport étant une pratique très répandue en Occident (Hartmann et Depro 2006) et leur structure traditionnelle étant très critiquée (Coalter 2006; Coakley 2011; Fraser-Thomas, Côté, Deakin 2005; Hartmann 2003) les *lifestyle sports*, s'ils n'offrent pas un cadre de réussite absolue pour la prévention, offrent une situation pratique dans laquelle la prise de risques caractéristique des adolescents (Steinberg 2008) peut être présente et engendrer des conséquences positives. On tolérerait ou encouragerait alors un type comportement déviant, mais plus acceptable socialement que des gestes criminels ou délinquants. Selon Lyng (2004), la pratique de l'*edgework* par des activités criminelles répond au même besoin d'évasion des contraintes sociales aliénantes que la pratique des sports extrêmes. La question du transfert devient alors très pertinente. De plus, considérant le fait qu'aucune preuve empirique ne démontre que les mesures traditionnelles d'incarcération réduisent significativement la criminalité (Hoge 2002), il devient nécessaire de se pencher sur les moyens efficaces de prévenir ces situations sociales indésirables, le décrochage scolaire ou la pauvreté. À titre d'exemple d'application, on retrouve actuellement des programmes sportifs communautaires de parkour dans les quartiers populaires de Londres et Westminster qui, bien qu'ils soient trop récents pour être évalués pertinemment, proposent un modèle encourageant pour contrer la criminalité selon les résultats préliminaires d'un projet

étudié par Wheaton et Gilschrist (2010). D'abord, par ses origines associées aux jeunes immigrants magrébins des banlieues parisiennes, le parkour est attrayant pour les jeunes issus de ces milieux. Les chercheurs notent également que des publics généralement difficiles à rejoindre dans ce type de programme comme les jeunes filles musulmanes sont plus enclines à s'y inscrire. Puis, il s'agit d'une activité très abordable, puisqu'elle consiste à se réapproprier les espaces urbains déjà existants. Elle ne nécessite donc pas de grands investissements en équipement sportif. Plus encore, Wheaton et Gilchrist (2010) mentionnent que les jeunes qui décident de s'engager plus intensément dans la pratique de ces sports adoptent fréquemment des comportements de vie très sains. Ceci rappelle également des éléments culturels du groupe de slackline étudié dans ce mémoire. Les sportifs valorisent une bonne alimentation et une réduction, voire une élimination, de la consommation de drogues et d'alcool. Ces résultats contrastent fortement avec les études sur les sports traditionnels comme le rugby, où les excès sont souvent encouragés à l'extérieur des entraînements (Donnelly et Young 1988). Cependant, même si ces sports peuvent constituer un attrait et une motivation pour une implication à plus long terme des jeunes dans le programme de prévention, certains éléments de base doivent être présents pour améliorer les chances de réussite du projet (Fraser-Thomas, Côté, Deakin 2005; Benson 1997; Hatmann et Kwauk 2011). En effet, même si le sport est un outil intéressant pouvant susciter l'intérêt et la participation des jeunes aux programmes de prévention, la réussite de ceux-ci est conditionnelle à la planification *a priori* du programme et à une structure rigoureuse.

Ce serait plutôt en éloignant les jeunes des activités sociales négatives et en leur offrant de meilleures alternatives que la criminalité juvénile diminuerait (Hartmann et Depro 2006). Ce sont en partie ces raisons qui font des activités sportives des moyens intéressants pour convaincre les jeunes de participer à des programmes de prévention. Relativement faciles à organiser, certains sports jouissent d'une popularité particulière chez les jeunes défavorisés (Bourdieu 1978) et les exploiter avec la structure de méthodes préventives peut constituer un attrait pour la clientèle visée. Une information pertinente soulevée par les entrevues de ce mémoire est que l'intérêt pour la pratique des *lifestyle sports* croît avec la compréhension des possibilités qu'offrent ces activités en lien avec les aspirations propres des sujets. Les *lifestyle sports* ont plusieurs éléments susceptibles d'attirer considérablement des jeunes dans le sport (Wheaton 2010; Donnelly et Young 1988; Kanoyangwa et al. 2004) ce qui encourage leur utilisation pour rejoindre des jeunes autrement oubliés des programmes de prévention. On note principalement l'apprentissage de la gestion du risque, l'appartenance à un groupe de pairs inclusif, des activités sportives basées sur l'apprentissage graduel de techniques sans compétition et la

présence d'un «guide» plutôt que d'un entraîneur ayant un pouvoir punitif (Smoll 1993). Rappelons qu'en plus du parkour et de la slackline, on retrouve parmi ces activités des sports aussi connus que le skateboard, le BMX, le snowboard ou le surf.

Suite à cela, ce mémoire peut se lire comme une réflexion plus large sur le concept d'engagement. Par exemple, si une entité municipale ou provinciale souhaitait encourager les gens à pratiquer une activité sportive par la sensibilisation, il importerait donc pour eux d'offrir une variété significative de possibilités pour que les gens puissent se reconnaître dans l'une des options et y voir une cohérence avec leurs aspirations ou leurs caractéristiques personnelles. On voit aussi que l'intérêt pour l'activité croît avec le groupe. Il faudrait donc d'intervenir sur le milieu et sur les pairs plutôt que sur l'individu seul pour stimuler l'intérêt des gens (Catalano et al. 2004). Ceci confirme l'approche interventionniste favorisée dans le milieu communautaire aujourd'hui (Hartmann et Kwauk 2011; Coakley 2011; Fraser-Thomas et al. 2005).

Enfin, les *lifestyle sports* forment un langage universel traversant les barrières nationales. Leur pratique est répandue sur tous les continents. L'exemple du skateboard est parlant en ce sens, notamment par le nouveau projet documentaire de l'Office national du film *The Devil's Toy Remix* (2014). Celui-ci reprend le concept du film *Rouli-Roulant* de Claude Juras (1966) en exposant la pratique du skateboard à travers les yeux de quatorze réalisateurs provenant de huit pays différents. Les *lifestyle sports* ouvrent la voie à de nouvelles réflexions sur la création de solidarités ou d'identités internationales en plus de constituer un objet de recherche quasi inépuisable en sociologie urbaine.

ANNEXE 1

Tableau A 1 : La répartition des extraits selon les niveaux de codage et les sous-niveaux

Niveaux	Sous-niveaux	Niveaux																					
		Autres		Confirmation		Conséquences					Espace		Initiation		Motivations		Présocialisation		Rapports extérieurs	Risques	Socialisation		
				Connaissances	Effets physiques	Innovation	Motivation accrue	Réseau social	Transformations des perceptions								Contact avec la sous-culture	Médias	Réseau social				
Autres		54	2	2	0	0	0	1	0	12	4	6	0	0	0	0	0	0	0	4	13	9	
	Confirmation	2	62	3	0	0	0	0	7	0	0	7	0	0	7	0	0	0	0	5	33	18	
Confirmation	Connaissances	2	3	16	0	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	8
	Effets physiques	0	0	0	30	0	1	1	1	1	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	3
	Innovation	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
	Motivation accrue	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	Réseau social	1	0	2	1	0	0	7	1	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Conséquences	Transformations des perceptions sur le monde	0	7	1	1	0	0	1	17	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	5	2	
	Espace	12	0	1	1	0	0	2	1	14	9	8	2	1	1	1	1	1	1	52	27	35	
Espace	Initiation	4	0	1	1	0	2	1	0	9	62	9	12	14	7	0	0	0	0	0	8	7	
	Motivations	6	7	0	9	0	1	3	2	8	9	106	1	4	0	5	20	18	18	18	18	18	
Présocialisation	Contact avec la sous-culture	0	0	0	0	0	1	0	0	2	12	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
	Médias	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	4	0	14	1	0	2	0	0	0	0	0	
Rapports extérieurs	Réseau social immédiat	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0	1	7	0	0	0	0	0	0	1	
		4	5	0	0	0	0	0	3	52	0	5	0	0	0	139	45	16	16	16	16		
Risques		13	33	6	9	0	0	0	5	27	8	20	0	2	0	45	239	45	45	45	45	45	
	Socialisation	9	18	3	2	1	6	2	2	35	7	18	1	1	1	16	45	180	180	180	180		

Source (Maude Séguin 2014)

ANNEXE 2 : LES RISQUES SELON LES DONNÉES SIGNALÉTIQUES

Tableau A 2.1 : Les types de risque présents selon l'assiduité

Risques	Fréquence de pratique			
	0-3 heures	4-7 heures	8-10 heures	10 heures et plus
Risques	22	132	52	33
Description	1	7	2	5
Environnementaux	1	8	1	0
Légaux	0	7	8	2
Physiques	4	38	17	3
Psychologiques	2	32	6	8
Sociaux	1	9	0	2

Source (Maude Séguin 2014)

Tableau A 2.2 : Les types de risques présents selon l'ancienneté

Risques	Nombre d'années de pratique				
	moins de 1 an	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 7 ans	7 ans et plus
Risques	21	89	46	30	53
Description	3	6	2	3	1
Environnementaux	2	6	0	1	1
Légaux	1	10	2	0	4
Physiques	7	30	11	5	9
Psychologiques	4	15	7	14	8
Sociaux	0	5	1	1	5

Source (Maude Séguin 2014)

ANNEXE 3 : TABLEAU DES DONNÉES SIGNALÉTIQUES

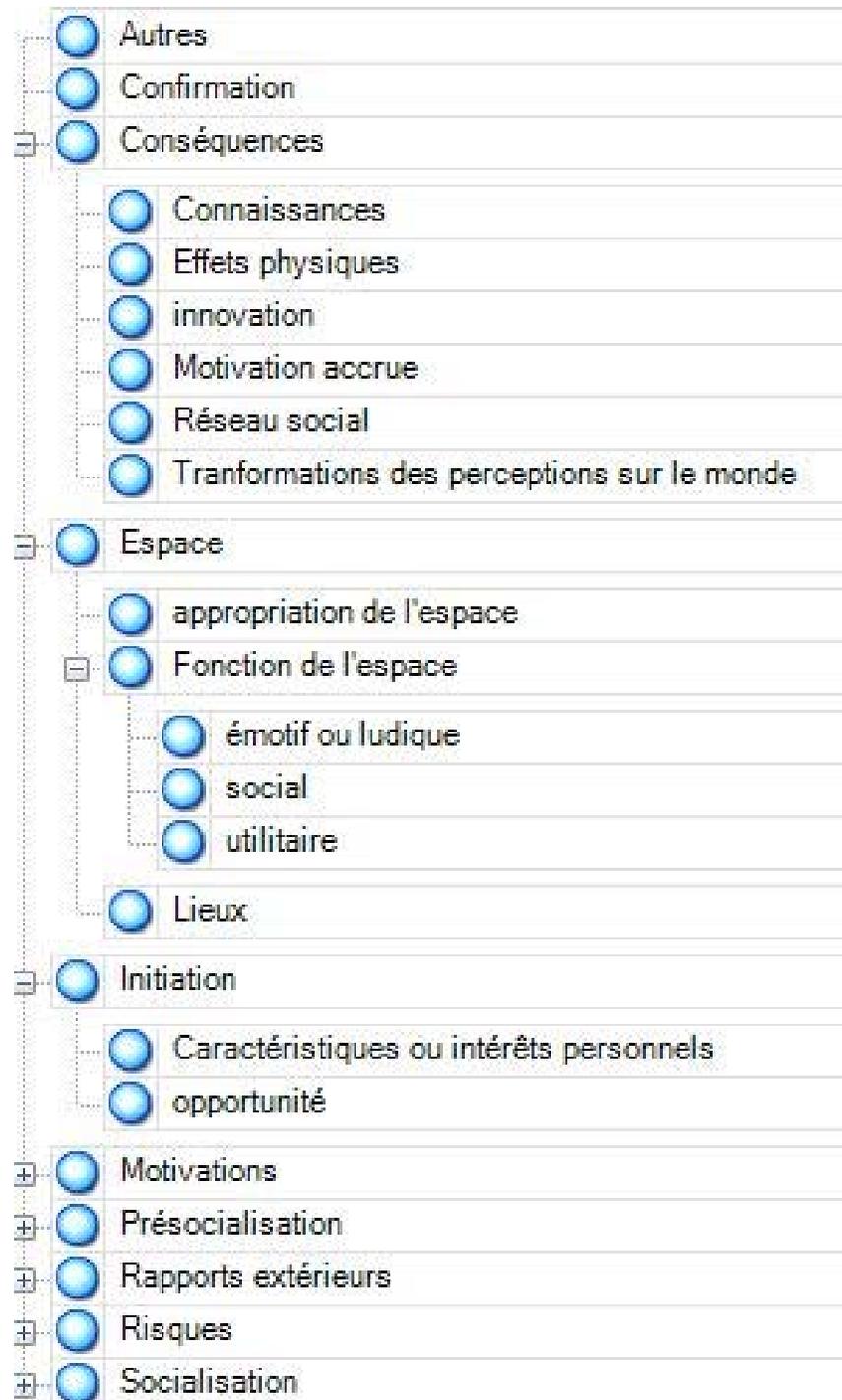
Figure A.3 Tableau des données signalétiques

	Sexe	Âge (années)	Domaine d'occupation	Ville d'origine	Dernier niveau d'étude	Lieu de résidence	Pratique le sport depuis (années)	Fréquence de pratique (par semaine)	Lieu de pratique préféré	Autres sports pratiqués
1	Homme	20-25	Arts et technologie	non disponible	collégial	Montréal	2 à 3	8-10 heures	Parc Jarry	Skateboard
2	Femme	31-35	Santé et/ou sport	Beauce	collégial	Montréal	5 à 7	4-7 heures	Parc Jarry	Yoga
3	Homme	26-30	Santé et/ou sport	Montréal	collégial	Montréal	2 à 3	4-7 heures	Parc Perc-Marquette	Yoga
4	Femme	31-35	Commerce/ service client	non disponible	non disponible	Montréal	5 à 7	4-7 heures	Parc Lafontaine	Cirque
5	Homme	26-30	Comédien	Estrie	collégial	Montréal	7 et plus	0-3 heures	Parc Marguerite-Bourgeois	Hockey
6	Homme	31-35	Ingénierie	France	2e cycle	Montréal	3 à 5	8-10 heures	Nature	Escalade
7	Homme	26-30	Commerce/ service client	Montréal	collégial	Montréal	2 à 3	4-7 heures	Vieux-Port de Montréal	Escalade
8	Femme	31-35	Santé et/ou sport	Californie	universitaire	Montréal	moins de 1	0-3 heures	Parc du Mont-Royal	Yoga
9	Homme	20-25	Santé et/ou sport	Beauce	universitaire	Québec	moins de 1	4-7 heures	Chez Lui	Escalade
10	Homme	26-30	Commerce/ service client	Estrie	secondaire	Montréal	7 et plus	4-7 heures	Parc Marguerite-Bourgeois	Kung fu
11	Homme	26-30	Commerce/ service client	Estrie	secondaire	Montréal	7 et plus	4-7 heures	Parc Marguerite-Bourgeois	Kung fu
12	Homme	20-25	Commerce/ service client	Laval	secondaire	Montréal	2 à 3	4-7 heures	Parc Marguerite-Bourgeois	Escalade
13	Homme	20-25	Santé et/ou sport	France	2e cycle	Montréal	5 à 7	4-7 heures	Centre-Ville de Montréal	Cirque
14	Homme	20-25	Ingénierie	Gatineau	universitaire	Montréal	moins de 1	8-10 heures	Parc Jarry	Escalade
15	Homme	26-30	Santé et/ou sport	Californie	secondaire	Montréal	7 et plus	10 heures et plus	Parc Jarry	Escalade
16	Homme	20-25	Ingénierie	Repentigny	universitaire	Montréal	2 à 3	4-7 heures	Parc Jarry	Frisbee
17	Homme	20-25	Chercheur	Ottawa	universitaire	Montréal	3 à 5	10 heures et plus	Parc Jarry	Escalade
18	Homme	20-25	Sciences pures	Montréal	universitaire	Montréal	2 à 3	4-7 heures	Parc Jarry	Escalade
19	Femme	20-25	Santé et/ou sport	Outaouais	universitaire	Montréal	3 à 5	8-10 heures	Centre-Ville de Montréal	Yoga
20	Homme	20-25	Commerce/ service client	France	collégial	Montréal	2 à 3	10 heures et plus	Parc Jarry	Escalade

(Source Maude Séguin 2014)

ANNEXE 4 : L'ARBRE DE CODAGE

Figure A.4.1 Arbre des thèmes de codage



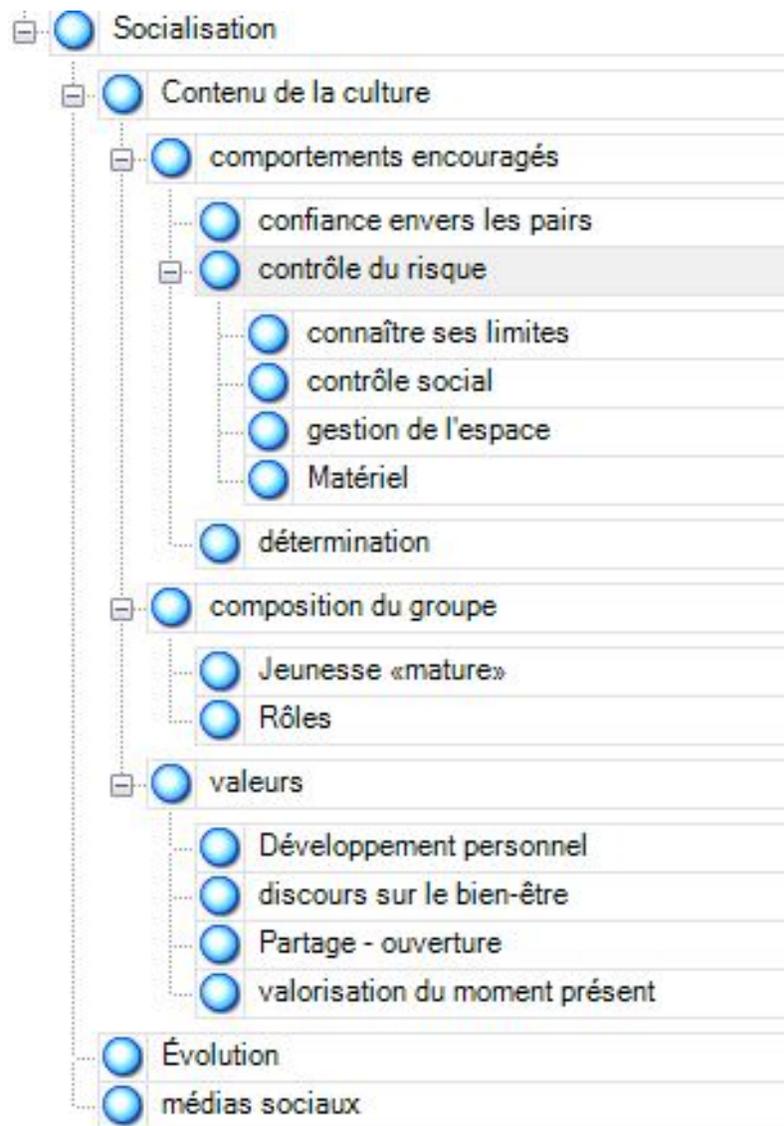
Source (Maude Séguin 2014)

Figure A.4.2 Arbre des thèmes de codage (suite1)



(Source Maude Séguin 2014)

Figure A.4.3 Arbre des thèmes de codage (suite2)



ANNEXE 5 : LE QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN

Question par rapport au concept de carrière

- Présocialisation

Que connaissais-tu du parkour avant de commencer à en faire?

Qu'est-ce qui t'as attiré dans ce sport?

- Sélection

Au début pratiquais-tu seul? Avec d'autres amis? À quels moments?)

Quelles sont tes motivations pour continuer la pratique de ce sport? D'après toi quelles sont les motivations des autres traceurs?

- Socialisation

Dirais-tu que tu t'implique dans une communauté de parkour?

Dans la pratique du parkour, comment décrirais-tu ton niveau de pratique? Pourquoi?

Comment crois-tu que les gens qui ne pratiquent pas le parkour perçoivent ton sport?

- Contenu de la sous-culture

Sur quels critères te bases-tu pour juger si un débutant du sport a du potentiel?

Quelles sont les valeurs importantes du parkour et comment les partages-tu?

Comment les autres adeptes les mettent-ils en pratique (les valeurs)?

- Confirmation

Est-ce que certains traceurs ont une place particulière dans le groupe? En quoi consiste-t-elle?

Questions sur identité, sport et risque

Considères-tu que tu prends des risques dans ta vie?

Crois-tu que ton sport est une activité risquée? Pourquoi?

C'est quoi un risque?

Est-ce que ta perception du risque est partagée par les autres traceurs? Par d'autres groupes de sport que tu connais?

Si quelqu'un désapprouve que tu fasses du parkour ou des activités risquées, qu'est-ce que ça te fait? Comment réponds-tu?

Est-ce que tu as déjà ressenti de la pression de ton entourage par rapport à ta prise de risque? Comment réagis-tu aux pressions?

Comment décides-tu de franchir un nouveau niveau de difficulté? Qu'est-ce qui fait que tu te considères capable de pousser ta limite plus loin? (voir si la pression des pairs embarque)

Comment font les autres?

Parle-moi d'un trajet complexe que tu as fait. Comment ça s'est passé?

Est-ce que tu considères que savoir contrôler le risque pris est une qualité essentielle pour être vu comme un bon traceur? Pourquoi?

Si tu vois qqun avoir de la difficulté avec un truc que tu fais bien, que fais-tu? Et si toi, tu as de la difficulté à faire un truc que fais-tu?

Y a-t-il des normes de sécurité à respecter entre traceurs? Lesquelles?

Qu'arrive-t-il si on ne les respecte pas? Quels commentaires as-tu déjà entendus dans cette situation?

La ville, les lois

Pourquoi la pratique de ton sport est-elle populaire à Montréal?

La ville présente-t-elle des attraits pour la pratique de ce sport? Lesquels?

Y a-t'il des rencontres de traceurs? Lesquelles? Où? Comment ça se passe? Qui vient?

Raconte-moi un échange que tu as eu avec un représentant de la ville ou un policier lors de ta pratique. Ou une histoire de traceur que tu connais.

Est-ce nécessaire d'avoir des règles/lois? Doit-on toujours les respecter? Si non, que devrait-il arriver?

Vois-tu des différences entre différents lieux ou villes? Administration tolérante ou non, gens ouverts ou non, etc.

Quels sont les meilleurs endroits pour pratiquer? Pourquoi? (voir sur feuille son lieu préféré)

Où te vois-tu dans 10 ans?

Penses-tu encore pratiquer ce sport?

ANNEXE 6 : LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Âge :

Sexe :

Profession / occupation :

Profession des parents :

- Père :
- Mère :

Dernier niveau d'étude complété :

Ville d'origine :

Habite maintenant à :

Pratique le sport depuis :

Pratique à une fréquence de : heures par semaine

Lieu de pratique préféré :

Faites-vous du parkour à d'autres endroits? : Oui Non
Si oui, donnez des exemples d'endroits généralement fréquentés.

Pratiquez-vous d'autres sports? : Oui Non
Si oui, lesquels?

ANNEXE 7 : LE DOCUMENT D'INFORMATION

LE RÔLE DU RISQUE DANS L'ADHÉSION À UNE SOUS-CULTURE DE *LIFESTYLE SPORT*

*Projet de mémoire de Maude Séguin-Manègre, Étudiante de maîtrise en Études urbaines INRS-
Urbanisation, culture et société. Dirigé par Julie-Anne Boudreau.*

Voici des informations sur le projet de recherche auquel je vous ai demandé de participer.

1. L'objectif principal de cette recherche est de comprendre dans quelle mesure la prise de risque volontaire dans votre sport est importante pour qu'un individu s'intègre dans un groupe pratiquant ce sport.
2. Votre participation au projet consiste à m'accorder une entrevue d'environ une heure sur votre façon de vivre le risque dans la pratique de votre sport à Montréal.
3. En participant à cette recherche vous contribuez à faire comprendre plus amplement les motivations qui sous-tendent la prise de risque volontaire dans les sports alternatifs et l'intérêt du milieu urbain pour leur pratique.
4. Vous pouvez refuser de répondre à une question si vous le désirez et ce, sans avoir à fournir d'explication et sans autre conséquence. Vous pouvez également choisir de vous retirer de l'entrevue à n'importe quel moment si vous le jugez nécessaire.
5. La confidentialité des résultats sera assurée de la façon suivante : les enregistrements seront consultés uniquement par moi et ma directrice de recherche. J'utiliserai un pseudonyme lors de la retranscription des entrevues pour assurer votre anonymat. Aucun élément du rapport de recherche ne permettra de retracer votre identité. Les fichiers audio seront conservés pour la durée du projet de mémoire, 2 ans, après quoi seules les transcriptions anonymisées seront conservées. Personne d'autre ne pourra avoir accès aux transcriptions.

Si vous acceptez de m'accorder l'entrevue, je vous demande de signer le formulaire de consentement ci-joint. **L'objectif est de démontrer que l'intervieweur a le souci de respecter la volonté de l'interviewé.**

Avant de donner votre consentement, vous pouvez au besoin demander à l'intervieweur toutes les informations supplémentaires que vous jugez nécessaires à propos du projet de recherche. Vous trouverez également à la fin de cette lettre le nom d'une personne extérieure à la recherche susceptible de vous renseigner sur vos droits en tant que sujet de cette recherche :

Je vous remercie de votre collaboration.

Maude Séguin

Étudiante à la maîtrise en Études urbaines INRS-UCS

514-835-8688

Directrice Julie-Anne Boudreau julie-anne.boudreau@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :

Nicole Gallant

Présidente du comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS)

490, rue de la Couronne

Québec (Québec)

G1K 9A9

Téléphone (819) 687-6437 Télécopieur : (819) 687-6425

Courriel : Nicole_Gallant@ucs.inrs.ca

ANNEXE 8 : LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

«Le rôle du risque dans l'adhésion à une sous-culture de *lifestyle sport*»

J'ai pris connaissance oralement et par écrit du projet de recherche décrit dans la lettre d'information : de ses objectifs, de ses méthodes de cueillette de données et des modalités concernant ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

a) de la façon selon laquelle l'étudiante assurera, le cas échéant, la confidentialité des données,

b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions,

c) de mon droit, à titre de participant volontaire à cette étude, de m'en retirer sans préjudice à tout moment,

d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec Maude Séguin-Manègre (514-835-8688)

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront traités de façon confidentielle et anonyme, si tel est mon désir (cochez une seule case).

 Je désire que mes propos soient traités dans le cadre du présent travail de façon anonyme. Par conséquent, aucun élément du rapport de recherche ne permettra de retracer mon identité directement. Cependant, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature du participant

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson, Michael. 2009. "Parkour, Anarcho-Environmentalism, and Poiesis." *Journal of Sport and Social Issues* no. 33: 169-194. doi: 10.1177/0193723509332582.
- Barbalet, J.M. 1995. "Climate of fear and socio-political change." *Journal for the theory of social behavior* no. 25 (1): 18-33.
- Beal, Becky and Belinda Wheaton. 2003. "'Keeping It Real' : Subcultural Media and the Discourses of Authenticity in Alternative Sport." *International Review for the Sociology of Sport* no. 38 (2): 155-176.
- Beal, Becky and Todd Crosset. 1997. "The Use of "Subculture" and "Subworld" in Ethnographic Works on Sport: A Discussion of Definitional Distinctions. ." *Sociology of Sport Journal* no. 14 (1): 73-85.
- Beck, Ulrich. 1986. *Risikogesellschaft: Auf dem Weges einem andere Moderne*. Frankfurt: Suhrkamp.
- . 1992. *Risk society: towards a new modernity*. Newbury Park, CA: Sage.
- . 2003. *Risk Society: Towards a New Modernity*. London: Sage.
- Becker, Howard. 1960. "Notes on the Concept of Commitment." *American Journal of Sociology* no. 66 (1): 32-40.
- . 1963. *Outsiders: studies in the sociology of deviance*. Edited by The Free Press. New York.
- Benessaïeh, Karim. 2012. "Montréal à la rescousse du TAZ." *La presse*, 5 avril 2012.
- Bennett, A. 1999. "Subculture or neo-tribes? Rethinking the relationship between youth, style and musical taste." *Sociology* no. 33 (3): 599-617.
- Bourdieu, Pierre. (1978) "Sport and social class." *Social science Information* 17 : 819-840
- Brymer, Eric. 2012. "Risk taking in extreme sports: A phenomenological perspective." *Annals of Leisure Research* no. 13 (1-2): 218-239.
- Carmichael, David. 2008. Jeunes sportifs vs jeunes criminels: La preuve que les jeunes engagés dans le sport organisé ne sont guère susceptibles de participer à des activités criminelles. edited by Lifestyle Information Network. Brockville (Ontario): National Recreation Database.
- Catalano R., M.L. Berlung, J.A. Ryan, H. S. Lonczak, J.D. Hawkins. (2004) «Positive Youth Development in the United States : Research Findings on Evaluations of Positive Youth Development Programs», *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, En ligne : consulté le 13 avril 2012 <http://ann.sagepub.com/content/591/1/98>
- Cazenave, Nicolas , Christine Le Scanff & Tim Woodman. 2007. "Psychological profiles and emotional regulation characteristics of women engaged in risk-taking sports." *Anxiety, Stress & Coping* 20 (4): 421-435. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/10615800701330176>.
- Chaunu, Pierre. 1981. "Déviance et intégration sociale. La longue durée " *Cahier des Annales de Normandie* 13 (13): 5-16.
- Chauvel, Louis. 2001. "Le retour des classes sociales?" *Revue de l'OFCE* 79 (4) :315-359

- Christie, M. (2003). *Jump London*. London: BBC.
- Coakley, J. 2011. "Youth Sports : What Counts as Positive Development?" *Journal of Sport and Social Issues* 35:306-324.
- Coalter, F. (2006). *Sport-in-development: A monitoring and evaluation manual*. Stirling, Scotland, UK: University of Stirling.
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en science naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada. 2010. "Chapitre 10: La recherche qualitative." In *Énoncé de politique des trois conseils: éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa: Secrétariat interagences en éthique de la recherche.
- Cortea, Ugo and Bob Edwards. 2010. "Commercialization and lifestyle sport: lessons from 20 years of freestyle BMX in 'Pro-Town, USA'." *Sport in Society: Cultures, Commerce, Media, Politics* 13 (7-8): 1135-1151.
- Dake, Karl. 1992. "Myths of Nature: Culture and the Social Construction of Risk." *Journal of social issues* 48 (4): 21-37.
- Darcy A. Santor, Deanna Messervey, Vivek Kusumakar 2000. "Measuring Peer Pressure, Popularity, and Conformity in Adolescent Boys and Girls: Predicting School Performance, Sexual Attitudes, and Substance Abuse." *Journal of Youth and Adolescence* 29 (2):163-182.
- Debarbieux, B. et C. Perraton. 1998. «Le parc, la norme et l'usage: Le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures à Montréal». *Géographie et cultures*, vol. 1998 26, p. 109-127.
- Delacour, Emmanuel. 2013. "Des sportifs sur la corde raide." *Le 24h*, 11 avril 2013.
- Desautels. M.S. 2010. "Méditation en suspension." *La presse*, 13 août, p.3.
- Donnelly, Michelle. 2006. "Studying Extreme Sports: Beyond the Core Participants." *Journal of Sport and Social Issues* 30 (2):219-224. doi: 10.1177/0193723506287187.
- Donnelly, Peter et Kevin Young. 1988. "The construction and confirmation of identity in sport subcultures." *Sociology of sport journal* 5: 223 - 240.
- Douglas, Mary. 1992. "Risk and Blame." *Anthropologie et sociétés* 16 (3): 142-143.
- Fischer, Claude S. 1975. "Toward a Subcultural Theory of Urbanism." *American Journal of Sociology*, 80 (6): 1319-1341.
- Franck, K.A. et Q. Stevens. 2007. "Tying Down Loose Space." In *Loose Space. Possibility and Diversity in Urban Life*, 1-34. New York: Routledge.
- Fraser-Thomas, J.L. Côté, J. Deakin, J. . 2005. "Youth sport programs : an avenue to foster positive youth development." *Physical Education and Sport Pedagogy* 10 (1): 19-40.
- Fuggle, Sophie. 2009. "Parkour: Ambassador for the Banlieue." In *Rhythms: Essays in french Literature, Thought and Culture*, edited by Peter Lang, 57-75. Bern.
- . 2013. "The Montreal School: Urban Social Mix in a Reflexive City." *Anthropologica* 55 (1): 29-40.
- Germain, Annick. 2013. "The Montreal School: Urban Social Mix in a Reflexive City." *Anthropologica* 55 (1): 29-40.

- Giddens, Anthony. 1991. *Modernity and Self-identity*. Cambridge: Polity.
- . 1999. "Risk and Responsibility." *Modern Law Review* 62 (1): 1-10.
- Goffman, Erving. 1959. "The Presentation of Self in Everyday Life." In *Sociology: Exploring the Architecture of Everyday Life Readings*, edited by Jodi O'Brien David M. Newman. Sage.
- Granacher U., N. Iten, R. Roth, A. Gollhofer 2010. "Slackline Training for Balance and Strength Promotion." *Training & Testing* 31: 717-723.
- Greeno, James G. 1994. "Gibson's affordances. ." *Psychological Review* no. 101 (2): 336-342.
- Guittet, André. 2008. "Chapitre 3: Enquêteur." In *L'entretien. Techniques et pratiques. 7e édition*. Paris: Armand Colin.
- Gutman, Jonathan. 1982. "A Means-End Chain Model Based on Consumer Categorization Processes." *Journal of Marketing* 46 (2): 60-72.
- Hartmann, D., & Depro, B. (2006). "Rethinking sports-based community crime prevention: A preliminary analysis of the relationship between midnight basketball and urban crime rates." *Journal of Sport and Social Issues*, 30, 180-196.
- Hartmann, D., & Kwauk C. (2011) "Sport and Development : An overview critique and Reconstruction." *Journal of Sports and Social Issues*, 35, 284-305.
- Hebb, D.O. 1946. "On the nature of fear." *Psychological Review* 53 (5): 259-76.
- Hoge, Robert D. *Position paper: Responses to youth crime*. Carleton University.
- Howell, Ocean. 2001. "The Poetics of Security: Skateboarding, Urban Design, and the New Public Space." En ligne Consulté le 28 août 2013 http://urbanpolicy.net/wp-content/uploads/2013/02/Howell_2001_Poetics-of-Security_NoPix.pdf
- Jutras, Claude. 1966. *Rouli-roulant*
- Kanoyangwa, Ranganai and Summers, Jane and Johnson Morgan, Melissa (2004) *Understanding the motivations of teenagers for sport related consumption*. In: ANZMAC 2004: Marketing Accountabilities and Responsibilities, 29 Nov-1 Dec 2004, Wellington, New Zealand .
- Karsten, L. et E. Pel. . 2001. "Skateboarders exploring urban public space: Ollies, obstacles and conflicts." *Journal of Housing and the Built Environment* 15: 327-340.
- Kemper, T.D. 1978. *A Social Interactional Theory of Emotions*. New York: Wiley.
- Kleinman, Sherryl and Gary Alan Fine. 1979. "Rethinking Subculture: An Interactionist Analysis." *American Journal of Sociology*, 85 (1): 1-20.
- Lagrange, H. 2006. *L'épreuve des inégalités*. Paris, PUF collection «Le lien social», 376 pages
- L'Étang, Jacquie. 2006. "Public relations and sport in promotional culture." *Public Relations review* 32 (4): 386-394.
- Le Breton, David. 2000 "Playing Symbolically with Death in Extreme Sports" *Body & Society* 6(1): 1-11
- LeBel, P-M. et M. Labrie. 2013. « Capital, méga-événement et droit à la ville : une triple dialectique vue à travers les expériences Olympiques de Montréal et Rio de Janeiro. » *Loisir et Société / Society and Leisure* 36 (1) : 27-42.

- Lewis, C.E. and M A Lewis. Peer pressure and risk-taking behaviors in children. *American Journal of Public Health* June 1984: Vol. 74, 6, pp. 580-584.
- Lukas-irmler.com. 2013. *Lukas Irmler Slackline Professional*. En ligne : <http://www.lukas-irmler.com>. Consulté le 4 mars 2013
- Lupton, Deborah et John Tulloch. 2002. "Life would be pretty dull without risk: voluntary risk-taking and its pleasures." *Health, risk and society* 4 (2): 113-124
- Lyng, Stephen. 1990. "Edgework: A Social Psychological Analysis of Voluntary Risk Taking." *American Journal of Sociology*, 95 (4): 851-886.
- . 2004. "Criminal edgework and corporeal transactions." *Theoretical Criminology* 8 (8): 359-375.
- Matza, David and Gresham M. Sykes. 1957. "Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency." *American Sociological Review* 22 (6): 664-670.
- Maxwell, Kimberly A. 2002. "Friends: The Role of Peer Influence Across Adolescent Risk Behaviors." *Journal of Youth and Adolescence* 31 (4): 267-277.
- Mayer, Robert et Mylène Jaccoud. 1997. "L'observation en situation et la recherche qualitative." In *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1965. *Éloge de la philosophie*. Paris: Gallimard.
- Merton, Robert. 1938. "Social structure and anomie." *American Sociological Review* 3: 672-682.
- Michelat, Guy. 1975. "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie " *Revue française de sociologie* 16 (2): 229-247.
- Montaz-Rosset, Sébastien. 2014. *The Balloon Highline*. France.
- Muggleton, D. 2000. *Inside subculture: The postmodern meaning of style*. Oxford, UK: Berg.
- Office National du Film. 2014. *The Devil's Toy Remix*. <http://thedevilstoy.com/fr/>
- Olazabal, Ignace. 2006. "Le Mile-end comme synthèse d'une montréalité en devenir." *Les Cahiers du Gres* 6 (2): 7-16.
- Olstead, Riley. 2011. "Gender, space and fear: A study of women's edgework." *emotion, Space and Society* 4 (2): 86-94.
- Paillé, Pierre. 2007. "La recherche qualitative: une méthodologie de proximité." In *Problèmes sociaux. Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*, 409-443. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Patrick Peretti-Watela, Jean-Paul Moatti. 2006. "Understanding risk behaviours: How the sociology of deviance may contribute? The case of drug-taking." *Social science and Medicine* 63: 675-679.
- Payette-Hamelin, Mathieu. 2011. *Pour une approche urbanistique de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti : l'expérience du canal de Lachine à Montréal*, Urbanisme et aménagement, Université de Montréal & Université Paul Cézanne, Montréal.
- Puchan, Heike. 2005. "Living "extreme": Adventure sports, media and commercialisation." *Journal of Communication Management* 9 (2): 171-178.

- Remy, J. 1990. "La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique." In *Immigration et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, edited by A. Bastenier et F. Dasseto, 85-105. Bruxelles: Éditions universitaires De Boeck.
- Roberti, Jonathan W. 2003. "A review of behavioral and biological correlates of sensation seeking." *Journal of research in personality* 38: 256-279. doi: 10.1016/S0092-6566(03)00067-9.
- Rudestam, Kjell Erik and Elissa Slanger . 1997. "Motivation and Disinhibition in High Risk Sports: Sensation Seeking and Self-Efficacy." *Journal of research in personality* no. 31: 355-374.
- Salome, Lotte. 2010. "Constructing authenticity in contemporary consumer culture: the case of lifestyle sports." *European Journal for Sport and Society* 7 (1): 69-87.
- Salomon, R.C. 1976. *The Passions*. Edited by Garden City. New York: Anchor Press.
- Saville, Stephen John. 2008. "Playing with fear: parkour and the mobility of emotion." *Social & Cultural Geography* 9 (8): 891-914.
- Slackline.com. 2013. *Slackline.com : Leading the Balance Sport revolution*. En ligne : <http://www.slackline.com/>. Consultation le 12 janvier 2013
- Slackline Montréal. 2011. *Slackline Montréal : La santé par l'équilibre du corps et de l'esprit*. En ligne: <http://slacklinemontreal.com/>. Consultation le 13 octobre 2011.
- Smoll, Frank L.; Smith, Ronald E.; Barnett, Nancy P.; Everett, John J. 1993. Enhancement of children's self-esteem through social support training for youth sport coaches. *Journal of Applied Psychology*, Vol 78(4) : 602-610. doi: 10.1037/0021-9010.78.4.602
- Spencer, Dale C. 2009. "Habit(us), Body Techniques and Body Callusing: An Ethnography of Mixed Martial Arts." *Body and Society* 15 (4): 119-143. doi: 10.1177/1357034X09347224.
- Spinoza, B. 1677 [1970]. *Ethics*. London: Dent.
- Steinberg, Laurence. 2008. "A social neuroscience perspective on adolescent risk-taking." *Developmental review* 28 (1): 78-106.
- Steinberg, Laurence and Margo Gardner. 2005. "Peer Influence on Risk Taking, Risk Preference, and Risky Decision Making in Adolescence and Adulthood: An Experimental Study. ." *Developmental psychology* 41 (4): 625-635.
- Stranger, Mark. 1999. "The Aesthetics of Risk : A Study of Surfing." *International Review For the sociology of Sport* 34 (3) : 265-276
- Tara L. Allman, Robin D. Mittlestaedt, Bruce Martin, Marni Goldenberg. 2009. "Exploring the motivations of BASE-jumpers: extreme sports enthusiasts." *Sport & Tourism* 14 (4): 229-247.
- Thornton, S. 1995. *Club cultures: Music, media and subcultural capital*. Cambridge, UK: Polity.
- Tomlinson, Alan, Neil Ravenscroft, Belinda Wheaton, Paul Gilchrist. 2005. *Lifestyle sports and national sport policy: an agenda for research*. Eastbourne..
- Turner, B.S. 1994. *Orientalism, Postmodernism and Globalism*. London and New York: Routledge.
- Ville de Montréal (2010). *Règlement sur les parcs relevant de la compétence du conseil municipal de la Ville de Montréal*. 10-020

- West, Amanda et Linda Allin. 2010. "Chancing your arm: the meaning of risk in rock climbing." *Sport in Society: Cultures, Commerce, Media, Politics* no. 13 (7-8):1234-1248. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/17430431003780245>.
- Wheaton, Belinda. 2004. *Understanding lifestyle sport: Consumption, identity and difference*. London Routledge.
- . 2007. "After Sport Culture : Rethinking Sport and Post-Subcultural Theory." *Journal of Sport and Social Issues* 31: 283-307. doi: 10.1177/0193723507301049.
- . 2010. "Introducing the consumption and representation of lifestyle sports " *Sport in Society: Cultures, Commerce, Media, Politics* 13 (7/8): 1057-1081. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/17430431003779965>.
- Wheaton, belinda and Holly Thorpe. 2011. "'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement: Understanding the Cultural Politics of Incorporation." *Sociology* 45 (5): 830-847. doi: 10.1177/0038038511413427.
- Yinger, Milton J. 1960. "Contraculture and Subculture." *American Sociological Review* 25 (5): 625-635.